

MISSION SCIENTIFIQUE DE L'OMO

TOME V. — FASCICULE 50.

Publié le 1^{er} juin 1939.

COLEOPTERA

XX. CURCULIONIDAE

PAR

A. HUSTACHE

(avec la planche II).

En ce qui concerne les Curculionides, deux missions méritent une mention spéciale, celle de MM. le Dr H. SCOTT et J. OMER-COOPER dans le sud de l'Abyssinie, 1926-27, et la Mission de l'Omo dirigée au point de vue entomologique par MM. CHAPPUIS et JEANNEL. Les matériaux rapportés par la première ont fait l'objet d'une étude, dans laquelle une centaine d'espèces nouvelles sont décrites¹.

Le voyage de M. JEANNEL avait pour but l'exploration des hauts sommets, et en particulier de l'Elgon, et se résume par 165 espèces presque toutes alpines et nouvelles, réparties en 65 genres dont 8 nouveaux; de l'Elgon tout spécialement ont été rapportées de multiples et petites espèces caractéristiques, donnant l'impression d'une faune à la fois très riche et très spécialisée; résultat dû à la ténacité et à l'habileté des recherches, mais aussi à l'emploi de méthodes spéciales (examen des pierres enfoncées, tamisage, grattage de la terre au pied des rochers, etc.). De semblables moyens utilisés sur les autres massifs donneraient sans doute des résultats analogues.

Il résulte des explorations scientifiques du Centre Africain que les grands massifs Kilimandjaro, mont Kenya, mont Elgon, monts Abyssins du Sud, monts Ruwenzori etc., ont été explorés à des altitudes supérieures à 2.400 mètres, parfois jusqu'à 4.600 mètres, c'est-à-dire dans la zone alpine.

1. Entomological Expedition to Abyssinia 1926-27; Coleoptera, *Curculionidae*, par A. Hustache (*Ann. and Mag. of Natur. Hist.* (10), XVIII, p. 353-373; 419-446, 483-505; 563-587).

Il est donc possible de dégager de l'ensemble des matériaux connus, les éléments caractéristiques de la zone alpine. Toutefois il est indispensable d'observer que les conclusions de cette étude ne peuvent être que provisoires et susceptibles d'être sérieusement modifiées, ou sûrement complétées par la suite : 1° par l'exploration des nombreux pics non encore visités par les entomologistes; 2° par des recherches plus méthodiques sur les massifs déjà connus, mais très incomplètement.

En prenant comme base la succession des zones de végétation indiquée par M. JEANNEL pour le versant oriental du mont Elgon, la région alpine commencerait avec l'« Endeless » c'est-à-dire vers 2.500 mètres d'altitude, et comprendrait outre les prairies alpines la zone des forêts à *Podocarpus* et à Bambous. Mais ces zones variant suivant l'altitude et le versant considéré du massif, il semble préférable d'admettre comme limite inférieure de la zone alpine l'altitude de 2.300-2.400 mètres. Nous ne possédons d'ailleurs que fort peu d'éléments strictement sylvoles, sans doute parce que leur recherche en a été négligée ou qu'elle présente des difficultés particulières, dues à la pénible traversée de cette région, peut-être aussi parce que, comme dans nos Alpes françaises, ces éléments caractéristiques font défaut.

Dès la sortie de la forêt et jusqu'à la limite de la végétation, les Curculionides apparaissent : genres caractéristiques et espèces souvent en colonies nombreuses, mais ces colonies le plus ordinairement invisibles pour l'excursionniste. Il a fallu les méthodes de recherches employées par M. JEANNEL pour les mettre en évidence : grattage de la terre au pied des roches, des pierres enfoncées, et surtout tamisage des débris de toutes sortes; de multiples petites espèces caractéristiques ont été ainsi découvertes, complétant heureusement la capture de celles, de plus grande taille, se trouvant habituellement sur les grands *Senecio*. Ce sont ces dernières, et presque uniquement, qui ont été rapportées par les autres explorateurs.

Les éléments essentiellement caractéristiques de la faune alpine sont répartis en 34 genres et environ 125 espèces, nombre très élevé si on le compare à celui de la faune alpine française (ou paléarctique, sensiblement le même, zone des prairies alpines, 2.000 mètres et au-dessus, ne comprenant que les seuls genres *Trachelomorphus* et *Dichotrachelus*); l'influence de la latitude en est sans doute la cause principale, celle de la végétation liée à la première et aussi au degré hygrométrique de l'air et du sol étant secondaire.

De ces 34 genres, 22 appartiennent aux *Peritelini*, sous-famille des *Otiorrhynchinae*, 4 aux *Cossoninae*, les autres à des familles diverses. L'élément dominant, et de beaucoup, est donc le groupe des *Peritelini* (lequel n'a aucun représentant générique dans la zone alpine française). Viennent ensuite les *Cossoninae* bien spéciaux et parmi lesquels le genre, *Elgoniella*, capturé sous les pierres à l'Elgon à 4.000 mètres, mérite une mention spéciale; par sa forme il rappelle les *Rhytirrhinus* alpins et semble remplacer nos *Dichotrachelus*.

La répartition par massif s'établit ainsi; en tête le Kenya avec 20 genres,

dont 6 spéciaux et 31 espèces; ensuite l'Elgon avec 17 genres, dont 5 spéciaux et 39 espèces (presque le tiers des espèces connues, résultat dû évidemment aux méthodes de chasse employées par M. JEANNEL); le Ruwenzori avec 8 genres, dont 4 spéciaux et seulement 11 espèces; le Kilimandjaro, mont Meru inclus, avec 5 genres; il est évident que les recherches ont été insuffisantes dans ce massif.

Nombre de ces éléments vivent au-dessus de 3.000 mètres et quelques-uns atteignent 4.600 mètres (*Parasystates*) au Kilimandjaro, et 4.300 mètres (*Subleptospyris*) au Ruwenzori.

Le genre le plus connu, *Parasystates*, composé d'assez grandes espèces arboricoles rencontrées sur les *Senecio*, comprend 19 espèces, réparties sur tous les hauts sommets depuis le mont Nyamakubi, 2.600 m., (station exceptionnellement basse, limite du Congo Belge) jusqu'en Abyssinie: forêt Djem-Djem, 3.000 mètres. Aucune des espèces ne se rencontre sur plusieurs sommets; le genre prédomine au Kilimandjaro avec 6 espèces et il atteint 4.460 m. au mont Meru (*albovittatus*).

Viennent ensuite, chacun avec 4 stations, les genres :

Seneciobius avec 20 espèces dont la plus grande de la faune alpine, *S. Loveni* Aur., et 14 de l'Elgon.

Neomias avec 10 espèces dont 3 de l'Abyssinie : mont Chillalo.

Ischnobrotus avec 7 espèces.

Pseudomesites avec 10 espèces.

Les autres genres n'ont été signalés que sur un ou deux sommets, mais à en juger par les genres précédents ils doivent avoir des représentants autres, quoique présentement inconnus.

Aucune des espèces connues n'habite deux massifs différents. Il en résulte une spécialisation spécifique stricte pour chaque massif qu'il reste à expliquer soit par la structure géologique du sol, soit par l'influence climatique.

Cette spécialisation est d'ailleurs confirmée par la présence d'espèces strictement alpines mais appartenant à des genres possédant des éléments ordinairement plus nombreux dans les zones inférieures.

En tête des éléments secondaires de la faune alpine se place le genre *Systates* Gerst. ayant sur chaque massif une ou plusieurs espèces nettement alpines, spécialisées et, comme les *Parasystates*, ne se rencontrant que sur un seul massif. Le genre comprend 200 espèces environ réparties dans toute la zone équatoriale; nombre des espèces alpines sont dépourvues de squamules, mais avec des soies ou poils dressés, les pattes souvent longues, et les espèces d'Abyssinie avec une gibbosité au sommet des élytres; tous ces caractères, non communs, sont seulement spécifiques.

Viennent ensuite les *Oosomini* avec les genres *Dicasticus*, *Entypotrachelus*, *Peritmetus*, *Trepimetus*, *Amphitmetus*, *Aperitmetus*, *Ceratocrates* lesquels, beaucoup plus abondamment représentés dans les zones subalpine et basse, ont cependant quelques espèces remontant dans la zone alpine ou même

appartenant exclusivement à cette zone. En particulier le genre *Entypotrachelus*, sylvicole, a ses espèces réparties en nombre sensiblement égal dans les zones alpine et subalpine (1.800 - 2.400 m.); on peut le considérer comme l'un des éléments caractéristiques de la zone des hautes forêts. Il en est de même de *Niphades granulipennis* m. rencontré seulement à des altitudes élevées; les autres *Niphades*, probablement sylvicoles, sont dispersés beaucoup plus bas¹.

En somme tous ces éléments sont nettement alpins, mais isolés, leurs genres ne sont nullement caractéristiques de la faune alpine, et aucun d'eux, *Systates* excepté, n'appartient aux *Peritelini*.

L'Abyssinie possède de nombreux massifs de 4.000 m. ou plus d'altitude, non encore explorés. Les monts Chillalo, Zukwala, de plus de 3.000 m., explorés par M. H. SCOTT, ont des éléments caractéristiques de la faune alpine, *Parasystates*, *Neomias*, *Ischnobrotus*, en nombre cependant relativement restreint; par contre des *Oosomini* (*Amphitmetus gibbosus*, *Ceratocrates regularis*, etc.) se rencontrent aux mêmes altitudes que les *Peritelini*.

Cette rencontre des deux groupes séparant nettement en Afrique orientale les deux zones alpine et subalpine, indique que la limite inférieure de la zone alpine serait vers 3.200 m. dans l'Abyssinie méridionale et peut-être centrale.

Les nombreux et importants matériaux rapportés par M. H. SCOTT ne renfermaient que trois ou quatre genres nouveaux :

Afrophytoscapus (Doukam, Djem-Djem forêt, 2.800 environ), *Hoemetamelus* (Djem-Djem forêt) et ? *Rhyncolus asperipennis* (même localité) et *Cissodicasticus*. Ce dernier et le premier sont spéciaux à l'Abyssinie, le genre *Hoemetamelus* inféodé aux Euphorbes se retrouve au Congo. Mais parmi la centaine d'espèces, presque toutes inédites, et capturées entre 1.600 et 3.200, la plupart au-dessus de 2.000 m., quelques-unes ont un intérêt spécial. Ainsi le genre *Myllocerus* atteint 2.700 m., de même que les *Corygetus*, *Amblyrrhinus* 1.600 m., *Derelomus* 3.000 m., *Endaeus* 2.800, *Smicronix* 2.800 m., *Malasomus*, genre spécial à l'Abyssinie, 2.800 m., *Molytophilus* avec deux espèces (génotype *carinatus* Hartm. de l'Usambara!) 3.200 m., *Bradybibastes* avec 2 espèces dont le génotype *discoidalis* Tourn. Assouam, Hoggar et *costulatus* 2.800 m., *Cossonus* 2.800.

Toutes ces formes, appartenant à des familles très différentes, ne donnent aucune indication quant à leur zone d'habitat, ayant toutes été rencontrées à de hautes altitudes. Le haut plateau abyssin devra sans doute être subdivisé en zones non d'altitude mais de végétation. Les documents sur ce sujet font défaut pour le moment, l'indication des « hôtes » des Euphorbes n'étant qu'un premier mais précieux élément susceptible d'aiguiller les observations et d'orienter les recherches.

1. Le genre paléarctique et largement répandu *Gymnetron* n'est connu de l'Est Africain que par une seule espèce alpine *G. ugandanum* Mshl. : mont Bulambuli 3.000 m.; il se retrouve dans l'Afrique du Sud à de basses altitudes : Cap, Rhodesia, etc. Le même fait se rencontre en France, où une espèce est alpine, se rencontrant à 1.750 m. d'alt. (*G. albosculellatum*).

Dans l'Angola et le Cameroun, à l'altitude de 2.300 m. maximum atteint par M. le Dr MONARD au premier et M. F. ZUMPFET au second, la faune n'a que deux genres particuliers, représentés par une espèce, appartenant aux *Brachyderinae* et au *Oosomini* et n'ayant que des rapports très éloignés avec ceux de la zone alpine des massifs orientaux ; jusqu'à plus complète information il n'y a donc pas de région alpine dans l'ouest de l'Afrique tropicale.

C'est donc un total de 87 genres ayant des représentants dans la zone alpine, c'est-à-dire plus de la moitié des genres de la zone tropicale ; seuls les genres du littoral n'ont aucun représentant alpin. La proportion des éléments alpins ou non alpins d'un même genre est d'ailleurs fort variable, d'autant plus forte naturellement que le genre a un habitat normal plus élevé ; c'est le cas des *Systates*, des *Lixus*, excessivement nombreux sur le plateau du Congo Belge. Pour les insectes essentiellement phytophages leur présence est liée à celle de leur hôte et l'altitude ne semble affecter que les caractères spécifiques, ainsi que cela a lieu chez les *Apion*, *Nanophyes*, *Micrelus*, *Gymnetron*, etc. On sait que les *Micrelus* sont inféodés aux Bruyères, nombre de *Baris* aux Crucifères, etc. ; la présence de ces genres aux hautes altitudes dans la zone des Bruyères n'a rien que de normal. Il n'en résulte pas moins que la zone alpine de l'Afrique tropicale est d'une très grande richesse comparée par exemple à celle de la faune paléarctique.

Il resterait à caractériser la zone subalpine. Elle semble s'étendre de 1 600 à 2 400 m. Malheureusement, pour nombre d'espèces étudiées l'altitude n'est pas précisée, et quoique les localités indiquées sans altitude semblent bien être dans la zone subalpine, on ne peut cependant l'affirmer. De plus dans cette zone les genres n'habitant que cette zone semblent n'être qu'en nombre très restreint, alors que les espèces subalpines sont beaucoup plus nombreuses. Il semble préférable de renvoyer cette étude à plus tard, lorsque non seulement l'altitude mais aussi le victus des espèces seront connus.

Subfam. **Microcerinae**

Gen. **MICROCERUS** Schönherr

Microcerus spiniger Gerstäcker

Monatsb. Berl. Akad., 1855, p. 83.

Afrique orientale : Naivasha, Rift Valley, 1.900 m. (Jeannel), st. 49.

Cette dernière station est la plus élevée connue.

Microcerus annuliger Harold

Harold, l. c., XLV, 1880, p. 265.

Afrique orientale : Naivasha, Rift Valley, 1.900 m. (Jeannel), st. 49.

Même observation que pour l'espèce précédente. Il semble que ce soit dans cette région que le genre atteigne la plus grande altitude.

Microcerus retusus Fabricius

Spec. Ins., I, 1781, p. 195.
Machacos, 1.600 m.; st. 5.

Subfam. **Brachycerinae**

A signaler un *Brachycerus* (sp. ?) du camp I de l'Elgon 2.400 m. et un 2^e de très petite taille (sp. ?) du sommet du Cherangani, 3.500 m., évidemment deux espèces alpines.

Subfam. **Brachyderinae**

Gen. **BLOSYPUS** Schönherr

Blosyrus obliquatus Duviv.

Ann. Soc. ent. Belg., XXXVI, p. 164 (Congo).

Espèce à vaste répartition; non signalée jusqu'ici de la faune alpine.

Mont Elgon, Saw mill, camp II. 2.480 m. (Jeannel), st. 15.

La forme de l'Elgon est légèrement différente de la forme typique, mais n'en constitue tout au plus qu'une race alpine.

Blosyrus vestitus Fairmaire

C. R. Soc. ent. Belg., XXXV, p. ccxcviii.

Espèce de la région basse ou moyenne de l'Afrique orientale.

Nairobi, 1.660 m. (Jeannel), st. 2.

Trib. **Gneorrhini**

F. van Emden, Stett. ent. Zeit., 97, 1936, p. 218 (tableau des genres).

Gen. **RHADINOCOPE** Emden

Rhadinocopes alticola, n. sp.

Brièvement ovale, noir, les antennes d'un roux ferrugineux avec la massue noire, les tibias et les tarses d'un ferrugineux obscur; densément revêtu de squamules grises et noirâtres formant un revêtement compact, les soies dorsales très courtes, plus distinctes sur la déclivité postérieure.

Rostre aussi long que large, très peu élargi par les pterygies, en dessus plan, le sillon transversal de la base très fin. Front plan, avec un fin sillon médian. Yeux peu convexes. Antennes avec le scape fortement épaissi au sommet, le 1^{er} article du funicule plus gros et plus long que le 2^e, les articles 3-7 courts et serrés, la massue ovale.

Prothorax plus de deux fois aussi large que long, légèrement resserré derrière le bord antérieur, la base arquée et un peu plus large que le bord antérieur, les côtés fortement arrondis; convexe.

Élytres peu plus longs que larges, les côtés derrière la base obliquement tronqués (♀) ou brièvement arrondis et légèrement saillants en avant (♂), se rétrécissant en arrière (♀) ou légèrement arqués dans le milieu (♂); assez fortement convexes, la sculpture complètement cachée par le revêtement.

Tibias droits.

Long. 2,2-2,4 mm.

Chip Cherangani, Marakwett, 3.500 m. d'alt., st. 32; 1 ♂ 2 ♀, ♀.

Petite espèce ayant le fasciès d'un *Trachyphloeus*; elle se distingue des deux autres espèces, *R. curvipes* m., *orientalis* m.. en outre de sa petite taille, par sa convexité beaucoup moins forte, les scrobes en arrière plus arqués et plus rapprochés des yeux, la massue des antennes noires, les soies dorsales très courtes, le revêtement terreux voilant complètement les stries, les tibias droits; le prothorax est moins court que chez le *curvipes* et plus que chez *orientalis*.

C'est l'unique espèce alpine du genre.

Trib. *Polydrosini*

Gen. **POLYDROSUS** Germar, s. str.

Polydrosus ischnotracheloides, n. sp.

Brun foncé, le revêtement dorsal varié, cendré sur les côtés, en majeure partie brun sur le disque, les élytres avec un court trait blanc sur le milieu du 4^e interstrie et au sommet de la déclivité, de chaque côté de la suture brune, une petite tache transversale blanche, les squamules grossières et d'inégale grosseur, les soies élytrales très courtes, redressées et distinctes sur la déclivité postérieure, les pattes ferrugineuses et leur revêtement dense, blanchâtre, le dessous blanchâtre, densément squamulé, les squamules grandes, rondes, entremêlées de quelques fins poils, les deux derniers segments ventraux chez les ♂ non squamulés, mais avec une assez dense pubescence.

Rostre à peine aussi long que large, ses côtés parallèles, au sommet fortement échancré, l'échancrure finement rebordée; plan, densément squamulé, avec un fin sillon médian. Tête aussi longue que large, en arrière convexe, les tempes moins longues que les yeux, légèrement obliques, le front déprimé à sa base, les yeux grands fortement convexes, faiblement ovales. Antennes fines, courtes, rousses, la massue rembrunie; scape légèrement bisinué, n'atteignant pas le bord postérieur de l'œil, au sommet brusquement épaissi; funicule court, le 1^{er} article à peine deux fois et demie aussi long qu'épais, le 2^e petit, à peine moitié de la longueur du 1^{er}, les suivants transversaux, serrés, la massue ovale acuminée, grosse, aussi longue que les 5 articles précédents ensemble.

Prothorax peu plus large que long, étranglé à ses extrémités, plus largement en avant et le bord antérieur relevé, d'égale largeur à ses extrémités,

les côtés assez fortement arqués; convexe, rugueusement ponctué, mais les squamules le faisant paraître granulé. Écusson petit, concolore.

Élytres de moitié plus larges que le prothorax, subparallèles, très peu élargis en arrière, la base échancrée en arc, les épaules en angle obtus, brièvement arrondi à son sommet et un peu élevées, au sommet étroitement arrondis; convexes, les stries à points serrés, cachés par les squamules, les interstries faiblement convexes, le 3^e plus convexe, particulièrement vers sa base.

Tous les fémurs armés d'une petite dent aigüe; tibias hérissés de fines et courtes soies, les antérieurs légèrement arqués, pourvus d'un petit onglet apical interne. Tarses élancés, les ongles noirâtres.

Long. 4,6-5 mm.

Kenya: Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m. d'alt., st. 12; 3 spécimens.

Petite espèce ayant le faciès d'un *Ischnotrachelus*; elle appartient aux *Polydrosus* s. str.; ses mandibules sont plus fortes que chez les *Polydrosus*, les scrobes très profonds linéaires, tangents aux yeux et passant en dessous, les fémurs antérieurs sensiblement plus épais que les autres; ces caractères autoriseraient peut-être l'érection d'un nouveau sous-genre; toutefois il semble préférable d'attendre de plus amples matériaux d'étude, cette espèce étant la seule de ce genre rencontrée jusqu'ici dans l'Afrique équatoriale¹.

Subfam. **Tanymecinae**

Gen. **POLYCLEIS** Boheman

Bohem. in Schönh. Gen. Spec. Curc. VI, 1, 1840, p. 215.

Polycleis curvispinis Chevrolat

Ann. Soc. Ent. Belg., XXI, 1881, p. 86.

Afrique orientale: Kiu, 3 spécimens, st. 5.

Le ♂ a le revêtement dorsal verdâtre, les élytres avec une fascie d'un vert plus clair et non cendrée comme chez la ♀.

Polycleis equestris Boh. = (*Livingstoni** Ancy, le Naturaliste, I, 1879, p. 140).

Gen. **SOMERENIUS** Marshall

Marshall, Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 497. L. c., p. 498.

Somerenius cavirostris Marshall

Naivasha, Rift Valley, 1.900 m. 2 spécimens (Jeannel), st. 49.

J'ai pu comparer un spécimen de Naivasha (Jeannel) à un spécimen de

1. *Phyllobius hirtellus* Reiche, d'Abyssinie, est un *Mylocerus*.

cavirostris Mshl., aimablement cédé par l'auteur; ces deux spécimens sont identiques, mais le *naivashae* Auriv. provenant de Naivasha, il se pourrait que *naivashae* soit identique à *cavirostris* et ait la priorité spécifique.

Gen. **TANYMECUS** Schönherr

Tanymecus fimbriatus Faust.

Ann. Soc. Ent. Belg., XLIII, 1899, p. 393.
Naivasha Rift Valley (Jeannel), st. 49.

Tanymecus arushanus Marshall

Bull. ent. Research, XIX, 1929, p. 391.
Naivasha Rift Valley (Jeannel), st. 49.

Tanymecus mixtus Hustache

Voy. G. Babault Afr. or. Col. Curc., 1924, p. 12.
Bourillé, bords de l'Omo, 600 m. (Jeannel), st. 28.

Tanymecus (Geomecus) falsus, n. sp.

Brun noir, le revêtement blond, très dense, sur le dessus du corps composé de petites squamules lancéolées, entremêlées de nombreuses soies couchées, triangulaires et pas plus longues que les squamules, le calus postérieur des élystres arrondi, dénudé ou presque, formant une petite tache foncée. Yeux grands, en ovale allongé, modérément convexes.

Rostre d'un cinquième environ plus large que long, les côtés légèrement relevés et brièvement sinués au milieu, sa carène médiane fine, prolongée jusque sur le front, de chaque côté de la carène légèrement impressionné, la ponctuation confluyente longitudinalement mais cachée par le revêtement dense, la pubescence dirigée vers le milieu; vu de haut, les scrobes visibles seulement à leur sommet. Tête convexe, le front légèrement déprimé contre les yeux, de un tiers seulement plus large que le plus long diamètre de l'œil, les tempes un tiers environ du diamètre de l'œil. Antennes d'un ferrugineux foncé, la massue noirâtre; scape bisinué, graduellement et fortement épaissi, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur de l'œil; 1^{er} article deux fois et demie aussi long que large, le 2^e conique, plus court, seulement un peu plus long que large, les 3^e, 4^e, 5^e, de même largeur, faiblement transversaux et rectangulaires, le 6^e de même forme et un peu plus large, le 7^e trapézoïdal et plus large, la massue oblongue et aussi longue que les quatre articles précédents ensemble.

Prothorax aussi long que large, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés régulièrement arqués, l'étranglement latéral antérieur à peine visible, la base légèrement arquée et, vers les angles postérieurs, précédée d'un léger sillon; vu de profil, le bord antérieur moins oblique que le postérieur,

déprimé, la ponctuation fine et rugueuse voilée par le revêtement. Écusson plus clair.

Élytres avec les épaules marquées, formant avec la base un angle de 45°, les côtés parallèles jusqu'au milieu, puis arqués et se rétrécissant en arrière, à leur sommet modérément rétrécis, séparément et brièvement arqués ; sub-plans, la déclivité postérieure oblique, son calus petit, très peu élevé, sans impression derrière ce calus ; stries ponctuées très fines, les interstries larges et plans.

Pattes ferrugineuses mais leur revêtement dense, robustes. Fémurs à pubescence couchée ; tibias antérieurs en dedans bisinués et brièvement ciliés ; tarsi robustes et courts. Dessous à revêtement dense, d'un cendré jaunâtre.

♂. Une large impression triangulaire squamulée sur le 1^{er} segment ventral.

Long. 6-7,5 mm.

Éthiopie méridionale : Nanoropus, bords du lac Rodolphe ; 34 spécimens, st. 26.

Espèce caractérisée par la grandeur de ses yeux, la composition de son revêtement, l'angle apical des élytres arrondi. Elle est très voisine de *T. migrans* Fähr. de la Haute-Égypte, dont elle diffère par la tête et le front plus larges, le prothorax plus large, moins long, sa carène médiane le plus souvent indistincte, les élytres plus larges, leur revêtement plus grossier, composé de plus grosses squamules entremêlées de soies plus nombreuses, qui leur donnent un aspect plus rugueux, les pattes plus épaisses.

Subfam. **Otiorrhynchinae**

Trib. **Peritelini**

Marshall, Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 504 (tableau des genres).

La plupart des genres de cette tribu sont caractéristiques de la faune alpine ; M. G. MARSHALL en a inséré 10 dans son tableau ; le tableau qui suit en renferme 23, dont 10 nouveaux provenant des chasses de MM. CHAPPUIS et JEANNEL à l'Elgon, et presque tous représentés par des insectes de petite taille.

Il est utile de rappeler que dans cette tribu les épimères n'atteignent pas l'angle huméral des élytres et que les corbeilles tarsales postérieures sont normalement ouvertes, c'est-à-dire à bord externe simple, tranchant, mais que chez quelques genres elles sont faussement cavernueuses (dites par abréviation fermées, ou cavernueuses) c'est à dire à bord extérieur dédoublé, l'intervalle des deux feuillets de forme allongée ou rarement oblong, mais glabre (squamulé et ovale chez les *Oosomini*), le feuillet externe densément cilié.

A l'inverse des *Peritelini* paléarctiques les caractères sexuels secondaires sont plus accentués en général chez la ♀ que chez le ♂; c'est ainsi que dans la plupart des genres les ♀ ♀ ont un ongle apical externe aux tibias postérieurs, nul ou rudimentaire chez les ♂ ♂; de même la fovéole anale de la ♀ est ordinairement plus forte que chez le ♂, mais ce dernier a l'impression basale de l'abdomen plus forte¹.

L'étude approfondie de ce groupe ayant provoqué le retrait d'anciennes espèces de genres connus pour les rattacher à de nouveaux genres, il sera donné dans la partie descriptive la liste complète des espèces de chaque genre.

TABLEAU DES GENRES

- | | |
|---|-----|
| 1. Scrobes sublatéraux, en arrière non arqués en dedans, de sorte que les bords latéraux de l'aire dorsale sont tout à fait droits. Scape antenneaire ne dépassant pas le bord antérieur du prothorax. | 2. |
| — Scrobes dorsaux, en arrière arqués en dedans, de sorte que les bords latéraux de l'aire dorsale sont sinués | 4. |
| 2. Hanches postérieures profondément enfoncées dans leur moitié postérieure, cet enfoncement affectant aussi le bord antérieur du 1 ^{er} segment ventral; corbeilles tarsales postérieures ouvertes ou très étroitement fermées Seneciobius Auriv. | 3. |
| — Hanches postérieures non enfoncées | 3. |
| 3. Rostre avec sa base séparée des yeux par une incision oblique, son aire apicale, de chaque côté, avec un large et longitudinal sillon; base du prothorax très finement carénée; corbeilles tarsales postérieures distinctement cavernueuses Oreorrhinus Marsh. | |
| — Rostre non incisé à sa base, son aire apicale sans sillon longitudinal, mais avec une profonde incision apicale semi circulaire; pattes peu robustes, les tibias non denticulés en dedans, les corbeilles tarsales ouvertes; épisternes métathoraciques très étroits, leur suture obsolète Xestorrhinus Auriv. | |
| 4. Saillie intercoxale postérieure au moins aussi large que la hanche postérieure | 5. |
| — Saillie intercoxale postérieure moins large que la hanche postérieure, le métasternum beaucoup plus court que la hanche intermédiaire | 18. |
| 5. Corbeilles tarsales postérieures fermées. Scape antenneaire dépassant ordinairement le bord antérieur du prothorax. Métasternum plus long que la hanche intermédiaire | 6. |
| — Ces mêmes corbeilles ouvertes | 10. |
| 6. Suture des épisternes métathoraciques complète | 7. |
| — Cette même suture en arrière obsolète | 9. |

1. Le pénis a été préparé dans de nombreux cas pour être fixé sur le sexe.

7. Métasternum non plus long que la hanche intermédiaire; fémurs postérieurs dépassant le sommet du 4^e segment ventral. 8.
 — Métasternum plus long que la hanche intermédiaire; fémurs postérieurs atteignant à peine le sommet du 4^e segment ventral. **Merulla** Auriv.
8. Élytres avec 10 stries; épisternie métathoracique environ trois fois aussi larges que l'interstrie marginal contigu des élytres, leur suture droite et profonde; rostre continu avec la tête. **Leptospyris** Auriv.
 — Élytres avec 15 stries; épisternie métathoracique non ou seulement peu plus large que l'interstrie marginal des élytres, sa suture arquée et légère; rostre séparé de la tête par un léger sillon anguleux. **Subleptospyris** Marsh.
9. Rostre séparé de la tête par un profond sillon; 2^e article du funicule plus long que le 1^{er}; menton avec une série transversale de 4 soies équidistantes. **Apotmetus** Marsh.
 — Rostre continu avec la tête; 2^e article du funicule jamais plus long que le 1^{er}; menton de chaque côté avec 2-3 soies rapprochées. **Antispyris** Marsh.
10. Rostre continu avec la tête. 11.
 — Rostre séparé de la tête par un sillon transversal. **Hypsomias** Auriv., **Systates** Gerst. et genres voisins.
11. Métasternum au moins aussi long que la hanche intermédiaire 12.
 — Métasternum moitié de la longueur de la hanche intermédiaire, la saillie intercoxale postérieure peu plus large que la hanche postérieure. Tibias et tarsi fortement élargis. Rostre court, triangulairement impressionné entre les antennes, les scrobes sans sillon latéral, atteignant l'œil. Antennes fines le scape dépassant le bord antérieur du prothorax, les articles 4-7 subglobuleux, la massue ovale, grosse. **Eurypus**, n. gen.
12. Antennes courtes, le scape ne dépassant pas ou très peu le bord antérieur du prothorax. 13.
 — Antennes longues, déliées, le scape dépassant longuement le bord antérieur du prothorax. Élytres squamulés ou pubescents, de forme différente suivant le sexe. **Parasystates** Auriv.
13. Rostre à son sommet sans aire spéciale. 14.
 — Rostre pourvu à son sommet d'un empâtement lisse, limité en arrière par un sillon semicirculaire, au niveau de l'insertion antennaire (plaque nasale). Ovale, squamulé. **Epirrhinus**, n. gen.
14. Fémurs postérieurs n'atteignant pas l'apex des élytres. Épisternes métathoraciques étroites, leur suture fine et complète (*Aparasystates* excepté); 1^{er} article des antennes plus long que le 2^e. . . . 15.
 — Fémurs postérieurs atteignant presque l'apex des élytres. Abdomen avec la 1^{re} suture droite; prosternum avec son bord anté-

- rieur légèrement échancré. Scrobes en arrière droits, s'élargissant, squamulés, embrassant le bord antérieur de l'œil. Rostre au sommet avec une échancrure triangulaire, les ptérygies assez fortement développées, arrondies et saillantes en dehors, l'aire dorsale plane. Yeux latéraux. Scape linéaire, large, densément squamulé et sétulosé, dépassant un peu le bord antérieur du prothorax. Le 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e. Pattes robustes, les fémurs faiblement claviformes, les tibias larges, droits, les tarses étroits et courts. Insecte entièrement recouvert d'un enduit squamuleux et de soies. (Génotype *Peritelus congoanus* Hust. 1924)..... **Aperitelus**, n. gen.
15. Rostre non anguleux latéralement à sa base. Antennes avec la massue ovale ou oblongue, moins longue que les quatre articles précédents ensemble. Oblong ou elliptique..... 16.
 — Rostre devant les yeux avec une courte incision oblique, les côtés paraissant anguleux devant l'incision. Antennes avec le scape dépassant légèrement le bord antérieur du prothorax, la massue étroite, subcylindrique, aussi longue que les 4 articles précédents ensemble, subcompacte, ses sutures peu visibles. Fémurs postérieurs atteignant juste le 5^e segment ventral. Ovale oblong, noir, assez luisant, le prothorax avec sa base finement rebordée, les élytres sériés-ponctués. Facies d'un petit *Seneciobius*.
 **Aseneciobius**, n. gen.
16. Scape des antennes non ou modérément épaissi au sommet, atteignant le bord antérieur du prothorax; fémurs postérieurs atteignant le 5^e segment ventral; 2^e article des tarses postérieurs aussi long ou peu plus court que les 3^e et 4^e articles ensemble. Petites espèces pubescentes..... 17.
 — Scape brusquement et fortement renflé au sommet, n'atteignant pas le bord antérieur du prothorax; fémurs postérieurs atteignant le 4^e segment ventral; tibias graduellement élargis et comprimés, les postérieurs denticulés en dedans. Grande espèce à pubescence microscopique..... **Aparasystates**, n. gen.
17. Élytres échancrés en arc à la base, ovales (♀) ou elliptiques, ruguleux, squamulés.
 Antennes normales, le scape modérément claviforme. Tibias en dedans sinués, les postérieurs au moins finement granulés denticulés, tous pourvus d'un très petit onglet apical interne. Forme rappelant celle des *Parasystates*, mais avec les différences sexuelles moins accusées..... **Parasystatiella**, n. gen.
 — Élytres tronqués à la base peu plus larges que le prothorax, fortement ponctués, revêtus d'une pubescence couchée assez dense. Tibias normaux..... **Teripelus** Heller.
18. Rostre sans sillon transversal à la base..... 19.

- Rostre séparé du front par un sillon transversal; métasternum beaucoup plus court que la hanche intermédiaire. Forme ovale. Densément squamulé..... **Oreosystates** Marsh.
19. Rostre plus long que la tête, de la base à l'insertion antennaire rétréci et le disque arrondi en avant avec une dilatation subrectangulaire, son aire apicale oblique, ses scrobes étroits, oblitérés derrière l'insertion antennaire. Yeux atrophiés, très petits. Tibias fortement élargis, comprimés, leur arête dorsale finement carénée. Ongles très brièvement connés à la base. Oblong, brun, glabre en dessus..... **Afrotrogloorrhynchus**, n. gen.
- Rostre large, non ou peu rétréci de la base à l'insertion antennaire. 20.
20. Tarses avec le 1^{er} article moins long que le reste du tarse..... 21.
- Premier article tarsal en forme de large palette oblongue et plus longue que le reste du tarse..... **Palaepus**, n. gen.
21. Scrobes en arrière évasés et émettant un fin sillon arqué, passant rapidement en dessous. Petites espèces..... 22.
- Scrobes simples en arrière sans sillon latéral. Yeux normaux. Forme ordinairement ovale et courte..... **Neomias** Hust.
22. Yeux très petits, atrophiés, dépigmentés..... 23.
- Yeux normaux, normalement pigmentés. Antennes élancées, les articles 3-7 ovales ou oblongs. Forme oblongue. Ongles normalement connés..... **Opseobarypeithes**, n. gen.
23. Tête et rostre formant un cône jusqu'à la dilatation apicale, le rostre court, sa dilatation apicale moitié de sa longueur totale, l'aire dorsale avec une impression médiane triangulaire, limitée de chaque côté par une fine carène, à son sommet avec une courte carène médiane. Antennes avec le scape dépassant un peu le bord antérieur du prothorax, le funicule grêle, le 1^{er} article plus gros et plus long que le 2^e, la massue ovale, bien détachée. Ongles très brièvement connés à la base. Forme oblongue. **Abarypeithes**, n. gen.
- Ovale, les antennes et les pattes courtes et épaisses, les articles 3-7 du funicule moniliformes, le rostre avec une fovéole interantennaire, les tarses chez le ♂ fortement dilatés, les ongles assez longuement connés..... **Hobarypeithes**, n. gen.

Gen. **SENECIOBIUS** Aurivillius

1921, in Lovén, Kring. Mount Elgon, p. 93, f. 44¹; Arkiv for Zool. Svenska Vetenskaps. 18 A, n° 23, 1926, p. 4.

Neoteripelus Hust., Revue Zool. Afr., XII, 1924, p. 180 — Marshall, Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 504.

Le génotype *S. Loveni* Auriv. a des caractères très tranchés, et dans le

1. Indication bibliographique répétée par l'auteur dans *Arkiv for zoologi* 1926, p. 4, note 1. AURIVILLIUS ayant figuré l'espèce génotype, le nom de *Seneciobius* a la priorité.

tableau des espèces *AURIVILLIUS* en fait une division basée sur la conformation du scape et du sillon basal du rostre, deux caractères qui ne se rencontrent pas au même degré chez les autres espèces, et en particulier le sillon basal est souvent réduit à une fine incision devant l'œil. Les corbeilles tarsales sont « ouvertes » mais les postérieures ont leur bord externe nullement tranchant mais plus ou moins épaissi et le plus souvent dédoublé, l'épaississement rugueux, non squamulé; la squamulation de l'intervalle des deux bords caractérisant les corbeilles dites « fermées ou cavernueuses », elles sont ici faussement fermées, mais non ouvertes au sens strict.

AURIVILLIUS a décrit ce genre en tête des *Otiorrhynchinae* et presque à la fin du même groupe, immédiatement avant les *Systates* il décrit le genre *Xestorrhinus* avec pour génétype *X. lobeliae*; cet éloignement porte à supposer de notables différences entre les deux genres; en fait ils sont extrêmement voisins; d'ailleurs *AURIVILLIUS* lui-même décrit encore *Xestorrhinus* (?) *brevirostris*, *favosus*; le point de doute (?) indique suffisamment l'hésitation de l'auteur; ses deux dernières espèces appartiennent aux *Seneciobius*.

Genre comptant actuellement 20 espèces environ, de formes assez différentes, et habitant les hautes montagnes. Analogue aux *Otiorrhynchus*; ses nombreuses espèces pourront être subdivisées en groupes aidant à la classification, mais n'étant nullement génériques.

Insectes noirs, parfois avec des pustules rouges, en dessus ordinairement glabres, exceptionnellement avec de petites squamules ne voilant pas le fond des téguments, parfois pubescents; en dessous pubescents et parfois squamulés.

Le tableau suivant comprend toutes les espèces connues.

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Scape antennaire à son sommet très brusquement et très fortement épaissi, en dessus convexe, en dessous profondément creusé, presque en forme d'oreillette. Rostre séparé de la tête par un sillon, en dessous large et profond, en dessus oblique de chaque côté et atteignant presque la fovéole frontale. Noir mat, entièrement et finement granulé, le prothorax resserré à sa base, les élytres dans leur milieu subparallèles, leurs séries de points indistinctes. Pattes robustes et râpeuses, tous les tibias fortement denticulés en dedans. Long. 22-24 mm. (subg. *Seneciobius* s. str.).
..... **Loveni** Auriv.
- Scape normalement épaissi au sommet plus ou moins claviforme. mais sans caractère particulier au sommet Rostre devant l'œil marqué ou non d'un sillon, ce sillon court, incisant tout au plus le bord latéral de l'aire dorsale. Tibias antérieurs au moins non denticulés, mais souvent spinulés (subg. *Neosystates* Hust.)... 2.
2. Pattes très robustes, les fémurs, même dans leur milieu, forte-

- ment sculptés, granulés-râpeux ou transversalement striolés, les tibias graduellement élargis, densément ponctués, les postérieurs au moins denticulés en dedans. Prothorax resserré à sa base. 3.
- Pattes plus élancées, les fémurs, dans leur milieu, lisses ou très finement et éparsément ponctués, les tarses normalement dilatés, le 2^e article plus fortement chez le ♂. 9.
3. Tarses remarquablement larges et courts, le 2^e article des postérieurs (♂, ♀) fortement transversal, le 2^e des antérieurs lamelliforme. Massue antennaire, soyeuse, cendrée. 4.
- Tarses postérieurs avec le 2^e article (♂) aussi long que large. Tous les articles du funicule plus longs que larges. Prothorax finement ponctué. Élytres subelliptiques, les séries de points distinctes, les interstries imponctués. Long. 11-11,5 mm. **kenyanus** Marsh¹.
4. Élytres, vus de profil, peu convexes, leur courbe dorsale peu plus élevée que celle du prothorax. Dessus glabre. Prothorax fortement resserré à sa base. Tibias postérieurs fortement denticulés en dedans, leur corbeille tarsale très étroitement cavernueuse. 5.
- Élytres, vus de profil, plus convexes, leur courbe dorsale plus élevée que celle du prothorax, pourvus contre le calus huméral, et en dehors, d'une impression oblongue, grande et assez profonde, le calus huméral petit mais accusé (vu de profil). Prothorax très brièvement resserré à sa base. Rostre pourvu d'une petite aire apicale triangulaire et sublisse. Ovale, convexe, noir, mat, pourvu en dessus de très petites squamules blanches et très éparses. **dispersesquamulatus**, n. sp.
5. Élytres pourvus sur les côtés de pustules rouges ou noires. 6.
- Élytres sur les côtés sans pustules, mais ordinairement plus fortement rugueux. 8.
6. Élytres ornés de pustules rouges (type) ou noires (var. *morio*), sur leur base et leurs côtés, reliées entre elles et formant sur les côtés une bande élevée, dentelée, dépassant le commencement de la déclivité postérieure. Prothorax finement granulé, mat. Élytres plus ou moins luisants, finement coriacés, avec ou sans lignes de granules. Long. 12-14 mm. **Jeanneli**, n. sp.
- Élytres presque mats, avec 5-6 lignes de petits points écartés. Prothorax ponctué. 7.
7. Élytres rugueux, sur les côtés, avant le milieu, avec trois pustules rouges. Long. 12 mm. **pustulosus** Auriv.²
- Élytres presque lisses, finement ponctués, avec une pustule sur l'épaule et 3-4 en arrière, rouges. Long. 12 mm. **laevis** Auriv.²

1. Espèce non vue.

2. Espèces non vues; la description étant muette sur la sculpture des fémurs, même celle du *nitidipennis*, leur insertion dans ce groupe laisse quelque doute; cependant si mon identification est exacte, *granulifer* et *nitidipennis* sont exactement placés,

8. Élytres avec 5-6 séries de petits points écartés, brillants, leur sculpture fine et coriacée. Prothorax distinctement ponctué. 2° article tarsal postérieur lamelliforme. Long. 13-15 mm.
 **nitidipennis** Auriv.
- Élytres finement granulés, sans lignes de points mais avec des lignes de granules allongés. Long. 13-15 mm. **granulifer** Auriv.
9. Élytres avec leur base étranglée et pas plus large que celle du prothorax. Noir, luisant, la sculpture dorsale fine. Tibias postérieurs très finement crénelés ciliés, le 2° article tarsal postérieur plus long que large. *Strictoseneciobius* (subg.)..... 10.
- Élytres non étranglés derrière la base..... 12.
10. Interstries des élytres plans sur la déclivité postérieure..... 11.
- Élytres avec l'extrémité des 3 ou 4 premiers interstries (non la suture) légèrement tuberculeux. Massue antennaire étroite, subcylindrique. Prothorax très brièvement resserré à sa base, cette dernière finement rebordée. Long. 7,5-8 mm. **subcallosus**, n. sp.
11. Antennes assez robustes, les articles 3-7 ovoïdes et pas plus longs que larges. Élytres distinctement ponctués-striés. Long. 12 mm.
 **brevirostris** Auriv.
- Antennes grêles, tous les articles du funicule plus longs que larges, la massue étroite. Prothorax avec sa plus grande largeur en arrière du milieu. Élytres très luisants, finement ponctués, les points des stries et des interstries de même grosseur. Long. 8-9 mm..... **ebenus**, n. sp.
12. Élytres striés ponctués ou foveolés 13.
- Élytres uniformément et finement granulés, les stries indistinctes. Noir de suie, mat, les côtés du metasternum avec une pubescence blanche, serrée. Prothorax non resserré à la base, ses angles postérieurs obtus, à ponctuation très fine et serrée. ♂ Deuxième article des tarsi antérieurs transversal, 2 fois aussi large que long, le 2° des postérieurs subtriangulaire et peu plus large que long. Long. 11-12 mm. **pectoralis**, n. sp.
13. Élytres ovales et courts, grossièrement sillonnés, les interstries costiformes; 7° et 8° stries et 8° interstries n'atteignant pas la base. Prothorax brièvement resserré à la base, ses côtés fortement arqués, à ponctuation fine sur le disque, plus forte et plus serrée granuleuse sur les côtés (subg. *Costaseneciobius*)..... 14.
- Élytres avec les interstries plans ou un peu convexes, les 7° et 8° stries atteignant la base ou se réunissant sur la base même.... 16.
14. Tous les interstries de même hauteur, étroits..... 15.
- Élytres avec les interstries 1-8 costiformes, les interstries pairs 2, 4, 6, 8, beaucoup plus étroits et moins élevés que les impairs; sillons chagrinés, leurs points espacés et séparés par de petits granules. Long. 8,3-9 mm..... **costatus** Marsh.

15. Élytres profondément fovéolés-striés, les fovéoles grandes, sub-carrées, sur le disque séparées par des cloisons étroites et presque aussi élevées que les interstries, sur la déclivité postérieure ces cloisons remplacées par des granules allongés. Long. 9-11 mm.
..... **favosum** Auriv.
- Élytres avec de larges sillons, obsolètement ponctués mais pourvus d'une série de granules assez gros (forme type) ou plus gros presque aussi élevés que les côtés (var. *vicinus*). Long. 8,3-10 mm.
..... **regularis**, n. sp.
16. Élytres non squamulés sur le disque 17.
- Oblong, brun de poix, luisant, les antennes et les pattes ferrugineuses, les élytres revêtus de petites squamules d'un vert nacré, espacées formant sur les interstries impairs de légères bandes, leur déclivité postérieure pourvue en outre de longues soies, claires et dressées. Long. 6 mm. **pilosus**, n. sp.
17. Front et rostre plans 18.
- Front et rostre convexes en dessus. Élytres oblongs, d'un brun de poix, mats, les points des séries assez grands, profonds, les interstries peu plus larges que les stries, convexes, alutacés et mats. Prothorax ponctué, la ligne médiane lisse. Long. 8-9 mm.
..... **brunneus**, n. sp.
18. Élytres noirs, leurs stries au moins médiocres, sans pustule. 19.
- Élytres noirs, avec quelques pustules rouges (ou noires, var.) sur la base et l'épaule, les points des séries très petits et espacés. Long. 10-15 mm. **basalis**, n. sp.
19. Rostre tricaréné. Métasternum pourvu devant les hanches d'une ligne de petites squamules blanches. Élytres à séries de points assez forts, ces séries géminées, les interstries alternativement un peu plus larges, pointillés, finement coriacés. Corbeilles tarsales postérieures étroitement fermées. Long. 10-12 mm.
..... **seriatus**, n. sp.
- Rostre plan, densément ponctué, la ligne médiane sublisse, les côtés à peine relevés. Élytres luisants, avec des séries de points moins gros, moins serrés, les séries non géminées, les interstries lisses, très finement pointillés. Corbeilles tarsales postérieures ouvertes. ♀. Tibias postérieurs pourvus d'un très petit ongle apical interne. Long. 11-12 mm. **nitens** Hust.

Subgen. **Seneciobius** Auriv., s. str.

Seneciobius (s.str.). **Lovéni** Aurivillius

Planche II, fig. 9.

In Lovén, Kring Mount Elgon, 1921, p. 93, f. 44; Arkiv. f. Zool. Svenska Vetensk., 48 A, n° 23, 1926, p. 4, f. 2 ♀. — *granulipennis* Hust., Rev. Zool. Afr., XII, 1923, p. 180 (*Neoteripelus*).

Mont Elgon, 3.300-3.400 m. sur les *Senecio* (Lovén, Lindblom), en juin.
 — District de l'Elgon, IV-V, 1914 (Dr Bayer), type de *granulipennis* Hust.,
 Cratère de l'Elgon au pied du pic Koitobbos, 4.000 m.; prairies alpines, 3-4.000 m., et dans les prairies à Bruyère, 3.500 m. 75 spécimens (Jeannel), st. 19 et 20.

Sub. gen. **Neosystates** Hustache

Voyage Alluaud et Jeannel en Afr. or., XIX, Curcul, 1929, p. 443.

Scape normalement épaissi au sommet, Rostre, devant l'œil, sans ou avec un sillon, dans ce dernier cas le sillon incisant tout au plus brièvement les bords latéraux de l'aire dorsale. Tibias antérieurs non denticulés en dedans. Élytres non resserrés derrière la base, les interstries non costiformes.

Seneciobius (Neosystates) nitidipennis Aurivillius

Mont Elgon 2.300-4.000 m. d'alt. 6 spécimens (Lovén). — Même région, versant est, 3.900-4.000 m., un spécimen rapporté avec quelque doute à cette espèce (Jeannel), st. 19.

Seneciobius (Neosystates) granulifer Aurivillius

Elgon, 2.300-3.300 m., VI, 2 exemplaires (Lovén) Elgon, prairies alpines, 3.900-4.000 m. 5 spécimens, pied du Koitobbos, 1 spécimen (Jeannel), st. 19.

Seneciobius (Neosystates) kenyanus Marshall

Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 505 (*Neoteripelus*).

Mont Kenya, VI, 1921, 3 ♂♂ (Van de Weyer).

Espèce non vue, placée ici parce que l'auteur indique les fémurs « transversalement striolés ou rugueux » mais qu'il dit voisine de *N. nitens* Hust., laquelle ne possède pas ce caractère.

Seneciobius (Neosystates) dispersesquamulatus, n. sp.

Ovale, noir, mat, revêtu de très petites squamules blanches, très éparses ne voilant pas le fond des téguments.

Rostre à peine aussi long que large, plan (♂) ou impressionné (♀), à son sommet avec une aire triangulaire élevée subulsi, ainsi que la tête densément ponctué, son sillon antéoculaire distinct, non prolongé en dessus, son front avec un point enfoncé. Yeux convexes. Scape antennaire droit, graduellement épaissi.

Prothorax deux fois aussi large que long, ses côtés fortement arrondis, à ses extrémités d'égale largeur et brièvement étranglé (♀), plus largement resserré en arrière (♂); fortement convexe, couvert de fins granules aplatis

irrégulièrement triangulaires, luisants, leurs intervalles mats et avec des granules beaucoup plus petits.

Élytres ovales et peu plus longs que larges (♀) ou plus étroits et plus longs (♂), avec les épaules obliquement arrondies, les côtés arqués, au sommet cintrés assez largement (♀) plus étroitement (♂); fortement convexes et le point le plus élevé de la courbe dorsale vers le milieu, la déclivité postérieure en quart de cercle; couvert de fins granules luisants, leurs intervalles avec des granules très petits et, particulièrement en arrière, entremêlé de soies piliformes, blanches et extrêmement courtes.

Tibias droits, les postérieurs denticulés, dessous finement granulé et revêtu d'une dense et courte pubescence grise, les derniers segments abdominaux dans le milieu glabres et luisants, le 5^e chez la ♀ avec une fovéole.

Long. ♀ 15 mm. ♂ 12 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des bruyères, 3.500 m.; 2 ♀♀, 1 ♂, st. 18.

Seneciobius (Neosystates) Jeanneli, n. sp.

Planche II, fig. 5 et 8

Noir, le prothorax mat densément et finement granulé, les élytres luisants, ornés sur leur base et leurs côtés d'une série de pustules rouges formant une bande élevée et dentelée.

Tête et rostre avec une ponctuation fine et serrée, le rostre plus ou moins longitudinalement déprimé, son sillon basal obsolète en dessus. Front avec un point enfoncé. Yeux convexes. Scape faiblement arqué, graduellement épaissi, son sommet non noueux.

Prothorax transversal, dilaté arrondi au milieu des côtés, en avant brièvement, en arrière largement et profondément étranglé; modérément convexe, couvert de petits granules aplatis, très serrés, irrégulièrement triangulaires, entremêlés de quelques très petits points peu visibles, le bord antérieur étroitement lisse.

Élytres ovales (♀), plus allongés (♂), convexes, pourvus de 6-8 lignes de petits granules, le disque coriacé, la bande basale rouge interrompue au milieu et ordinairement n'atteignant pas l'angle huméral, dilatée à ses extrémités, réunie ou séparée de la bande latérale, cette dernière dépassant le commencement de la déclivité postérieure.

Tibias postérieurs fortement denticulés. Sternun granulé, l'abdomen fortement ponctué, le 5^e segment fovéolé chez la ♀. Onychium ferrugineux.

Long. 12-14 mm.

Mont Elgon, versant est, entre 3.200 et 4.000 m. d'alt.; prairies alpines sur Senecio, et Camp III, zone des bruyères vers 3.500 m. Onze spécimens (st. 18, 19 et 20).

Variable quant à la sculpture élytrale, les points des séries plus ou moins petits, quant aux pustules rouges mais caractéristiques dans leur ensemble.

Var. **morio**, n. var.

Entièrement noir, les élytres sur la base et les côtés avec des élévations

noires, situées exactement à la place des pustules rouges, la sculpture dorsale plus forte, les téguments moins brillants, les lignes de granules parfois indistinctes.

Mêmes localités et en outre deux spécimens du cratère de l'Elgon au pied du Koitobbos, 4.000 m. les plus grands, dont le rostre partiellement et les tibias bruns semblent indiquer un spécimen non entièrement coloré. Onze spécimens, dont l'un porte l'indication « Chardon », sans doute un vagabond, les autres sur *Senecio*.

Cette variété diffère de *S. granulifer* Auriv. par les élytres moins ternes, beaucoup plus fortement rétrécis acuminés au sommet, la présence sur leur base et leurs côtés d'élévation pustuliformes, la sculpture non granuleuse mais coriacée, celle du prothorax plus rugueuse.

***Seneciobius (Neosystates) pustulosus* Aurivillius**

Arkiv. f. Zool. Svenska Vetensk., 48 A, N° 23, 1926, p. 6, 7.
Mont Elgon, 3.000-4.000 m., VI, 1 spécimen (Lovèn).

***Seneciobius (Neosystates) laevis* Aurivillius**

Mont Elgon, 2.300-3.300 m., VI (Lovèn).

***Seneciobius (Neosystates) nitens* Hustache**

L. c. p. 443, pl. X, f. 1 à 3¹ (*Neosystates*).
Monts Aberdare, Kinangop, vers 3.000-3.100 m., II, 1912 (Jeannel), st. 47.

***Seneciobius (Neosystates) seriatus*, n. sp.**

Oblong, noir, assez luisant, glabre, mais le métasternum pourvu, devant les hanches postérieures d'une ligne squamuleuse blanche, le sommet des tibias et les tarses revêtus de courts poils gris.

Rostre moins long que large, densément ponctué, tricaréné, la carène médiane étroite, lisse, les latérales obtuses et ponctuées. Tête finement ponctué, le front légèrement impressionné et avec un point plus gros. Yeux grands et fortement convexes, séparés du rostre par un sillon profond mais non prolongé en dessus, les tempes avec quelques fines stries arquées. Antennes médiocres, pubescentes; scape à peine arqué, graduellement épaissi, atteignant à peine le bord postérieur de l'œil; article 3-7 du funicule, transversalement arrondis, s'épaississant graduellement, le 7^e notablement plus gros que le 6^e, la massue ovale, acuminée dans sa moitié apicale.

Prothorax transversal, modérément arrondi-dilaté vers son milieu, resserré à ses extrémités, étroitement en avant, largement en arrière; modérément

1. Le rostre est beaucoup plus large que ne l'indique la figure.

convexe, la ponctuation serrée, double, les points les plus gros espacés, la ligne médiane imponctuée mais effacée à ses extrémités.

Élytres ovales, plus longs que larges, faiblement échancrés en arc à la base, au sommet assez largement rétrécis arrondis ensemble; pourvus chacun de 10 lignes de points assez gros, profonds, ces lignes géminées, les interstries plans, alternativement plus larges, très finement coriacés et avec quelques très petits points sur le disque, vers le sommet et les 2-3 marginaux sur toute leur longueur, devenant mats, plus fortement sculptés, les marginaux subgranulés.

Tibias robustes, leurs spinules apicales noires, les postérieurs en dedans avec 2-4 spinules assez fortes; tarsi dilatés, le 2^e article des antérieurs à peine deux fois aussi large que long, le 2^e des postérieurs subtriangulaire et peu plus large que long.

♂. Rostre et élytres plus étroits.

Long. 10-12 mm.

Mont Kinangop, prairies alpines, 3.500-3.700 m.; st. 48; 3 ♀♀, 1 ♂.

Seneciobius (Neosystates) pectoralis, n. sp.

Oblong, noir de suie, très peu luisant, les élytres très mats, pourvu en dessus, sur les angles du prothorax et la déclivité des élytres de quelques soies noires, excessivement courbes et dressées, sur les meso et metasternum d'une pubescence squamuleuse d'un blanc de neige, serrée, de quelques poils fins sur les hanches antérieures, sur la base de l'abdomen.

Rostre moins long que large, peu élargi en avant, brièvement échancré en arc à son sommet; convexe, à sa base, près de l'insertion antennaire avec une légère impression plus densément ponctuée, la ponctuation très fine, entremêlée de quelques points un peu plus gros, la ligne médiane imponctuée sauf au sommet, pourvu à sa base, devant l'œil d'un très court et fin sillon. Tête convexe, la ponctuation plus fine que celle du rostre, les points excessivement petits, les points plus gros plus nombreux près des yeux, le front convexe et en son milieu avec un petit point. Yeux médiocrement convexes. Antennes courtes; scape peu arqué, graduellement et assez fortement épaissi au sommet; funicule court, le 2^e article renflé, un peu moins long que le 1^{er} et plus long que large, les suivants grossissant fortement, transversaux, arrondis sur leurs côtés, le 7^e très gros, la massue ovale, grosse, fortement acuminée dans sa moitié apicale, soyeuse, cendrée.

Prothorax transversal, modérément élargi un peu en avant du milieu, de ce point les côtés en avant régulièrement arqués, en arrière non resserrés devant les angles postérieurs, les extrémités tronquées, le bord antérieur étroitement marginé de ferrugineux; convexe, non impressionné à ses extrémités, les points petits, profonds et très serrés, entremêlés de points un peu plus gros, particulièrement sur les côtés, les flancs granulés, la ligne médiane lisse, abrégée à ses extrémités.

Élytres oblongs, à leur base un peu plus larges que celle du prothorax, leur plus grande largeur un peu avant le milieu, de moitié plus longs que larges; convexes, complètement recouverts d'une granulation régulière mais microscopique, quelques granules légèrement plus gros dessinant des lignes à peine distinctes.

Pattes robustes, peu luisantes, le 2^e article tarsal. Pas d'impression sur le 5^e segment ventral.

Long. 11-12 mm.

Mont Elgon, pied du Koitobbos, versant est, 3.900-4.000 m., st. 19.

Une paire.

Seneciobius (Neosystates) brunneus, n. sp.

Oblong, les élytres d'un brun de poix, les antennes d'un noir de poix, le reste d'un brun ferrugineux plus ou moins clair, revêtu sur les côtés du prothorax et sur les élytres d'une très fine pubescence grise et couchée, éparsée, peu apparente, sur les élytres un peu plus dense sur la déclivité postérieure.

Rostre à peine aussi long que large, peu dilaté en avant, brièvement échancré au sommet, en dessus assez fortement convexe ainsi que la tête, comme cette dernière, à ponctuation serrée, entremêlée de petits points, dans le milieu en arrière relevé, subcaréné. Front avec une petite fovéole oblongue. Yeux fortement convexes. Antennes courtes, assez robustes, scape peu arqué, graduellement mais au sommet plus brusquement épaissi, atteignant le bord postérieur de l'œil; funicule avec le 1^{er} article obconique, épais au sommet, à peine deux fois aussi long qu'épais, le 2^e obconique, moins long que le 1^{er}, les suivants graduellement plus épais, arrondis, les 5^e, 6^e, 7^e transversaux, le 7^e beaucoup plus épais que le 6^e, la massue forte, allongée, brièvement arrondie à sa base, fortement acuminée dans son tiers apical et cendrée, soyeuse.

Prothorax un peu plus large que long, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, de ce point en avant rétréci et les côtés arqués, derrière le bord antérieur très brièvement et légèrement resserré, en arrière les côtés d'abord arqués, puis devant la base largement mais peu fortement resserrés; bord antérieur légèrement sinué au milieu et lisse; modérément convexe, marqué de points peu plus gros que ceux de la tête, devenant très serrés sur les côtés, sur le disque les intervalles aussi grands que les points et pointillés, la ligne médiane en son milieu imponctuée et un peu élevée, subcarénée.

Élytres oblongs, presque deux fois aussi longs que larges, obliquement élargis derrière la base, rétrécis en ogive dans leur moitié postérieure, assez étroitement arrondis au sommet; modérément convexes et leur déclivité postérieure assez forte; pourvus chacun de 10 séries de points assez grands, profonds, peu serrés, effacés au sommet, les interstries convexes, alutacés et mats. Pattes robustes, les tibias postérieurs finement denticulés en dedans. Deuxième article des tarses antérieurs subrectangulaire et de moitié plus

large que long, celui des postérieurs triangulaire et pas plus large que long. Sternum rugueux; base de l'abdomen légèrement (♀) ou très profondément impressionnée (♂), le 5^e segment plan (♂) ou au milieu de sa base avec un sillon et à son sommet renflé (♀).

Long. 8-9 mm.

Mont Elgon, versant est et pied du Koitobbos, 3.900-4.000 m., st. 19. Sur *Lobelia*.

Huit spécimens, pour la plupart dépourvus de leur pubescence, laquelle est très délicate et semble très fugace.

Le ♂ est plus étroit que la ♀.

Seneciobius (Neosystates) basalis, n. sp.

Planche II, fig. 2

Noir, luisant, les élytres soit luisants, soit mats, mais ornés sur leur base de pustules rouge de sang, réunies à leur base et formant une bande interrompue au milieu, prolongée sur les côtés par un, deux, ou trois rameaux, le 3^e le plus long, atteignant, rarement dépassant le milieu des côtés.

Rostre aussi long que large, peu élargi en avant, au sommet brièvement échancré, devant les yeux avec un étroit sillon, en dessus longitudinalement impressionné, avec une carène médiane lisse, les côtés en carènes obtuses et densément ponctuées. Tête convexe, le front plan, profondément fovéolé, ponctué comme le rostre, les tempes avec de fines stries arquées. Yeux fortement convexes. Antennes robustes, courtes; scape très peu arqué, graduellement épaissi, au sommet plus fortement, dépassant le bord postérieur de l'œil, les deux premiers articles du funicule subégaux, les suivants courts, s'épaississant un peu, la massue cendrée, elliptique.

Prothorax transversal, tronqué et d'égale largeur à ses extrémités, peu élargi sur les côtés, ces derniers presque régulièrement arqués; peu convexe, la ponctuation assez fine, peu serrée dans le milieu, davantage sur les côtes.

Élytres ovales, de moitié environ plus longs que larges, obliquement élargis derrière la base, au sommet en ogive assez largement arrondie; convexes, à fond lisse, pourvus chacun de 7 lignes complètes et de 2 incomplètes de très petits points très écartés, et entre ces lignes de quelques points microscopiques.

Tibias en dedans avec quelques soies spinuleuses noires, les postérieurs en outre avec 4-5 granules râpeux, plus gros chez le ♂. Deuxième article des tarsi antérieurs à peine deux fois aussi large que long (longueur de la partie élargie seulement) (♀), ou notablement plus large (♂), le 2^e des postérieurs moins long que large, trapézoïdal (♂) ou triangulaire (♀).

Dessous coriace, subgranulé sur les côtés du métasternum, chez la ♀ le 5^e segment avec une fovéole médiane et le sommet un peu renflé.

Long. 10-15 mm.

Mont Kinangop. prairies alpines, 3.500-3.700 m., st. 48; 45 spécimens.

Cette longue série de spécimens permet de constater la variabilité de l'espèce; le prothorax ordinairement non resserré à ses extrémités, est parfois sensiblement resserré, particulièrement chez le ♂; sa ponctuation parfois très fine et éparse, chez un spécimen très serrée; quant aux élytres leur éclat est souvent vif, mais parfois complètement mat, le nombre de leurs pustules variable, l'un des spécimens entièrement noir, deux autres ayant une pustule supplémentaire latérale en arrière du milieu.

Cette espèce doit avoir quelque rapport avec *S. pustulosus* Auriv. et *laevis* Auriv. décrits de l'Elgon, sur un seul spécimen, et possédant l'un trois pustules sur le bord antérieur de l'élytre, l'autre 3-4 plus grosses; elles sont décrites l'une et l'autre en trois lignes; notre espèce, par sa sculpture élytrale doit se rapprocher de *laevis*.

Seneciobius (Neosystates) pilosus, n. sp.

Oblong, brun de poix, luisant, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux, les élytres revêtus de petites squamules d'un vert nacré, oblongues, espacées formant sur les interstries impairs des bandes légères, en avant les interstries pairs sans squamules, pourvus en outre de soies claires longues et dressées sur la déclivité postérieure, rares et courtes sur le disque mais assez longues et dressées vers les épaules.

Rostre transversal, peu élargi en avant, fortement échancré en arc au sommet, plan, la ponctuation très fine, allongée et espacée. Tête lisse, ponctuée comme le rostre, le front fovéolé, les yeux assez fortement convexes. Antennes robustes; scape arqué, à pubescence dressée, les cils du funicule hérissés, le 1^{er} article plus de deux fois aussi long que le 2^e, le 2^e obconique et de moitié plus long que large, les suivants sensiblement de même largeur, courts et arrondis, la massue oblongue et peu plus longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax peu plus large que long, en avant assez largement mais faiblement resserré, la base très finement rebordée et aussi large que le bord antérieur, les côtés modérément arqués, convexe; lisse, luisant, les points très petits et épars, émettant de courts poils couchés, plus nombreux sur les côtés.

Élytres ovales, plus longs que larges, les côtés peu arqués dans le milieu; convexes, les points des séries médiocres en avant, très petits en arrière, les interstries larges, plans, leurs points petits, espacés et squamulés, les trois premiers sur leur moitié antérieure à points obsolètes, très écartés et glabres.

Tibias, en dedans vers le sommet granulés-râpeux et brièvement ciliés, tous pourvus d'un ongllet apical, celui des postérieurs plus fort.

Long. 6 mm.

Mont Kinangop, prairies alpines, 3.500-3.700 m., st. 48; deux ♀ ♀.

L'un des exemplaires à la ponctuation du prothorax plus forte mais identique à l'autre quant aux caractères.

Cette espèce se rapproche de *S. breviostris* Auriv. ; elle en diffère par le prothorax plus longuement rétréci en avant, sa plus grande largeur en arrière du milieu, les élytres brièvement dilatés et arrondis derrière la base, leur revêtement particulier ; elle est moins allongée, plus convexe que *S. rufulus*, ses bandes élytrales moins tranchées, leurs squamules plus larges et leurs soies plus longues.

Subgen. **Costaseneciobius**, nov.

Élytres courts, connexes, leurs interstries costiformes, leur base non étranglée.

Type : *S. regularis*, n. sp.

Seneciobius (Costaseneciobius) regularis, n. sp.

Planche II, fig. 4

♀ Brun de poix, pourvu sur les côtés du prothorax et dans les sillons des élytres de poils sétiformes, gris, excessivement courts et espacés.

Antennes robustes, le scape dépassant un peu le bord postérieur de l'œil, les articles 3-7 du funicule grossissant graduellement et le 7^e beaucoup plus large que le 6^e. Rostre moins long que large.

Prothorax transversal, sur le disque avec une double ponctuation écartée et une ligne médiane impunctuée, abrégée à ses extrémités, ses côtés granulés.

Élytres largement ovales, les interstries (deux externes exceptés) relevés en fines côtes régulières, séparant de larges sillons obsolètement ponctués mais pourvus d'une série de granules assez gros, ceux des séries latérales un peu plus gros ; au sommet assez longuement rétrécis subacuminés.

Tibias postérieurs finement granulés-râpeux sur leur face interne.

Meso et metasternum finement granulés, l'abdomen ponctué.

♂ Élytres plus étroits et plus longs ; base de l'abdomen profondément impressionnée.

Tous les autres détails de la forme et de la sculpture conformes à ceux de *S. costatus* Marsh., sauf les élytres plus longuement rétrécis au sommet.

Long. 8,3-10 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des Bruyères, est, 3.500 m., st. 18. 9 spécimens.

var. **vicinus**, nov. — Très semblable à *S. regularis* m. dont elle n'est peut-être qu'une race, et s'en distinguant par les caractères suivants : Rostre sensiblement plus étroit et par suite plus long, aussi long que large ; côtes élytrales presque aussi larges que les sillons, les sillons avec des granules gros, allongés, et presque aussi élevés que les côtes, séparés par des intervalles moindres qu'eux, les granules des deux séries extrêmes plus petits.

Long. 8,3-10 mm.

Chip Cherangani, Marakawet, 3.500 m., st. 32. Quatre spécimens.

Seneciobius (Costaseneciobius) costatus Marshall

Ann. Mag. Nat. Hist. (10), VI, 1930, p. 556, fig. 1 (*Xestorrhinus*).

Uganda : N. Bugishu, 2.800-3.000 m. (Dr. Carpenter). — Mont Elgon, Bulambuli, VIII, 1929 (G. Hancock).

Seneciobius (Costaseneciobius) favosus Aurivillius

Arkiv. f. Zool. Svenska Vetensk. 18 A, n° 23, 1926, p. 16 f. 6 (*Xestorrhinus*).

Mont Elgon, 2.000 m. en juin, six spécimens (Lovén). Chip Cherangani, Marakawet, 3.500 m. (Jeannel), st. 32.

Subgen. **Strictoseneciobius**, nov.

Élytres resserrés latéralement derrière la base, cette dernière rebordée à ses extrémités.

Seneciobius (Strictoseneciobius) brevirostris Aurivillius

L.c. p. 15, f. 5 (*Xestorrhinus*?).

Mont Elgon, 3300-3400 m. en juin (Lovén). — Mont Elgon, versant est, prairies alpines, pied du Koitobbos, camp III, zone des bruyères, 3.900 à 4.000 m. 40 spécimens (Jeannel), st. 18 et 19. — Elgon à 4.000 m., V. 1932 (E. Gibbins, British Museum).

Chez cette espèce les hanches postérieures sont enfoncées et par suite elle appartient au genre *Seneciobius*.

La taille varie de 8 à 12 mm. ; la ponctuation du prothorax est très variable mais toujours très fine, parfois presque effacée, rarement un peu serrée; l'onychium est roux.

Quelques spécimens portent l'indication « *Lobelia* » et d'autres « Char-dons ».

Seneciobius (Strictoseneciobius) ebeninus, n. sp.

Planche II, fig. 1

Noir d'ébène, luisant, la sculpture dorsale très fine, les antennes et l'onychium d'un brun ferrugineux, les côtés du rostre et du prothorax pourvus d'une fine pubescence cendrée, éparses, ceux des élytres de poils squamuleux, couchés, teintés de bleu ou de vert métallique, espacés, les pattes avec une fine pubescence grise, le dessous avec une pubescence analogue à celle des élytres mais plus dense, particulièrement sur les côtés.

Rostre : ♀ un peu moins long que large, faiblement conique, un peu élargi en avant par les ptérygies, au sommet brièvement échancré, en dessus plan, la ponctuation fine, plus serrée sur les côtés, les scrobes atteignant presque les yeux; ♂, plus étroit, plus conique. Front convexe avec un point enfoncé. Yeux fortement convexes. Antennes grêles; scape

légèrement arqué, brusquement épaissi au sommet, atteignant le bord antérieur du prothorax; funicule avec les deux premiers articles assez allongés, le 2^e un peu moins que le 1^{er}, les articles 3-5 au moins un peu plus longs, le 6^e seulement aussi long que large et le plus court, le 7^e plus long, la massue allongée.

Prothorax transversal, à ses extrémités d'égale largeur et latéralement étranglé, plus fortement en arrière; fortement convexe, très légèrement déprimé à ses extrémités, la ponctuation très fine et très éparse.

Élytres brièvement étranglés à la base, très brièvement (♂), ovoïdes, très obliquement arrondis-dilatés de la base aux épaules, les côtés arqués, leur plus grande largeur vers le tiers antérieur, en arrière longuement et fortement rétrécis, au sommet étroitement arrondis subacuminés ensemble; convexes, latéralement comprimés en arrière, leur déclivité postérieure oblique commençant vers leur milieu; disque luisant, parsemé de très petits points, les stries imperceptibles et leurs points ni plus gros ni plus serrés que ceux des interstries.

Pattes assez robustes, le 2^e article des tarsi triangulaire, celui des postérieurs plus long que large. Tibias postérieurs denticulés en dedans.

Long. 8-9 mm.

Mont Elgon, zone des bruyères et versant est, 3.500-4.000 m., st. 18;

Trois ♀, deux ♂.

Obs. — Une autre espèce, très voisine de celle-ci mais de forme plus large, existe au Marakwet, Chip Cherangani, mais l'unique spécimen qui la représente étant mutilé de ses antennes, il ne peut être décrit.

Seneciobius (Strictoseneciobius) subcallosus, n. sp.

Noir, les antennes ferrugineuses, les pattes d'un brun roux, les genoux et les tibias au sommet plus clairs, les tarsi foncés mais avec le 4^e article d'un roux clair, les élytres pourvus sur les côtés de quelques très petites squamules piliformes, verdâtres, les soies très courtes, peu visibles, leur déclivité postérieure pourvue de chaque côté près du bord, de 3-4 petites élévations tuberculeuses.

Tête et rostre à ponctuation fine, peu serrée, le front fovéolé et les yeux convexes. Antennes avec le scape arqué et fortement épaissi au sommet, le 2^e article du funicule un peu moins long que le 1^{er}, les 3^e, 4^e, 5^e, subconiques et un peu plus longs que larges, les 6^e et 7^e seulement aussi longs que larges et peu plus épais, la massue allongée, étroite, plus longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax avec sa plus grande largeur près du milieu, resserré à ses extrémités, plus largement en avant qu'en arrière; assez densément ponctué mais les points peu profonds et assez grands, la ligne médiane imponctuée dans le milieu.

Élytres elliptiques, derrière la base les côtés régulièrement et assez for-

tement arqués; en arrière fortement rétrécis et au sommet brièvement arrondis; points des séries médiocres, plus petits en arrière, les interstries larges, plans et lisses, les 6 premiers vers leur sommet légèrement tuberculés et leurs soies plus longues.

Tibias postérieurs en dedans assez fortement granulés denticulés sur leur moitié apicale; tarsi antérieurs avec le 1^{er} article un peu plus long que large (♂), de moitié plus long (♀).

Long. 7, 5-8 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des Bruyères, 3.500 m.; st. 18; une paire.

Cette espèce diffère de *S. brevirostris* Auriv. par ses antennes plus longues, la proportion des articles différente, la massue moins large et plus longue, les élytres derrière la base moins brusquement et plus régulièrement élargis, en arrière plus longuement rétrécis, moins convexes et avec des élévations caractéristiques.

Gen. **XESTORRHINUS** Aurivillius

Arkiv. f. Zool. Svensk. Vetensk. 18, A, n° 23, 1926, p. 13. — Marshal Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 504.

Génotype: *X. lobeliae* Auriv., p. 14, f. 4.

Ce genre ne comprend que le seul génotype :

Xestorrhinus lobeliae Aurivillius

Planche II, fig. 3

Elytres à déclivité postérieure oblique, subplane (rappelant celles des *Parasystates*), à son sommet légèrement renflée en bourrelet, au sommet même les 2^{es} interstries se rapprochant, n'étant séparés que par une étroite ligne (suture très rétrécie), plus en avant le 4^e interstrie se réunit au 6^e, et le 3^e au 7^e, et sont reliés au sommet du 2^e par un prolongement commun. Pattes peu robustes, les fémurs pointillés dans leur milieu, les tibias antérieurs et intermédiaires (♂, ♀) non denticulés en dedans, les postérieurs finement granulés-subdenticulés (♂), ou seulement avec 3-4 petites spinules (♀), tous les tibias pourvus à leur sommet interne d'un très petit onglet [perpendiculaire à l'axe, peu plus long que les soies marginales; tarsi assez larges, le 2^e article des antérieurs subrectangulaire moins (♀) ou plus (♂) de deux fois aussi large que long, le 2^e des postérieurs transversal (♂) ou triangulaire et seulement aussi long que large (♀). Episternes métathoraciques linéaires, leur suture obsolète, extrêmement fine.

En outre des différences signalées ci-dessus, le ♂ se distingue de la ♀ par sa forme un peu plus étroite, le rostre un peu moins large et un peu plus long, l'onglet des tibias un peu plus fort, l'impression abdominale plus profonde, le 5^e segment ventral au sommet plus étroitement rétréci, arrondi, mais sans l'impression caractéristique de la ♀; son génitalia est remar-

quable. En somme les différences sexuelles secondaires sont faibles¹.

Espèce très distincte que sa pubescence bleue ou verte formant sur les élytres de nombreuses taches permet de reconnaître aisément.

Mont Elgon, 2.300-4.000 m. en grand nombre sur *Lobelia* (Lovén). — Cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, sur *Lobelia*, st. 20; 80 spécimens (Jean-
nel).

Gen. **SAENECIOBIUS**, nov.

Génotype : *Otiorrhynchus Raffrayi* Fairm.

Genre très voisin de *Seneciobius* dont il diffère essentiellement et presque uniquement par la conformation du rostre en arrière, les hanches postérieures étant légèrement enfoncées comme chez les *Seneciobus*.

Les pattes sont de grosseur normale, les tarses étroits, le 2^e article chez le ♂ à peine plus large que chez la ♀.

Abyssinie, 1882 (A. Raffray).

Gen. **TERIPELUS** Heller

Génotype : *T. subpilosus* Hell. — Erythrée, Asmara (D. Kristensen).

Génotype non vu. Je rapporte à cette espèce trois spécimens provenant d'Abyssinie : Keren Bogos, Harrar, Abyssinie (Raffray), et aussi *Otiorrhynchus brachyderoides* Fairm. (Abyssinie).

Les deux espèces peuvent être séparés ainsi :

1. Rostre tricaréné; tête densément ponctuée; antennes robustes, le scape épais, linéaire; prothorax grossièrement et densément ponctué; élytres striés ponctués, les points très serrés. Long. 6-7 mm. **subpilosus** Heller
- Rostre sans carène médiane, les carènes latérales très fines; tête convexe, à ponctuation fine et éparse; antennes et pattes d'un roux ferrugineux, les antennes fines, le scape au sommet claviforme et dépassant le bord antérieur du prothorax, Prothorax luisant, sa ponctuation assez fine et espacée. Élytres ponctués sériés, les interstries plus larges que les séries et plans Long. 7-7,5 mm. **brachyderoides** Fairm.

Gen. **EURYPUS**, nov.

Tête transversale, les yeux latéraux, petits, dépigmentés, luisants. Rostre en arrière convexe en dessus, vers l'insertion antennaire fortement échancré par les scrobes et moitié de la largeur du front. Base du prothorax et des

¹ AURIVILLIUS dit n'avoir pu les distinguer, sans doute parce qu'il n'a pas eu recours à la dissection de l'organe génital.

élytres légèrement échancrée en arc. Tibias graduellement et fortement élargis, comprimés, leur arête dorsale subcarénée, les tarses courts et très larges, les antérieurs avec le 2^e article plus de deux fois aussi large que long. Autres caractères dans le tableau. Facies d'un très petit *Seneciobius*. Brun, les élytres avec de fines soies.

Génotype : *Leptospyris laevis* Hust., Voy. Alluaud et Jeannel Afr. Or., XIX, Curc. 1929, p. 403; mont Kenya.

Gen. PALAEPUS, nov.

Tarses remarquables, le 1^{er} article très grand, subovale, subtronqué à son extrémité, en dessous légèrement concave, le 2^e très petit mais deux fois aussi large que long, le 3^e un peu plus large et environ 3 fois aussi long que le 2^e, ses lobes étroits et parallèles, le 4^e dépassant les lobes du 3^e de la moitié de sa longueur, les ongles assez longs et connés dans leur moitié basale; tous les articles en dessus avec une fine pubescence jaune, en dessous feutrés et jaunes. Tête enfoncée dans le prothorax presque jusqu'aux yeux, transversale, son vertex (dégagé du prothorax) fortement bombé, saillant au-dessus du front, finement alutacé-granulé; front un peu plus large que le rostre, les yeux moyens, peu convexes, oblongs et avec des facettes. Rostre subvertical, un peu plus long que large, en avant faiblement élargi par les ptérygies, au sommet brièvement échancré, les mandibules larges, fortement dentées en leur milieu, le menton avec deux soies, le sous-menton indistinct; scrobes latéraux, grands, triangulaires, en arrière s'affaiblissant modérément et atteignant les yeux.

Antennes subapicales, fines; scape droit, dépassant le bord antérieur du prothorax, subégal à la longueur des 7 articles du funicule, à son sommet modérément épaissi; deux premiers articles allongés, le 2^e un peu moins long que le 1^{er}, les 6^e et 7^e subconiques et aussi longs que larges, la massue ovale-oblongue, son 1^{er} article conique et pas plus long que large.

Prothorax grand, aussi large que les élytres, subglobuleux, la base subtronquée, le bord antérieur très oblique (vu de profil). Pas d'écusson. Élytres oblongs, leur base formant avec celle du prothorax un angle obtus, les épaules effacées, la déclivité postérieure arquée et verticale; pourvus chacun de 10 séries de points.

Fémurs inermes, modérément claviformes. Tibias graduellement élargis, légèrement sinués et comprimés, les antérieurs et intermédiaires à leur sommet arrondis en dessus, obliquement coupés en dehors, les postérieurs à troncature apicale ovale, large, glabre, ciliée sur ses bords et presque perpendiculaire à l'axe du tibia.

Prosternum avec son bord antérieur arqué, les hanches insérées trois fois plus près du bord antérieur que du bord postérieur. Hanches antérieures contiguës, les intermédiaires subcontiguës, les postérieures à écartement seulement de moitié aussi large que la hanche. Métasternum concave en son

milieu, entre les hanches intermédiaires et postérieures extrêmement étroit, linéaire, ses épisternes très étroits, indistincts, ainsi que leur suture, les hanches postérieures n'atteignant pas tout à fait le bord de l'élytre, la saillie abdominale tronquée en avant. Deuxième segment ventral peu moins long que les 3^e et 4^e réunis, sa suture avec le 1^{er} rectiligne, les autres sutures profondes, le 5^e segment peu plus court que les trois précédents réunis, son sommet sinué-échancré (♀) ou fovéolé échancré et l'extrémité du pénis saillante en forme de lame verticale ¹.

Aptère et subglabre.

Genre remarquablement tranché par plusieurs de ses caractères et notamment la conformation des tarses.

Une seule espèce.

Palaepus Jeanneli, n. sp.

Oblong, marron, les antennes, le sommet des tibias ferrugineux, les tarses jaunes; assez luisant.

Rostre avec une large et profonde impression médiane, s'effaçant avant la base, pourvu de fines soies, comme le front avec des points épars, médiocres mais enfoncés. Antennes fines, le scape brusquement et assez fortement épaissi au sommet, les cils du funicule et de la massue jaunes, le 4^e article de moitié plus long que le 3^e.

Prothorax brièvement resserré à sa base, le bord antérieur un peu moins large que la base; convexe, plus fortement chez le ♂, de chaque côté obliquement déclive devant la base; lisse, la ponctuation très fine et très éparse, pourvu de quelques poils très courts, redressés en avant (♂), couchés vers la base.

Elytres oblongs, plus longs que larges, plus étroits chez le ♂, les stries dorsales fines, leurs points petits, séparés par des intervalles plus grands que les points, les stries latérales plus fortes et leurs points plus serrés, toutes vers le sommet plus profondes; interstries larges, en avant peu, en arrière plus distinctement convexes, pourvus d'une série de petits points piligères espacés, les soies très courtes (♀) ou assez longues, particulièrement sur la déclivité postérieure (♂), redressées, jaunes.

Long. 4,5 - 5,5 mm.

Camp III de l'Elgon, 3.500 m., zone des Bruyères, types; pied du Koi-tobos, 4.000 m.; 3 ♀♀, 3 ♂♂. (st. 18 et 19).

Gen. NEOMIAS Hustache

Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XVIII, 1936, p. 433.

Génotype : *alpinus* Hust. Voy. Alluaud et Jeannel, Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 452 (*Omiás*).

1. Caractère observé sur les trois mâles étudiés et qui ne semble pas provenir de la préparation de l'insecte dont les téguments sont assez durs.

Genre comprenant 10 espèces capturées entre 2.800 et 4.500 m., donc tout à fait caractéristique de la région alpine.

TABLEAU DES ESPÈCES

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Antennes robustes, le scape large dès la base, comprimé, atteignant au plus le bord antérieur du prothorax. Forme courte noire, glabre, les antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux | 2. |
| — Antennes avec le scape mince à la base, non comprimé..... | 4. |
| 2. Deuxième article du funicule plus long que large..... | 3. |
| Ce même article pas plus long que large, les suivants moniliformes. Rostre bisillonné et tricaréné. Long. 3 mm..... | |
| 3. Funicule avec le 2 ^e article du double au moins aussi long que large. Ptérygies débordant sensiblement les côtés du rostre. Long. 7 - 7,5 mm | monilicornis Hust.† |
| — Funicule avec le 2 ^e article peu plus long que large, les suivants transversaux. Long. 3,5 - 4 mm..... | major Hust. |
| 4. Prothorax sans impression latérale..... | 5. |
| — Prothorax de chaque côté avec une impression ponctuée. Noir les élytres plus longs que larges, glabres. Long. 4-4,2 mm. | crassicornis Hust. |
| 5. Disque des élytres avec une pubescence soulevée ou très courte et couchée..... | 6. |
| — Élytres glabres, luisants | 8. |
| 6. Élytres ovales, courts, leur pubescence assez longue, dressée... | 7. |
| — Élytres oblongs, leur pubescence, très courte, couchée. Tarses fortement dilatés. Long. 3,8 - 4,8 mm..... | latipes , n. sp. |
| 7. Prothorax à ponctuation grossière et très serrée. Long. 4,1-4,9 mm..... | cribricollis Hust. |
| — Prothorax avec des points médiocres séparés par des intervalles alutacés de 2 à 3 fois aussi grands que les points..... | alpinus Hust. |
| 8. Ongles normalement connés..... | 9. |
| — Ongles écartés, connés à l'extrême base seulement. Dessus à reflet métallique verdâtre. Prothorax imponctué sur le milieu du disque. Long. 3,7-4,2 mm..... | viridescens , n. sp. |
| 9. Rostre tricaréné. Massue antennaire oblongue. Noir, Long. 3,5-4,5 mm..... | ovulum , n. sp. |
| — Rostre en avant profondément impressionné, mais sans carène médiane. Insecte cuivreux..... | kenyae Hust. |

1. La fig. 11 ne reproduit pas exactement la forme et la largeur des articles antennaires.

***Neomias ovulum*, n. sp.**

Ovale, fortement convexe, noir, luisant, glabre, les pattes et les antennes ferrugineuses.

Rostre transversal, se rétrécissant un peu jusqu'au sommet, pourvu de trois carènes, séparées par deux sillons ponctués, les latérales (bord supérieur du scrobe) arquées, rapprochées dans le milieu, en arrière n'atteignant pas tout à fait le niveau de l'œil, la médiane élargie au sommet, leurs intervalles densément ponctués ainsi que le front. Tête faiblement conique, fortement transversale, les tempes arquées et moins longues que le diamètre de l'œil, le front large, plus de deux fois aussi large que le dos du rostre entre l'insertion des antennes, peu convexe, fovolé au milieu; vertex avec des points épars et moindres que ceux du front. Yeux un peu convexes. Antennes avec le scape arqué, épaissi au sommet, les deux premiers articles du funicule subégaux, les 3^e et 4^e plus longs (♀) ou aussi longs (♂), les suivants à peine aussi longs que larges, la massue oblongue, son 1^{er} article conique et à peine plus long que large.

Prothorax presque deux fois aussi large que long (♀), un peu moins large (♂), à la base un peu plus large qu'en avant, et les côtés peu arqués, la ponctuation aussi forte que celle du front, les points serrés le long de la base, espacés sur le disque, leurs intervalles deux fois au moins aussi grands que les points.

Élytres brièvement ovales, les côtés derrière la base légèrement sinués, les points des séries assez gros, profonds, leurs intervalles à peine aussi grands que les points, les interstries larges, lisses, plans, sur la déclivité postérieure à peine subconvexes; au sommet fortement rétrécis, subacuminés (♀), plus obtus (♂).

Pattes robustes, finement ponctuées; fémurs à pubescence très fine, les postérieurs atteignent seulement le 5^e segment ventral; tibias vers leur sommet à pubescence et cils jaunes, les antérieurs arrondis à leur sommet, les postérieurs à corbeille tarsale oblique, ciliée sur les bords; 1^{er} article des tarsi triangulaire et pas plus long que large. Dessous coriacé, éparsément ponctué.

Long. 3,5-4,5 mm.

Chip Cherangani, Marakwet, 3.500 m. d'altit., st. 32; seize spécimens.

Quelques spécimens ont un léger reflet cuivreux.

***Neomias impressus*, n. sp.**

Noir, les élytres, à reflet bronzé, les antennes et les pattes ferrugineuses, les fémurs plus foncés.

Rostre transversal, conique, les ptérygies débordant un peu les côtés, légèrement impressionné longitudinalement, la ponctuation profonde, rugueuse sur les côtés. Tête peu convexe, la ponctuation éparsée dans le milieu, plus

fine en arrière, le front fovéolé, les yeux fortement convexes. Antennes robustes; scape arqué, assez fortement épaissi au sommet; deuxième article du funicule à peine moins long que le 1^{er}, les suivants graduellement et assez fortement épaissis, le 3^e subconique, aussi long que large, les suivants transversaux, arrondis, le 7^e fortement transversal, la massue oblongue et presque aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax presque aussi long que large, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés vers le milieu obliquement impressionnés et le bord latéral sinué en dedans; convexe, la ponctuation forte, profonde mais peu serrée.

Élytres ovales, plus longs que larges, fortement convexes, la base étroitement rebordée; points des séries médiocres, leurs intervalles plus grands que les points, les interstries très larges, lisses et luisants.

Pattes robustes. ♂ Tarses antérieurs avec le 1^{er} article pas plus long que large, subtriangulaire, le 2^e deux fois aussi large que long; tarses postérieurs avec le 1^{er} article triangulaire, aussi long que large, le 2^e moins large que le 1^{er} et faiblement transversal.

Long. 4-4,2 mm.

Mont-Elgon, prairies alpines, 3.900-4.000 m. ♀, st. 19 (type); Chip Chorangani, Marakwet, 3.500 m. ♂, st. 32.

Chez la ♀ les points des séries élytrales sont moins gros que chez le ♂. Cette espèce est caractérisée par la forme et l'impression latérale du prothorax.

Neomias viridescens, n. sp.

♂ Brièvement ovale, noir, le prothorax et la tête avec un léger reflet bronzé, les élytres d'un bronzé verdâtre; glabre, luisant; antennes et pattes d'un brun ferrugineux, la base du scape rousse.

Rostre transversal, les ptérygies petites et peu saillantes; en dessus convexe, en avant avec une courte et profonde impression triangulaire imponctuée, comme la tête alutacé et avec quelques très petits points épars. Scrobes triangulaires, leur sillon inférieur subtangent à l'œil. Front convexe avec un point enfoncé un peu plus gros que les autres. Antennes courtes et robustes; scape arqué, graduellement et fortement élargi; funicule avec le 1^{er} article un peu plus de deux fois aussi long qu'épais, le 2^e conique de un tiers moins long que le 1^{er}, les suivants serrés, fortement transversaux, graduellement plus larges, la massue oblongue et presque aussi longue que les quatre articles précédents ensemble.

Prothorax un peu plus large que long, largement et fortement resserré en arrière, étroitement et faiblement en avant; d'égale largeur à ses extrémités, sa plus grande largeur vers le milieu, et ses côtés dans le milieu assez fortement arqués; fortement convexe, finement alutacé, luisant, la ponctuation très fine, obsolète sur le disque, éparsée et plus visible sur les côtés.

Élytres ovales, un peu plus longs que larges, en avant graduellement rétrécis et les épaules effacées, la base à peine plus large que celle du pro-

thorax, au sommet assez étroitement arrondis ensemble; convexes, la déclivité postérieure verticale à son extrémité; points des séries petits, allongés, séparés par des intervalles plus longs que les points, s'effaçant sur la déclivité postérieure; interstries très larges, plans, très finement alutacés, coriacés.

Pattes robustes; base des tibias rousse; tarsi robustes et courts, les deux premiers articles des antérieurs fortement transversaux. Tibias antérieurs pourvus à leur sommet interne d'une très petite épine. Abdomen luisant, les derniers segments avec quelques poils courts. Ongles à peine connés.

♀. Taille plus forte; articles du funicule antennaire un peu moins courts, le 2^e aussi long que le 1^{er}.

Long. 3,7 - 4,2 mm.

Cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, 4.000 m., st. 20, ♂ type; prairies alpines, 3.900 - 4.000 m., st. 1, ♀ type.

Neomias latipes, n. sp.

Oblong, noir, luisant, les pattes et les antennes ferrugineuses, les élytres souvent avec un léger reflet métallique bronzé foncé, leurs soies très courtes et très éparées, un peu plus longues et plus distinctes sur la déclivité postérieure.

Rostre moins long que large, en avant non élargi et avec une impression médiane triangulaire; convexe, comme la tête avec une ponctuation éparse et une fine pubescence. Front fovéolé. Yeux assez fortement convexes. Antennes avec le scape faiblement arqué, épaissi au sommet; funicule avec le 2^e article aussi long que le 1^{er}, les suivants globuleux, ne s'épaississant que peu.

Prothorax faiblement transversal et sa plus grande largeur au milieu, un peu moins large en avant qu'à la base, les côtés régulièrement et assez fortement arqués; modérément convexe, la ponctuation assez forte, mais espacée, les intervalles des points plus grands que les points, lisses.

Élytres oblongs, plus longs que larges, les côtés peu arqués dans le milieu, au sommet en ogive; peu convexes, vus de profil, et la déclivité postérieure verticale; points des séries dorsales médiocres, un peu plus gros mais plus profonds que ceux du prothorax, leurs intervalles plus longs que les points; interstries très larges, plans, avec une série de très courtes soies, luisants, très finement alutacés, devenant sur la déclivité postérieure légèrement convexes, le 6^e subcaréné.

Pattes très robustes (♂, ♀), la pubescence apicale des tibias jaune. Dessous coriacé ponctué et pubescent.

♂. Forme plus étroite, le prothorax et les élytres plus longs. Tarsi larges, le 1^{er} article triangulaire et pas plus long que large, le 2^e des antérieurs et intermédiaires au moins trois fois aussi large que long, les tarsi

postérieurs un peu moins larges. Une profonde impression sur la base du 1^{er} segment ventral.

♀. Tarses moins larges, le 2^e article deux fois aussi large que long. Tibias postérieurs avec un fort ongles apical interne.

Long. 3,8 - 4,8 mm.

Mont Elgon, versant est, de 3.900 à 4.000 m. sous les pierres, st. 19; 15 ♂, 24 ♀.

La ponctuation dorsale est quelque peu variable; la forme suivante, de la même localité n'en est sans doute qu'une simple variété.

var. **punctatus**, nov.

Ponctuation dorsale plus forte et plus serrée. Prothorax (♂, ♀) moins large, les côtés dorsaux arqués, sa plus grande largeur au milieu, même chez le ♂, presque d'égale largeur à ses extrémités (♂, ♀).

Long. 4,5 - 4,8 mm.

Même localité, 3 ♂♂, 3 ♀♀, la plupart mutilés.

Gen. **OPSEOBARYPEITHES**, nov.

Rostre moins large et peu plus long que la tête, conique jusqu'aux ptérygies, ces dernières extérieurement arrondies et débordant un peu les côtés; scrobes fovéiformes, en arrière évanescents, n'atteignant pas les yeux, prolongés en dessous par une rainure latérale arquée¹. Antennes subapicales, fines, leur cils assez longs et dressés, le scape arqué, claviforme, dépassant à peine le bord antérieur du prothorax, les deux premiers articles du funicule allongés, le 1^{er} plus long que le 2^e, les 3 ou 4 derniers globuleux, la massue bien détachée du 7^e, ovale ou oblongue. Prothorax très obliquement coupé à ses extrémités, son bord antérieur légèrement arqué, sa base en arc large. Élytres ovales, échancrés en arc à la base, sans épaules, pourvus chacun de 10 séries de points. Fémurs inermes, claviformes, presque lisses; tibias droits, graduellement élargis, lisses en dedans, les corbeilles tarsales peu obliques à l'axe. Tarses en dessous soyeux-pubescents, courts, le 3^e article à lobes parallèles, les ongles connés. Méta-sternum très court, sublinéaire; saillie intercoxale postérieure arquée en avant, moins large que la hanche postérieure. ♀. Tibias postérieurs pourvus d'un ongles apical interne. ♂. Forme plus étroite.

Petits insectes noirs ou brun foncé, pourvus en dessus d'une fine pubescence courte et éparse, les antennes et les pattes jaunes.

Le génotype est : *O. ericae*, n. sp.

TABLEAU DES ESPÈCES

- | | |
|---|----|
| 1. Élytres oblongs, leur pubescence redressée et bien visible. Impression antérieure du rostre n'échancrant pas le sommet. Yeux petits, presque plans | 2. |
|---|----|

1. Au repos les antennes sont dirigées en dessus, non le long de ce sillon.

- Élytres brièvement ovales, leur pubescence extrêmement courte et éparse. Rostre à son sommet avec une profonde impression médiane échantant le sommet. Tête et rostre à ponctuation très fine et très éparse. Cils du funicule antennaire mi-dressés. Long. 3 - 4 mm *brevicollis*, n. sp.
2. Rostre fortement conique. Interstries des élytres plans, lisses, luisants; 2^e segment ventral beaucoup plus court que les 3^e et 4^e ensemble. Long. 2,5-3 mm..... *ericae*, n. sp.
- Rostre faiblement conique. Cils du funicule longs et fortement hérissés. Interstries des élytres convexes, submats, densément et finement coriacés granulés; 2^e segment ventral, au milieu aussi long que les 3^e et 4^e ensemble. Long. 4-4,1 mm. *elgonensis*, n. sp.

Opseobarypeithes ericae, n. sp.

Noir de poix, les antennes, le sommet des tibias et les tarses roux, la pubescence dorsale courte, très éparse.

Rostre très peu élargi en avant, ses ptérygies étroites, son impression dorsale irrégulièrement ponctuée. Tête formant un cône avec la base du rostre, éparsément ponctuée sur le front, le vertex lisse, les yeux petits, mais un peu convexes. Antennes fines, le scape légèrement arqué, la massue ovale, courte, de la longueur des trois articles précédents réunis.

Prothorax subcylindrique, plus long que large, très peu élargi vers le milieu, luisant, ses points très petits et très épars, moindres que ceux de la tête.

Élytres oblongs, à peine de moitié plus longs que larges, les points des séries assez gros, séparés par des intervalles plus grands que les points, sur la déclivité postérieure les points très petits, les stries nettes, les interstries larges, plans, luisants, avec une série de petits points espacés, piligères, les poils courts sur le disque, mais sur la déclivité postérieure presque aussi longs que la largeur d'une interstrie (particulièrement chez le ♂), les trois derniers interstries latéraux avec des points râpeux et quelques très petits granules. Tarses robustes et courts, les ongles fortement connés.

♂. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires deux fois aussi large que le 2^e, à peine plus long que large et peu rétréci à sa base, celui des postérieurs un peu moins large et plus long.

♀. Premier article des tarses seulement un peu plus large que le 2^e; tibias antérieurs et intermédiaires pourvus au sommet interne d'une très courte épine dirigée suivant l'axe du tibia, les postérieurs avec un fort ongle recourbé.

Long. 2,5 - 3 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des Bruyères, vers 3.500 m., st. 18; 14 spécimens dont 6 ♂♂.

Petite espèce ne pouvant se confondre qu'avec *Abarypeithes hypogeus*

dont elle se distingue, en outre de sa taille plus forte et de sa coloration, par le rostre beaucoup moins dilaté en avant, les yeux plus grands, le prothorax moins élargi et sa ponctuation plus fine, les poils postérieurs des élytres plus longs, les ongles fortement connés.

Les tibias sont parfois roux en entier et les fémurs d'un brun rouge (immature).

***Opseobarypeithes brevicollis*, n. sp.**

Noir luisant, les antennes et les pattes ferrugineuses, la pubescence dorsale extrêmement courte et éparse, peu visible même chez le ♂.

Tête et rostre jusqu'à l'insertion formant un cône, convexe les tempes aussi longues que les yeux, la ponctuation fine et très éparse. Yeux assez grands, blanchâtres, latéraux. Rostre convexe, éparsément ponctué comme la tête, en avant marqué de deux impressions, l'une derrière l'insertion antennaire et courte, l'autre en avant profonde, coriacée, échancrant le sommet. Sillon inférieur du scrobe net, profond, éloigné des yeux. Antennes avec le scape légèrement arqué, le 2^e article du funicule d'un quart moins long que le 1^{er}, les 3^e, 4^e ovoïdes, plus longs que larges, les trois derniers globuleux, plus larges, la massue oblongue, plus longue que les trois articles précédents réunis.

Prothorax fortement transversal, convexe, ses points petits et épars.

Élytres brièvement ovales et à peine plus longs que larges (♀), un peu plus longs et moins convexes (♂), la base assez fortement échancrée en arc; assez finement ponctués sériés, les points séparés par des intervalles plus grands que les points, s'effaçant vers le sommet, plus gros et plus serrés dans les séries latérales, les interstries larges, légèrement convexes, luisants, pourvus chacun d'une série de petits points piligères et espacés.

Tarses robustes, les ongles grands et assez longuement connés.

♂. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires de moitié plus large que le 2^e, celui des postérieurs triangulaire, plus long et peu plus large que le 2^e.

♀. Premier article des tarses antérieurs un peu plus large que le 2^e; tibias postérieurs armés d'un assez fort ongle apical interne.

Long. 3-4 mm.

Cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, 4.000 m. d'alt., st. 20; 6 ♂♂, 1 ♀.

Quelques spécimens ont le prothorax légèrement teinté d'un rouge vineux.

***Opseobarypeithes elgonensis*, n. sp. (♀)**

Oblong, noir de poix, les antennes et les tarses d'un roux clair, les pattes d'un rouge ferrugineux foncé, la pubescence dorsale espacée, claire et assez longue, dressée sur les élytres.

Tête avec la base du rostre faiblement conique, en dessus peu convexe et éparsément ponctuée sur le front, le vertex lisse. Yeux assez petits,

blanchâtres, presque plats. Tempes légèrement renflées, à peine aussi longues que les yeux. Rostre très peu élargi par les ptérygies, son impression médiane assez profonde, densément ponctuée, bordée de chaque côté par une carène obtuse et ponctuée, en avant de l'insertion antennaire pourvue dans son milieu d'une élévation triangulaire. Scrobes profonds, densément ponctués, leur sillon inférieur étroit, ponctué et peu net. Antennes avec le scape légèrement arqué, les cils du funicule hérissés, le 2^e article un peu moins long que le 1^{er}, la massue ovale, aussi longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax un peu plus large que long, à la base peu plus large qu'au sommet, sa plus grande largeur près du milieu, les côtés peu arqués, lisse, ses points très petits et très épars, émettant des poils relevés et bien visibles.

Élytres subovales, de moitié plus longs que larges, la base faiblement échancrée en arc; assez fortement sériés-ponctués, les interstries larges subconvexes en avant, convexes sur la déclivité postérieure, peu luisants, très finement coriacés-granulés, pourvus d'une série de points espacés, piligères, râpeux, tuberculés-râpeux sur le 7^e interstrie.

Tibias antérieurs légèrement sinués. Tarses courts, le 1^{er} article des antérieurs subtriangulaire, plus long que large mais peu plus large que le 2^e. Tibias postérieurs avec un fort ongle apical interne.

Long. 4-4,1 mm.

Camp III de l'Elgon vers 3.500 m., st. 18; 5 spécimens; — pied du Koi-tobos, 4.000 m., st. 19; 1 spécimen.

Cette espèce ressemble à *Neomias latipes* m.; elle s'en distingue par la rainure latérale du scrobe, les antennes plus fines, le rostre plus conique, la ponctuation du prothorax très fine.

Gen. **ABARYPEITHES**, nov.

Génotype : *microphthalmus* Hust. Voy. Alluaud et Jeannel, XIX, Curc. 1929, p. 450 (*Barypeithes*).

Genre voisin de *Opseobarypeithes*; il en diffère essentiellement par les yeux atrophiés, très petits ou nuls, les ongles très brièvement connés à leurs extrême base.

L'atrophie des yeux est plus accentuée chez le génotype : *microphthalmus* que chez la nouvelle espèce : *hypogeus*. L'une et l'autre ont été capturées dans la zone des forêts sous les grosses pierres, la première au mont Kenya, et aux monts Aberdare entre 2.800 et 3.200 m., la seconde à l'Elgon.

Abarypeithes hypogeus, n. sp.

Oblong, d'un brun ferrugineux, les pattes et les antennes plus claires, en dessus assez luisant, pourvu sur les élytres de quelques poils sétifères jaunes mais microscopiques.

Rostre pourvu d'une impression longitudinale s'affaiblissant en arrière, avec deux séries de petits points, limitée de chaque côté par une fine carène la séparant des scrobes; en avant de l'insertion antennaire obliquement déclive et lisse, devant les yeux pointillé, les scrobes ponctués, en dessus profonds; latéralement évanescents et leur rainure inférieure peu distincte; pourvu ainsi que la tête de quelques poils jaunes. Tête conique, moins longue que large, le vertex très lisse, luisant, imponctué, le front avec quelques petits points épars. Yeux très petits et plats. Antennes avec le scape à peine arqué et modérément épaissi au sommet, le 2^e article du funicule d'un cinquième moins long que le 1^{er}, les suivants globuleux, ne croissant que très peu en épaisseur.

Prothorax aussi long que large, peu élargi, sa plus grande largeur vers le milieu, les côtés modérément arqués, la base à peine plus large que le bord antérieur; peu convexe, luisant, lisse, les points très épars, en avant microscopiques, en arrière devenant un peu plus gros.

Élytres elliptiques, plus longs que larges, la base légèrement échancrée en arc, les épaules arrondies, les côtés subparallèles dans le milieu; peu convexes, les points des séries dorsales séparés par des intervalles plus grands que les points, médiocres en avant, devenant plus petits en arrière, ceux des stries latérales plus serrés, les interstries dorsaux plans et avec quelques points microscopiques.

Fémurs lisses, éparsément et finement pubescents, les tibias vers le sommet avec une pubescence plus dense et jaune. Ongles écartés, connés seulement tout à fait à leur base. Dessous submat, obsolètement coriacé, la base de l'abdomen avec quelques petits points.

♂. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires transversal et deux fois plus large que le 2^e, ce dernier très petit, celui des postérieurs un peu moins large, mais plus long, en forme de palette. Premier segment ventral aplani à sa base, le 5^e convexe et fovéolé à son sommet. Forme plus étroite, le prothorax plus convexe, les élytres moins larges avec les épaules plus obliquement arrondies.

♀. Tibias postérieurs pourvus d'un petit onglet apical interne. Tarses courts, les articles presque de même largeur, le 1^{er} des antérieurs subcarré, le 2^e fortement transversal, le 3^e avec ses lobes parallèles, le 1^{er} des postérieurs et intermédiaires subtriangulaire et un peu plus long. Taille plus grande, la ponctuation dorsale plus forte.

Long. 1,9 - 2,4 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des bruyères, vers 3.500 m., st. 18; 10 ♂♂, 11 ♀♀.

Cette espèce est voisine de *A. microphthalmus* du mont Kenya; elle s'en distingue par sa taille plus forte, la ponctuation du prothorax et des élytres moindre, les élytres moins convexes, le 2^e article du funicule plus long. La réduction des yeux chez l'une et l'autre espèce indique des mœurs hypogées.

Gen. **HOBARYPEITHES**¹, nov.

Pattes et antennes très robustes. Tarses antérieurs avec les deux premiers articles emboîtés, trois fois aussi larges que longs, peu différents de largeur, le 3^e peu plus large que les précédents; tarses intermédiaires semblables aux antérieurs mais le 1^{er} article un peu plus long; tarses postérieurs avec le 1^{er} article triangulaire et un peu plus long que large, le 2^e transversal et un peu plus large. Ongles petits et fortement connés. Yeux extrêmement petits et plans.

Les autres caractères identiques à ceux de *Opseobarypeithes*.

L'unique espèce et génotype est :

Hobarypeithes laevis, n. sp.

Ovale, marron, en dessus glabre et la sculpture extrêmement fine.

Rostre modérément élargi en avant, longitudinalement impressionné, marqué ainsi que la tête de quelques points épars, petits, mais beaucoup plus gros que ceux du prothorax et des élytres, leurs intervalles microscopiquement alutacés. Scrobes lisses, éparsément pointillés, le sillon inférieur distinct et lisse. Soies des mandibules et des côtés au sommet, fines, jaunes. Antennes avec le scape assez fortement épaissi au sommet, les articles du funicule à cils jaunes, le 1^{er} article subconique et un peu plus de deux fois aussi long que large, le 2^e moins long que le 1^{er} et d'un tiers plus long que large, les suivants s'élargissant un peu, diminuant de longueur, les 3^e, 4^e transversaux, les autres lenticulaires, le 7^e bien détaché de la massue, la massue ovoïde, acuminée au sommet, grosse, son 1^{er} article court, cupuliforme.

Prothorax à peine moins long que large, la base un peu plus large que le bord antérieur, les côtés assez fortement arqués; convexe, les points petits, épars, sur fond alutacé.

Élytres ovales, peu plus longs que larges, assez fortement échancrés en arc à la base; les points des séries extrêmement petits et légers, effacés en arrière, le fond alutacé.

Pattes très robustes. Fémurs subglabres. Tibias droits, graduellement et fortement élargis, comprimés, leur arête dorsale subcarénée, à ponctuation fine, devenant dense vers le sommet, ainsi que leur pubescence jaune; sommet dorsal des antérieurs arrondi et dilaté en dehors; corbeilles tarsales postérieures obliques, glabres, leur angle externe développé, triangulaire.

Long. 3 - 3,2 mm.

Camp. III de l'Elgon, zone des Bruyères, vers 3.500 m., st. 18; deux ♂♂.

1. *Homo* par abréviation.

Gen. **AFROTROGLORRHYNCHUS**, nov.

Tête courte, les yeux latéraux, très petits. Rostre continu avec la tête, élargi en avant, sinué au sommet, le menton sans soie mais avec un court pédoncule. Scrobes fovéiformes, fermés en avant, évanescents et n'atteignant pas les yeux en arrière. Antennes avec le scape droit, dépassant peu le bord antérieur du prothorax, le funicule de 7 articles, les deux premiers assez allongés et subégaux, les suivants courts, arrondis, la massue grosse, ovale obtuse, son 1^{er} article cupuliforme et moins long que large. Prothorax ovale, tronqué à ses extrémités, l'obliquité du bord antérieur (vu de profil) semblable à celle du bord postérieur. Écusson invisible. Élytres oblongs, la base légèrement échancrée en arc, les épaules effacées, leur bord latéral non sinué vers les hanches postérieures.

Pattes courtes. Fémurs inermes, faiblement sculptés. Tibias graduellement élargis, comprimés, leur tranche dorsale finement carénée, à sa base au moins, au sommet un peu élargis en dedans et en dehors, la corbeille oblique et ouverte en haut, la tranche interne des tibias ni granulée, ni denticulée.

Tarses courts, tomenteux en dessous, le 3^e article bilobé, les ongles connés seulement à leur extrême base.

Hanches antérieures contiguës, insérées à égale distance des deux bords du prosternum. Hanches intermédiaires étroitement séparées, l'écartement des postérieures moindre que le diamètre transversal de la hanche postérieure, la saillie intercoxale arquée en avant. Métasternum entre les hanches intermédiaires et postérieures un peu moins long que le diamètre longitudinal de la hanche intermédiaire, ses épisternes linéaires. Deuxième segment ventral de moitié plus long que le 3^e, sa suture avec le 1^{er} droite, fine, le 5^e segment à peine aussi long que les 3^e et 4^e ensemble.

Insecte aptère et subglabre.

Genre proche des *Troglorrhynchus*, mais en différant par la conformation des tibias et les ongles connés à la base; ce dernier caractère ne peut être observé qu'à un assez fort grossissement.

Afrotroglorrhynchus nivalis, n. sp.

Oblong. modérément convexe, marron, les pattes et les antennes plus claires; peu luisant, glabre en dessus, les tibias vers leur sommet avec une pubescence dorée assez longue, raide et soulevée.

Tête conique, moins longue que large, le vertex lisse, le front un peu plus large que la base du rostre, à son sommet avec une fovéole ronde, marqué de points enfoncés, espacés. Rostre plus long que large, en arrière conique, transversalement arrondi et ponctué, sa moitié antérieure dilatée, fortement déclive en avant, les ptérygies étroites, ne débordant pas les côtés, son sommet simplement sinué, cette même partie antérieure lisse

en avant, convexe dans le milieu, ponctuée sur les côtés en arrière; vu de profil le rostre paraît relevé-gibbeux au niveau de l'insertion antennaire, déprimé en arrière. Antennes assez robustes, le scape pubescent, droit, graduellement et modérément épaissi, les cils du funicule redressés et jaunes, assez longs, le 2^e article un peu moins long que le 1^{er}, les suivants grossissant un peu, les 3^e, 4^e, 5^e globuleux, les 6^e, 7^e légèrement transversaux.

Prothorax un peu moins long que large, sa plus grande largeur vers le milieu, les côtés modérément arqués et devant la base brusquement et assez largement resserrés, la base peu plus large que le bord antérieur; modérément convexe, lisse, avec des points épars, très petits, moindres que ceux du front.

Élytres ovales-rectangulaire, plus de deux fois aussi larges que le prothorax, les côtés peu arqués dans le milieu, au sommet étroitement arrondis; vus de profil, la ligne dorsale continuant celle du prothorax et la déclivité postérieure verticale; pourvus chacun de 10 séries de petits point séparés par des intervalles plus grands que les points, s'effaçant en arrière, les interstries larges, plans, avec une ligne de points espacés, très petits, sur un fond microscopiquement coriacé.

Pattes robustes; fémurs à pubescence courte et rare, vers le genou avec une ponctuation très serrée, fine, rugueuse. Tibias antérieurs avec leur sommet arrondi et avancé sur le 1^{er} article tarsal; corbeille tarsale des tibias intermédiaires et postérieurs dilatée à son angle externe. Tarses avec le 1^{er} article triangulaire non (antérieur) ou peu plus long que large, le 2^e fortement transversal.

Dessous coriacé-ponctué, les points petits, légèrement râpeux, la pubescence très fine et très épars; 1^{er} segment ventral légèrement impressionné à sa base.

Long. 4-5,3 mm.

Cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, 4.000 m.; st. 20; trois spécimens de taille différente, et très probablement mâles.

La forme de la tête et du rostre rappelle tout à fait celle de *Trogloorrhynchus anophthalmus* Schmidt, mais tous les autres caractères et notamment la conformation des pattes sont différents.

Gen. **APARASYSTATES**, nov.

Forme allongée, les élytres chez le ♂ seulement un peu plus étroits que chez la ♀. Antennes courtes et robustes; scape à son sommet très brusquement et très fortement renflé, avec une échancrure profonde pour l'insertion du 1^{er} article Prothorax tronqué à sa base. Élytres avec la base légèrement échancrée en arc, pourvus de 10 stries ponctuées, sur les côtés faiblement comprimés à partir de la 8^e strie. Tibias pourvus d'un très petit onglet apical interne, plus distinct chez le ♂, les corbeilles tarsales postérieures avec leur

bord extérieur un peu épaissi, densément cilié, mais non dédoublé. Métasternum beaucoup plus long que la hanche intermédiaire, la suture des épisternes fine, arquée au milieu, effacée en arrière. Autres caractères donnés dans le tableau.

Le génotype est :

Parasystates elongatus Hust., Voy. Alluand et Jeannel Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 407. — Mont Kenya, 3.300-4.300 m. d'alt.

Sa forme et la structure des antennes empêchent le maintien de cette espèce parmi les *Parasystates*, genre le plus voisin.

Gen. PARASYSTATES Aurivillius

Genre composé d'espèces d'assez grande taille, ce qui facilite leur recherche; il est caractéristique de la faune alpine. Des 23 espèces décrites il faut en détacher *P. cardui* Auriv., *elongatus* Hust., *alternans* Hust., *rugulipennis* Hust., *kenyae* Hust. placés dans d'autres genres et y ajouter *P. elgonensis*, n. sp.

P. kenyae Hust. a le rostre séparé du front par un sillon transversal; c'est un *Systates*.

Arboricoles, ces espèces fréquentent notamment les *Senecio* arborescents, (*Senecio Ericsi-Rosenii* et autres), de 2.000 à 4.500 m. d'alt. Elles se répartissent ainsi : Kilimandjaro, 6 espèces; m^t Kenya, 2, l'Elgon 4, le Ruwenzori 1, le m^t Nyamukubi 1, m^t Biranga 1, m^t Kokanjero 1, Djem-Djem forest dans l'Abyssinie 1, enfin une du Beni, sans localité plus précise.

Aucune espèce n'est signalée des autres massifs africains.

Parasystates elgonensis, n. sp.

Noir, les fovéoles et les points pourvus de microscopiques poils blancs, le dessous, les pattes et le repli inférieur des élytres avec une pubescence très fine et très éparse, les côtés du prothorax avec une ligne latérale de quelques squamules blanches.

Rostre moins long que large, plan, mat, couvert de fines rugosités longitudinales, les points indistincts, l'aire apicale déprimée alutacée, la pubescence plus visible sur les côtés. Tête mate, sa sculpture semblable à celle du front mais un peu plus forte, le front avec un point très petit enfoncé.

Yeux fortement convexes. Antennes d'un rouge foncé, pubescentes; scape peu arqué, modérément épaissi au sommet; funicule avec ses articles décroissant graduellement de longueur, le 7^e plus long que large, la massue étroite, subcylindrique, grise.

Prothorax transversal, régulièrement et fortement arqué sur les côtés, peu convexe; couvert de rugosités aplaties, irrégulières, médiocrement

serrées, luisantes, leurs intervalles mats, leurs points devenant distincts seulement vers le bord antérieur, la ligne médiane subsillonnée et mate.

Élytres elliptiques, convexes et déclives à leurs extrémités (♀) ou profondément impressionnés, plus étroitement derrière la base et le 6^e interstrie fortement caréné (♂); profondément ponctués, striés, les cloisons séparant les points élevés, réunissant les interstries (♀), ou les points des stries séparés par des granules (♂), les interstries convexes, pourvus d'une série de tubercules aplatis en avant, plus aigus en arrière (♀), plans et les tubercules plus élevés et plus aigus (♂), la côte latérale (♂) en avant crénelée, en arrière denticulée, les interstries latéraux à pubescence plus dense, leurs tubercules en avant petits, en arrière nuls.

Pattes élancées, les tarses bruns de poix, l'onychium ferrugineux, les tibias postérieurs denticulés en dedans.

Long. 7-8,5 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des Bruyères, 3.500 m., st. 18; types : 3 ♂, 4 ♀.

Kinangop, monts Aberdare, versant ouest, forêt des Bambous, 2.900-3.100, st. 46, 1 ♀.

Marakwet, Campi Cherangani, 3.000 m; 1 ♀, st. 31.

Les spécimens très frais sont pourvus sur la déclivité postérieure de quelques longues soies dressées, vers le sommet plus nombreuses et brunes et les élytres de quelques squamules oblongues, lancéolées, très éparses.

Elle diffère de *P. alpinus* Hust. des monts Aberdare — dont elle se rapproche par la sculpture des élytres — par les points des stries séparés non par des granules mais par des cloisons étroites, irrégulières, les tubercules des interstries écrasés, le prothorax plus fortement arrondi sur les côtés, sa sculpture plus forte et plus irrégulière, le rostre moins large. Comme l'*alpinus* elle a une petite tache squamuleuse blanche sur les épisternes du mésosternum et une autre sur l'angle latéral et postérieur du métasternum.

L'unique femelle du Kinangop a les pattes rougeâtres, le sommet des tibias et les tarses noirs exceptés.

Gen. PARASYSTATIELLA, nov.

Scrobes fovéiformes, courts, fermés en avant, en arrière non prolongés derrière l'insertion antennaire. Rostre brièvement échancré au sommet. Antennes courtes, le scape arqué, n'atteignant pas le bord antérieur du prothorax. Les autres caractères indiqués au tableau.

Petits insectes squamuleux.

Génotype : *Parasystates rugulipennis* Hust. (Voy. Alluaud Jeannel Afr. or., XIX, Curcul. 1929, p. 409).

Mont Kenya, versant ouest, zone des forêts, 2.800-3.200, I-1912 (All. et

Jeannel). — Monts Aberdare, versant ouest, 2.900-3.100 m. d'alt., 1933 (Jeannel) (st. 46).

A cette espèce il faut ajouter la suivante de sculpture dorsale très différente.

***Parasystatiella lineola*, n. sp.**

Oblong, roux, le revêtement dorsal léger, composé sur les élytres de squamules étroites, teintées de jaune, formant une bande sur les interstries 1-3-5 et une bande latérale, sur la déclivité postérieure, serrées sur tous les interstries et entremêlées de cils dressés, sur le prothorax et la tête, piliformes, éparses, plus serrées sur les côtés, les antennes et les tibias avec des cils dressés.

Rostre plus large que long, peu élargi en avant, plan, à ponctuation fine, peu serrée, les points pilifères. Front plan, ponctué comme la tête, le front fovéolé. Yeux assez fortement convexes. Antennes robustes et courtes; scape peu arqué, brusquement épaissi au sommet; funicule avec ses deux premiers articles allongés, subconiques, le 2^e moins long que le 1^{er}, le 3^e ovoïde, les suivants globuleux et ne croissant que peu en épaisseur, la massue grosse, oblongue, obtuse à son sommet.

Prothorax transversal, peu arqué sur les côtés, très brièvement et faiblement resserré à ses extrémités, le bord antérieur sinué au milieu; peu convexe, la ponctuation assez forte, espacée dans le milieu, serrée sur les côtés.

Elytres oblongs, de moitié plus longs que larges, obliquement arrondis aux épaules; peu convexes, la déclivité postérieure oblique et un peu aplatie, es points des séries assez gros, médiocrement (♀) ou plus (♂) serrés, les interstries plans, les impairs en avant lisses, sur la déclivité ponctués et squamulés.

Pattes robustes; fémurs peu claviformes; tibias droits, sétosulés en dedans, les postérieurs subéchancrés et crénelés dentés en dedans avant le sommet; deuxième article des tarses triangulaire et pas plus long que large.

Long: 6 mm.

Mont Kinangop, prairies alpines, 3.500-3.700 m.; st. 48; une paire.

De la même provenance, deux autres petites espèces noires, voisines, pourvues sur les élytres de longs poils, mais en différant en outre par la proportion des articles antennaires, la sculpture dorsale, l'une et l'autre représentées par un seul spécimen ♀.

Gen. **EPIRHINUS**, nov.

Rostre non séparé de la tête par un sillon transversal, son sommet oblique, faiblement échancré mais pourvu d'un empâtement lisse limité en arrière par un sillon semi-circulaire au niveau de l'insertion antennaire, son aire dorsale plane, de chaque côté oblique, les scrobes latéraux, en arrière larges et évanescents, s'effaçant avant les yeux, leur arête supérieure dirigée

au-dessus des yeux. Menton pourvu de deux soies, le sous-menton rectangulaire. Antennes subapicales, normales; scape arqué, graduellement épaissi, dépassant très peu le bord antérieur du prothorax; funicule de 7 articles, les deux premiers assez allongés, le 1^{er} plus long que le 2^e, la massue étroite, subfusiforme, pubescente, son 1^{er} article plus long que large, plus long que le 2^e.

Prothorax tronqué à ses extrémités. Pas d'écusson. Élytres ovales, beaucoup plus larges que le prothorax, les épaules effacées; pourvus chacun de 10 séries de points. Fémurs inermes, faiblement claviformes, les postérieurs dépassant peu le 4^e segment ventral; tibias s'élargissant peu, faiblement sinués en dedans, au sommet peu obliquement tronqués, et faiblement dilatés, leur bord supérieur légèrement arqué, pourvus d'un court mucron interne, les corbeilles tarsales ouvertes; tarsi courts, pubescents en dessous, le 3^e article large, bilobé, et en dessous spongieux, les ongles connés.

Prosternum tronqué à ses extrémités, les hanches contiguës, insérées à égale distance des deux bords les hanches intermédiaires très étroitement séparées, l'écartement des postérieures plus large que le diamètre de la hanche. Méta sternum entre les hanches intermédiaires et postérieures seulement égal au diamètre de la hanche intermédiaire, ses épisternes étroits, leur suture peu visible. Deuxième segment ventral, au milieu, un peu moins long que les 3^e et 4^e ensemble, ces derniers convexes, la 1^{re} suture légèrement sinuée au milieu, les autres droites et profondes.

Insecte aptère, squamulé.

Le génotype est :

***Epirhinus squamulosus*, n. sp.**

Ovale, brun de poix, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux, le revêtement dorsal assez dense, luisant, d'un jaune cuivreux métallique, composé sur la tête et le rostre de poils couchés, sur le prothorax et les élytres d'un mélange de petites squamules rondes et de courts poils, les élytres pourvus en outre de soies dressées, courtes, claires, sur la déclivité postérieure plus nombreuses et plus longues.

Rostre très épais, très court, vu par devant conique et fortement transversal, les scrobes semblables à deux arcs dirigés en dessus, débordant sensiblement les côtés, densément coriacé ponctué, rugueux, avec trois fines carènes (les latérales limitant le bord supérieur des scrobes), son aire dorsale continuant le plan du front, l'empâtement apical ferrugineux, glabre. Tête deux fois aussi large que longue, avec les yeux presque aussi larges que le bord antérieur du prothorax, sculptée comme le rostre. Yeux arrondis, grands, assez fortement convexes.

Prothorax d'un tiers plus large que long, d'égale largeur et non resserré à ses extrémités, les côtés peu arqués; modérément convexe, grossièrement ponctué rugueux, la ligne médiane un peu relevée, moins ponctuée, parfois lisse, le revêtement plus dense et formant une bande sur les côtés.

Élytres avec la base légèrement échancrée en arc et de même largeur que celle du prothorax, ovales, dans le milieu deux fois aussi larges que le prothorax, rétrécis en ogive en arrière, longitudinalement peu convexes; la déclivité postérieure forte, brusque, vue de haut irrégulière, ses côtés bisinués, interrompus par deux élévations, la 1^{re} forte formée par la jonction des interstries 5, 6, 7, la 2^e moindre et en arrière de la 1^{re}, la suture convexe; assez fortement ponctués-striés, les points pourvus au fond d'un poil court, les interstries de 3 à 4 fois aussi larges que les points, les dorsaux en avant plans, les latéraux sur toute leur longueur les dorsaux convexes en arrière, luisants à travers le revêtement.

Fémurs faiblement sculptés, leur pubescence fine, éparsée, couchée; tibias droits, brièvement ciliés, les postérieurs sur leur moitié apicale interne granulé râpeux; 1^{er} article des tarsi triangulaire et un peu plus long que large (antérieur), ou beaucoup plus long (postérieur).

Dessous luisant, faiblement coriacé, éparsément ponctué, la pubescence plus longue, couchée, irisée, éparsée.

♂. Premier segment ventral impressionné à sa base.

Long. 5-5, 2 mm.

Mont Elgon, versant est, camp. III, zone des bruyères, 3.500 m., st. 18; 16 spécimens.

Gen. **OREOSYSTATES** Marshall

Marshall, Rev. Zool. Afr., XXIV, 1933, p. 69. — Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 506.

muscosus Mshl., l. c., p. 69, fig. 1. — Ruwenzori.

Gen. **DYSOMMATUS** Marshall

Marshall, Rev. Zool. Afr., XXIV, 1933, p. 71.

rufulus Mshl., l. c., 71. — Ruwenzori à 4.500 m.

costicollis Mshl., l. c., p. 72, fig. 2. — Ruwenzori, à 4.500 m.

Gen. **SYSTATES** Gerstaecker

Systates Lindbloni Aurivillius

Arkiv. Zool., 18A, n° 23, 1926, p. 21.

Kikuyu esc., 2.300 m. (Jeannel), st. 4.

Systates villosus Hustache

Voy. Alluaud et Jeannel Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 431.

Monts Aberdare, 2.600-2.700 m., types; Kikuyu esc., Kijabé, 2.100 m. — Rift Valley : Naivasha, 1.900 m.

Recapturé aux Monts Aberdare, Kinangop, vers 2.600 (Jeannel), st. 45.

Systates latirostris Hustache

L. c., p. 430.

Crater Lake, ouest de Naivasha, 1.900 m. (Jeannel), st. 50.

Systates brevicornis Hustache

L. c., p. 434. — Riv: Tchania, 1.520 m.

Capturé à nouveau au Kinangop (Jeannel), st. 45.

Systates marginalis Hustache

L. c., p. 423. — Mau esc., 2.400 m.

Même localité vers 3.000 m. — Elgeyo esc., vers 2.500 (Jeannel), st. 42.

Systates elegantulus Hustache

L. c., p. 424. — Mont Kenya, 2.400-3.200 m.

Kinangop, vers 2.600 m. (Jeannel), st. 45.

Systates glaber Hustache

L. c., p. 421. — Naivasha, 1.900 m. (Jeannel), st. 49.

Systates nigrinus Hustache

L. c., p. 433. — Kikuyu esc., 2.300 m., un spécimen légèrement différent (Jeannel).

Systates lineatulus Hustache

L. c., p. 162.

Mont Elgon, camp III, 3.500 m. (Jeannel), st. 18.

Systates Loveni Aurivillius

Arkiv Zool. 48A, n° 23, 1926, p. 17. — Elgon Saw mill., 2.470 m. — Campi Cherangani, Marakwet, 3.000 m. (Jeannel).

Systates setifer Aurivillius

L. c., p. 18.

(setulosus Auriv., Kilimandj. Meru Exp., 7, 21, 1906, p. 416. Kilimandjaro.

Naivasha, Rift Valley (Jeannel), st.

Systates striolatus Aurivillius

Bull. Mus. Paris, 1912, p. 355. — Kinangop, 2.600 m.; Timboroa (Jeannel), st. 10.

Systates crenatipennis Fairmaire

C. R. Soc. ent. Belg., XVIII, p. CLVII; Ann. Soc. Ent. Fr. (6), VII, p. 316.
 — Ile de Mombasa et de 1.050 à 2.400 au Kenya.
 Nairobi, 1.660 (Jeannel), st. 53.

Subgen. **Liosystates** Hustache

Groupe composé d'espèces alpines :

alticola Auriv., Arkiv Zool., 18A, n° 22, 1926, p. 3, fig. 2. — Volcan Birunga, 2.800-3.000 m.

alternatus Auriv., l. c., p. 4. — Birunga, 2.800 m.

maculosus Auriv., l. c., p. 4. — Birunga, 2.800 m.

laevinasus Hust., Sbornik ent. Naoer. Mus. Praze, XIV, 1936, p. 14. — Rouanda : Mohavoura.

Burgeoni Hust., l. c., p. 269. — Kivu : Mont Nyamukubi, 2.600 m.

nyamukubianus Hust., l. c., p. 270. — Kivu, mont Nyamukubi, 2.600 m.

carinicollis Hust., l. c., p. 271. — Ruwenzori, 2.050 m.

laevirostris Hust., Rev. Zool. Afr., XXV, 2, 1934, p. 288. — Maniema : Sibatwa Kilengwe; Kivu : volcan Ninagongo.

Gen. **OREORRHINUS** Marshall

Marshall., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 504, 506. — M. G. A. MARSHALL a donné p. 508 le tableau de 4 espèces, auxquelles deux autres viennent s'ajouter, ce qui nécessite le nouveau tableau suivant :

- | | |
|---|----------------------------|
| 1. Prothorax mat, très densément ponctué..... | 2. |
| — Prothorax luisant, ses points petits, largement séparés, parfois effacés | 5. |
| 2. Rostre avec une fine carène médiane atteignant la fovéole frontale | 3. |
| — Rostre sans carène médiane. Antennes courtes..... | 4. |
| 3. Côtés du mésosternum rugueusement ponctués; pattes d'un rouge brun, avec les tarsi et le sommet des tibias souvent noirâtres. Long. 8-9, 5 mm..... | aberdarensis Marsh. |
| — Côtés du mésosternum non rugueusement ponctués, mais avec une pubescence squamuleuse blanche peu serrée. Pattes noires. Antennes un peu allongées, le 2° article du funicule plus de deux fois aussi long que large, les articles 4-7 ovoïdes et aussi longs que larges. Yeux modérément convexes. Prothorax avec le disque aplati. Élytres sur le disque avec les fovéoles profondes, subrectangulaires et les interstries coriacés, les trois derniers interstries, en arrière, ainsi que les 9° et 10° stries, granulés. Long. 10-12 mm..... | sculpturatus Hust. |

4. Côtés du mésosternum obsolètement ponctués, mais avec de très petits granules épars. Fovéoles dorsales des élytres médiocres, celles de la 1^{re} série serrées, leurs intervalles moindres que les points, les interstries dorsaux transversalement rugueux, les 8^e, 9^e, 10^e stries granulées. Long. 8 mm. **brevicollis**, n. sp.
- Côtés du mésosternum avec des points très petits et épars. Fovéoles dorsales subarrondies, profondes, largement séparées, les interstries lisses, éparsément et très finement pointillés, les interstries 8, 9 en arrière très finement granulés, les 9^e et 10^e stries ponctuées. Pattes noires. Long. 7-11 mm. **punctipennis** Hust.
5. Front presque plan transversalement; yeux fortement convexes, presque semicirculaires; rostre, de chaque côté de sa base, en dessous, avec deux sillons transversaux; prosternum devant les hanches et côtés du mésosternum avec des squamules largement ovales; pattes noires. **Loveni** Auriv.
- Front distinctement convexe transversalement; yeux beaucoup moins convexes; rostre avec seulement un seul sillon de chaque côté en dessous; prosternum en avant, côtés des méso et métasternum avec de nombreuses squamules étroites. Pattes noirâtres, les fémurs rouges dans le milieu. **glabricollis** Marsh.

Oreorhinus punctipennis Hust. Voy. Alluaud et Jeannel en Afr. Or., XIX, Curc. 1929, p. 445 (*Neosystates*) (génotype). [Planche II, fig. 6].

Kilimandjaro : Bismark-Hügel, 2.600-2.800 m.; Marangu, 1.800-2.600 m.

Oreorhinus sculpturatus Hust., Sbornik entom. Mus. Praze, IX, 1931, p. 74 (*Neosystates*).

Ufiomi Berg, vers 2.400 m. (D^r E. Obst).

***Oreorhinus brevicollis*, n. sp. ♀**

Noir, en dessus glabre et peu luisant, en dessous la pubescence extrêmement courte et peu visible. Antennes d'un brun de poix, le funicule plus clair, brun rouge. Fémurs d'un rouge brun dans le milieu, les tibias et les tarsi noirs, l'onychium et les ongles d'un brun rouge.

Tête en avant avec des points légers, confluent contre les yeux, en arrière avec de très fines rayures. Front plan, sa fovéole médiane profonde et allongée, les yeux assez convexes. Rostre à peine aussi long que large, avec un seul sillon à sa base, son aire dorsale plane, à ponctuation légère, allongée, longitudinalement confluent. Antennes courtes, le funicule avec son 2^e article de moitié plus long que large, un peu moins long que le 1^{er}, les articles 5-7 transversaux.

Prothorax presque deux fois aussi large que long (2 : 3,8), modérément et régulièrement arqué sur les côtés, derrière le bord antérieur très brièvement et très légèrement resserré, la base à peine plus large que le bord antérieur;

longitudinalement peu convexe, la ponctuation très serrée sur le disque, confluyente sur les côtés, les flancs finement granulés, la ligne médiane lisse, étroite et fortement abrégée à ses extrémités.

Élytres courts, à peine plus longs que larges, la base un peu plus large que celle du prothorax, les épaules fortement arrondies mais peu obliques, au sommet fortement rétrécis, acuminés ensemble; convexes, les fovéoles subtriangulaires, peu régulières, celles de la 1^{re} série très serrées, celles des autres séries graduellement moins serrées, leurs interstries obsolètement pointillés mais transversalement rugueux, les trois séries externes et leurs interstries finement granulés.

Pattes avec les fémurs sublisses dans le milieu, transversalement striolés vers les genoux; tibias pourvus d'un petit onglet apical interne et rougeâtre; 2^e article des tarses postérieurs aussi long que large. Suture des épisternes métathoraciques visible sur toute la longueur; 5^e segment ventral tectiforme, au milieu, en avant avec une fovéole oblongue.

Long. 8 mm.

Timboroa, Mau Escarpement, 3.000 m. (Jeannel), st. 10.

Cette espèce se distingue de *O. punctipennis*, par la brièveté de son prothorax, la sculpture des élytres et la forme beaucoup plus étroite de ces derniers vers leur sommet.

Oreorrhinus aberdarensis Marshall, Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 507, 509.

Mont Aberdare, Kinangop (Turner).

Oreorrhinus glabricollis Marshall, l. c., p. 507, 509.

Nandi Plateau, en forêt, 1.950 m. (Dr S. Neave). Lumbwa Reserve (F. Dry).

Oreorrhinus Loveni Auriv., Archiv. f. Zool. Svenska Vetensk., 18 A, n° 23, 1926, p. 7 (*Leptospyris*); Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 508, 509 (*Oreorrhinus*).

Elgon, 1.700-2.000 m. (Loven, Lindblom),

Gen. LEPTOSPYRIS Aurivillius

Auriv., Kilimandj. Meru Exp. 7, 21, 1905-06 (1906), p. 409. — Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 504, 513.

lateralis Auriv., l. c., p. 409, f. 2. — Mont Meru, 3.000-3.500 m.

montana Auriv., l. c., p. 410. — Mont Meru, 3.000-3.500 m.

squamulosa Auriv., l. c., p. 410. — Kilimandjaro.

loveni Auriv. Arkiv. f. Zool., 18 A, N° 23, 1926, p. 7. — Mont Elgon.

sylvaticus Hust., Voy. Alluaud et Jeannel, XIX, Curc., 1929, p. 401. — Mont Kénya.

glacialis Hust., l. c., p. 402. — Mont Kénya.

alternans Hust., l. c., p. 408. — Mont Kénya.

Leptospyris cardui Auriv.

Planche II, fig. 7.

Arkiv. f. Zool., 18 A, N° 23, 1926 p. 12, fig. 3 (*Parasystates*?).

Elgon : camp III, 3.500 m., — Kinangop. 3.300 m., Chip. Charangani, 3.500 (st. 18, et 32, 48).

Les *L. Loveni*, *sylvaticus*, *glacialis*, *alternans* ont les antennes plus robustes et plus courtes que chez les espèces typiques précédentes; remarque faite déjà par AURIVILIUS, l. c., p. 8. Le *L. alternans* a les corbeilles tarsales très peu fermées; sa forme se rapproche de *Parasystatiella lineola*.

L. cardui Auriv. a été repris à l'Elgon; ses corbeilles fermées et sa forme allongée l'éloignent des *Parasystates*.

Gen. **SUBLEPTOSPYRIS** Marshall

Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), X, 1932, p. 217; l. c. (10), XV, 1935, p. 504.

turbida Marsh., l. c., p. 217, f. 1. — Ruwenzori.

Repris dans la même région par L. BURGEON, mais ces derniers spécimens avec les antennes (moins la massue) et les pattes rouges, la pubescence dorsale plus fine (var.?).

Gen. **MERULLA** Aurivillius

Auriv., Kilimandj. Meru Exp. 7, 21, 1905-06 (1906), p. 407. — Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 504.

vittata Auriv., l. c., p. 407, f. 1. — Mont Meru, 3.000 m.

callosa Hust., Voy. Alluaud Jeannel Afr. or., XIX, Curc., 1929, p. 390. — Mont Aberdare : Kinangop, 2.500-3000 m.

Gen. **ANTISPYRIS** Marshall

Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 505, 509. — Génotype : *planicollis* Marsh., Trans. Zool. Soc. Lond., XIX, 1909, p. 228, pl. 7, f. 17 (*Amphitmetus*).

foveipennis Marsh., l. c., p. 228, pl. 7, f. 16 (*Amphitmetus*). — Brit. E. Afr. : Lagari.

keniae Auriv., Arkiv. f. Zool., 8, N° 21, 1913, p. 3 (*Amphitmetus*). — Mont Kenya.

griseus Hust., Voy. Alluaud et Jeannel, Curc., XIX, 1929, p. 384 (*Amphitmetus*). — Kénya.

sulcipennis Hust., l. c., p. 385 (*Amphitmetus*). — Kénya.

vicinus Hust., Rev. Zool. Afr., XXV, 2, 1934, p. 266 (*Amphitmetus*). — Kivu : Tshibinda. — Subsp. *alticola* Hust., l. c., p. 266. Ruwenzori, Kalonga.

Scotti Hust., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XVIII, 1936, p. 367. — Abyssinie : Djem-Djem Forest.

Antispyris elgonensis Aurivillius

L. c., 18 A, N° 23, p. 8 (*Amphitmetus*).

Mont Elgon : Elgon Saw mill, 2.470 m., 1 spécimen (Jeannel), st. 15.

Gen. **APOTMETUS** Marshall

Marsh., Trans. Zool. Soc. Lond., XIX, 1909, p. 229; Rev. Zool. Afr., XXIV, I, 1933, p. 67 (*Amphitmetus*); — Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 505 (gen. pr. *Peritelini*).

montanus Marsh., l. c., p. 229, pl. 7, f. 18. — Ruwenzori, 4.300 m.

Trib. **Oosomini**

Corbeilles tarsales postérieures cavernueuses. Épimères et épisternes mésothoraciques confluent en un même point vers l'angle huméral.

De cette tribu M. MARSHALL a détaché les genres précédents *Apotmetus*, *Merulla*, *Leptospyris*, *Subleptospyris*, *Antispyris*, lesquels ont tous les corbeilles tarsales cavernueuses. Pour la plupart ils ont été décrits par leurs auteurs comme Oosomides et se rapprochent certainement plus de ce groupe que des *Peritelini*. Ils sont évidemment intermédiaires entre les deux groupes.

Pour certains genres de cette tribu la liste complète des espèces est ici donnée, car des remaniement successifs ont nécessité le déplacement de nombreuses espèces.

Gen. **CISSODICASTICUS** Hustache

Hust., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XVIII, 1936, p. 360.

morulus Hust., l. c., p. 360, fig. 2. — Abyssinie : Djem-Djem forêt, vers 3.000 m.

callosirostris Hust. — Abyssinie.

Gen. **DICASTICUS** Pascoe

Pascoe, Journ. Linn. Soc. Lond., XIX, 1886, p. 327.

quadrinus Pascoe, l. c., p. 328, pl. XLI, f. 2. — Mamboia.

funicularis Chevr., Ann. Soc. Ent. Belg., XXV, p. 87⁽³⁾ (*Systates*). — *Gers-taeckeri* Faust, Stett. Ent. Zeit., LIV, 1893, p. 222 (*Diametus*) (Usambara); Hust., Voy. All. Jeannel Afr. or., XIX, Curc., p. 393. — var. *laevior* Auriv. Kilim. Meru Exp. 7, 21, 1906, p. 408 (Kilimandjaro, zone des cultures).

affinis Hartm., Wien. Ent. Zeit., XVI, p. 278 (*Diametus*). — E. Afr.

lateralis Hartm., Deuts. Ent. Zeits., 1904, p. 375. — Usambara.

tuberculatus Faust, Stett. Ent. Zeit., LIV, 1893, p. 223. — Usambara.

geminatus Kolbe, Arch. Naturgesch., LXIV, p. 274. — Afrique.

haemorrhoidalis Faust, Deuts. Ent. Zeits., 1899, p. 325. — E. Afr. : Ukami.

brevipennis Hust., Rev. Zool. Afr., XII, 1923, p. 176. — Congo Belge centr : Katana, Baudoinville.

albonotatus Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), 1, 1928, p. 403. — Tanganyika.

Ritchei Marsh., l. c., p. 404, fig. — Tanganyika.

nodulosus Hust., Sbornik ent. Nar. Musea Praze, IX, 1931 (32), p. 82. — Uganda.

mlanjensis Marsh., Bull. Ent. Research, XVII, 3, 1927, p. 212. — Nyasaland.

triangulum Hust., Rev. Zool. Afr., XXV, 2, 1934, p. 256. — Congo or. : Makagi-Djugu.

impressus Hust., Ann. Soc. ent. Fr., CIV, 1935, p. 187. — Afr. or. ; N. W. Rhodesia.

curtus Hust., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XVIII, 1936, p. 359. — Abyssinie : Djem-Djem forest, 3.000 m.

verruculatus Karsch, S. B. Nat. Fr., 1881, p. 61 (*Phyllobius*). — San Thomé.

Gen. **DIATMETUS** Gerstaecker

Gerst., Deckens Reise, III, 2, pl. XI, f. 4.

praemorsus Gerst., l. c. — Afr. or.

vicinus Hust., Voy. Alluaud et Jeannel Afr. or., XIX, Curc., 1929, p. 395. — Afr. or. : New Moshi.

Gen. **ENTYPOTRACHELUS** Kolbe

Auriv., Arkiv. Zool., 18 A, n° 23, 1926, p. 11 (Tableau des espèces).

Entypotrachelus Bryki Aurivillius

L. c., p. 10, 12. — Naivasha, Rift Valley, 1.900 m., st. 49, 1 spécimen rapporté à cette espèce (Jeannel).

Entypotrachelus foveatus Aurivillius

L. c., p. 10, 12. — Chip Cherangani, 3 spécimens ; Elgeyo escarp., st. 32, 2 spécimens (Jeannel).

Entypotrachelus maculatus Aurivillius

L. c., p. 10, 12. — Mont Elgon, Elgon Saw mill, st. 15, 1 spécimen (Jeannel).

Genre **PERITMETUS** Kolbe

Kolbe, Archiv. Naturg., LXIV, 1898, p. 252. — Génotype : *P. viridulus* Stuhlmann's « Deutsch. Ost Afrika », IV, p. 270, t. 3, f. 33 (*Diatmetus*). — Archiv. Naturg., LXIV, 1898, p. 253.

Ce genre pourrait être subdivisé en plusieurs groupes, les 1^{er} et 2^e avec un scape antennaire robuste, le 1^{er} caractérisé par sa faible sculpture dorsale (*viridulus*), le 2^e par sa forte sculpture, le 3^e à la fois par sa forte sculpture et son scape mince.

Les espèces du 1^{er} groupe sont de forme, de coloration et de sculpture semblables, difficiles à séparer et demanderaient une révision; *viridulus*, en particulier, assez répandu, a le prothorax convexe mais avec une impression très variable.

viridulus Kolbe, l. c. — Var. *minor*. Hust., Rev. Zool. Afr., XXV, 2, 1934, p. 259; Kivu : Tshibinda, Ngoma.

Sjöstedti Auriv., Kilimandj. Meru Exp., 24, 1906, p. 406. — Mont Meru jusqu'à 3.500 m.

glaucus Hust., Sbornik entom. Nar. Musea Praze, X, 1932, p. 28. — Mont, Ufomi 2.400 m. Très distinct par sa très fine sculpture élytrale.

niger Hust. — Abyssinie.

caudatus Hust., Sbornik entom. Nav. Musea Praze, XIV, 1936, p. 13. — Kivu : Katana.

rugosipennis Hust., Rev. Zool. Afr., XXV, 2, 1934, p. 228. — Congo Belge : Maghi-Djugu.

mixtus Hust., Voy. G. Babault Afr. Or., 1924, p. 15; pl. I, f. 7 (*Peribrotus*). — Tana River.

abyssinicus Hust., Ann. Soc. Linn. Lyon, LXVI, 1919, p. 61. — Abyssinie.

rugosus Hust., Ann. Soc. ent. Fr., CIV, 1935, p. 188. — Upangwa.

Peritmetus *intermedius* Aurivillius

Arkiv. Zool., 48 A, n° 23, 1926, p. 8.

Lumbwa, 2.000 m.; Chip Cherangani, Marakwet, Elgeyo esc., 2.500 m. (Jeannel), st. 32.

Gen. **TREPIMETUS** Hustache

Hust., Rev. zool. Afr., XXV, 2, 1934, p. 257.

Burgeoni Hust., l. c., p. 257. — Kivu : Tshibinda; Bulira.

scintillans Hust., Sbornik entom. Nar. Musea Praze, X, 1932, p. 28 (*Peritmetus*). — Cameroun.

Zumpti Hust., l. c. — Cameroun.

Genre **AMPHITMETUS** Kolbe

Kolbe, Archiv. Naturg., LXIV, 1898, p. 211. Génotype : *Diatmetus transversus* Kolbe, Stuhlmann's « Deutsch Ost Afrika », IV, p. 270, t. 3, f. 33; Archiv. Naturg., LXIV, 1898, p. 211.

A ce genre appartiennent les espèces suivantes :

concavirostris Hust., Rev. Zool. Afr., XII, 1923, p. 174. — Région des Lacs, Bulira, Kibembo.

convexus Hust. (*triangulatus* v. *convexus*), l. c., p. 175. — Ituri.

foveipennis Marsh., Trans. zool. Soc. Lond., XIX, p. 228. — British E. A. : Lagari.

suturalis Marsh., Rev. Zool. Afr., XXIV, 1, 1933, p. 66. — Ruwenzori.

humeralis Marsh., l. c., p. 67. — Ruwenzori.

oblongus Hust., l. c., Rev. Zool. Afr., XII, 1923, p. 175. — Kivu : Tshibinda.

sylvicola Hust., l. c., XXV, 2, 1934, p. 263. — Kivu : Bulira, Tshibinda. Monts Nyamukubi, 2.600 m.

triimpressus Hust., l. c., p. 260. — Mombasa.

Burgeoni Hust., l. c., p. 261. — Monts Nyamukubi, 2.600 m.; Bulira.

kivuensis Hust., l. c., p. 259. — Kivu : Tshibinda, Lulenga.

regularis Hust., l. c., p. 262. — Congo Belge : Angusa.

gibbosus Hust., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XVIII, 1936, p. 369, f. 4. — Abyssinie.

brevicornis Hust., Rev. Zool. Afr., 1934, p. 260. — Kivu : Luwungi.

Genre **APERITMETUS** nov.

Épistome bien délimité, bordé en arrière par une carène. Rostre à côtés non échancrés par les scrobes, parallèles et carénés. Scrobes en avant fermés, en arrière larges, squamulés, dirigés contre les yeux et les atteignant presque. Menton de chaque côté avec une série de 2-3 soies. Front séparé du rostre par un sillon transversal, anguleux mais très fin. Antennes élançées, fines, pubescentes; scape fin, dépassant le bord antérieur du prothorax; funicule avec les articles décroissant graduellement de longueur, le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, même les derniers beaucoup plus longs que larges, la massue étroite, séparée du 7^e article, son 1^{er} article un peu plus long que le 2^e.

Élytres avec 12 à 15 séries de points médiocres, les 5 premières nettes, les autres irrégulières, entremêlées de points aussi gros que ceux des séries, par suite difficiles à dénombrer sûrement.

Pattes faiblement sculptées, les fémurs postérieurs atteignant le 5^e segment, les corbeilles tarsales postérieures étroitement cavernueuses, les ongles connés.

Épimères et épisternes mésothoraciques convergeant en un même point vers l'angle huméral des élytres. Saillie mésosternale étroite, tuberculée en avant. Métasternum entre les hanches postérieures et intermédiaires à peine aussi long que la hanche intermédiaire, la suture de ses épisternes très fine et effacée en arrière, la saillie intercoxale postérieure plus large que la hanche postérieure, le 1^{er} segment ventral derrière la hanche aussi long que le 2^e, le 2^e au milieu moins long que les 3^e et 4^e ensemble, la 1^{re} suture sinuée au milieu.

Insecte ovale et squamulé.

Genre voisin de *Peritmetus* dont il diffère essentiellement par le nombre des stries élytrales et son funicule antennaire grêle.

Le génotype est :

***Aperitmetus brunneus* Hustache**

Voy. G. Babault Afr. Or., 1921, p. 63 (*Peribrotus*), Yala River, Nairobi. — Chip Cherangani, 3.500 m. (Jeannel), st. 32.

Le genre comprend en outre les deux espèces suivantes très semblables au génotype et formant avec ce dernier un petit groupe très homogène.

difficilis Hust., Voy. All. Jeannel, Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 389 (*Peritmetus*). — Kijabé, Kikuyu Ex. 2.100 m.

alpinus Hust., l. c., p. 387. — Mont Kenya, 2.400 m.

Gen. **CERATOCRATES** Harold

***Ceratocrates alticola*, n. sp.**

Revêtement brun et gris, le prothorax avec quatre bandes grises, les médianes étroitement séparées par un sillon enfoncé et brun, les élytres avec le tiers médian gris, le tiers apical brun.

Antennes robustes, hérissées de cils très courts, le funicule et la massue noirs. Rostre plus long que large, largement et profondément impressionné sur toute sa longueur, plus fortement en arrière, au milieu avec une ligne un peu élevée. Yeux fortement convexes.

Prothorax fortement transversal, élargi, dilaté dans le milieu, à ses extrémités largement resserré, son large sillon transversal antérieur deux fois interrompu près du milieu, le sillon longitudinal médian formé de deux profondes impressions n'atteignant pas les extrémités, tout le disque inégal, fortement bosselé et rugueux.

Élytres à peine plus longs que larges, leur base terminée à ses extrémités par un gros tubercule, obtus et saillant en avant; convexes, fortement striés fovéolés, les interstries pairs réunis aux impairs par des cloisons transversales irrégulières, les impairs plus élevés que les pairs, costiformes, pourvus de tubercule irréguliers, obtus, le plus gros sur l'épaule; derrière

la base le 3^e interstrie costiforme, les interstries suivants avec un tubercule alternativement plus près et plus loin de la base; sommet de la déclivité postérieure avec un gros tubercule sur les interstries 3, 5, 7, un peu en arrière de ces derniers un tubercule moindre sur les interstries 3 et 5.

Long. 8,5 - 10 mm.

Chip Charangani, Marakwet, 3.500 m., st 32; six spécimens.

Espèce voisine de *C. tuberculatus* Hust.; elle s'en distingue aisément, ainsi que des autres espèces, par le fort tubercule qui termine la base des élytres.

C'est la première espèce signalée de la région alpine, les autres appartenant aux régions d'altitude faible ou moyenne.

Genre **PERITELOMUS** Faust

Faust, Ann. Soc. ent. Belg., XL, 1896, p. 69.

*bicruciatu*s Faust, l. c., p. 70. — Afrique Orientale.

aequatorialis Hust., Voy. Alluand et Jeannel Afr. Or., XIX, Curc. 1929, p. 449 (*Meira*). — Pori : Mbuyuni, 4.110 m.

Genre **ISCHNOBROTUS** Hustache

Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XVIII, 1936, p. 362.

Aux caractères génériques indiqués (p. 362) on peut ajouter les suivants : Rostre avec les côtés en arrière obtusément arrondis et non carénés, l'aire dorsale en avant fortement échancrée par les scrobes, le sommet dénudé, l'échancrure apicale faible; le sillon transversal de la base faible.

Genre alpin, les espèces vivant entre 2.400 et 3.000 m. d'altitude soit en Abyssinie (Djem-Djem forêt, mont Chillalo) soit à l'Elgon.

Ischnobrotus setulosus Hustache

L. c., 365, 366. — Cette espèce à la forme de *I. nebulosus* Auriv., elle en diffère par la proportion des articles antennaires et la sculpture élytrale.

Elle diffère de *I. subcostatus* Hust. (*Dicasticus*) par ses antennes beaucoup plus élancées et plus grêles, le front non déprimé, les élytres chez le ♂ vers la base à rétrécissement plus brusque, distinctement sinués en dedans; soies dorsales non spatuliformes, seulement un peu épaissies de la base au sommet.

♂. Une légère impression sur la base du 1^{er} segment ventral, le 5^e segment plan. Plus petit et plus étroit.

♀. Cinquième segment ventral caréné au milieu et légèrement impressionné de chaque côté.

Campi Cherangani, Marakwet, 3.000 m.; st. 32 3 ♂♂, 2 ♀♀ types; — Elgon. Saw Mill., 2.470, st. 15; ♂; Camp. I, de l'Elgon, st. 13, 2150 m. 1 ♀.

Gen. **ANAPLESIIUS** Marshall

Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XV, 1935, p. 513.

Genre très voisin du précédent, en différant par le sillon profond qui sépare le rostre de la tête, l'aire dorsale du rostre faiblement échancrée par les scrobes.

Le génotype est :

granulicollis Hust., Voy. Alluaud et Jeannel Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 404 (*Leptospyris*). — Hust., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XVIII, 1936, p. 366 (*Ischnobrotus*). — Mont Kenya, vers 1.800 m.

Subfam. **Byrsopinae**

Gen. **HOPLITOTRACHELUS** Schönherr

Hoplitotrachelus orbitalis Kolbe

Archiv. Naturg., LXIV, p. 258.

Kenya : Machacos, Wa-Kamba, 1.800 m. (Jeannel), st. 5.

Localité la plus élevée connue pour cette espèce.

Subfam. **Hipporrhinae**

Gen. **HIPPORRHINUS** Schönherr

Hipporrhinus tenuegranosus Fairmaire

Ann. Soc. Ent. Belg., XXXVII, p. 35.

Var. *similis*, nov.

Mucrons apicaux des élytres très forts, chez les deux sexes, nullement parallèles mais divergents, leur intervalle est à leur base épaissi et subtronqué chez la ♀, formant un angle de 145° chez le ♂. Rostre plus largement sillonné.

Marakwet, Elgeyo esc., vers 2.500 m., st. 30; 4 spécimens (Jeannel).

L'espèce se retrouve dans le sud de l'Abyssinie, au Kilimandjaro, entre 1.800-2.600 m. et aussi à une altitude moindre, dans l'Afrique orientale.

C'est des *Hipporrhinus* l'espèce ayant la plus vaste répartition géographique.

Subfam. **Hylobiinae**

Gen. **NIPHADES** Pascoe

Niphades granulipennis Hustache

Voy. Alluaud et Jeannel Afr. or., XIX, Curc., 1929, p. 468.

Mont Kenya, vers 2.800-3.200; monts Aberdare, Kinangop, 3.000-3.400 m. (Jeannel), st. 45.

Gen. **APAROPIUM** HampeSubgen. **Aparopionella**, nov.

Écartement des hanches postérieures seulement deux fois aussi large que celui des intermédiaires.

Les autres caractères identiques à ceux de *Aparopium*.

Une seule espèce, de très petite taille :

Aparopium (Aparopionella) minuta, n. sp.

Ovale, brun roux, le revêtement flave, jaunâtre, peu dense, composé de petites squamules piliformes et sur les côtés des élytres de squamules sétiformes, tronquées à leur sommet, très courtes, soulevées.

Rostre aussi long (♀) ou un peu moins long (♂) que le prothorax, cylindrique, arqué, lisse (♀) ou densément squamulé en arrière et lisse seulement au sommet (♂). Tête courte, enfoncée dans le prothorax, squamulée. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre, fines, testacées, la massue ovale, foncée et pubescente, le 1^{er} article du funicule gros, les six suivants petits, de même grosseur.

Prothorax presque aussi long que large, dans son quart antérieur brusquement et fortement rétréci, transversalement impressionné, sa plus grande largeur vers le milieu, rétréci en arrière, la base un peu plus large que le bord antérieur ; fortement convexe, la ponctuation grossière mais voilée par le revêtement ; vu de profil le bord antérieur un peu plus oblique que le postérieur.

Élytres ovales, un peu plus longs que larges, à la base un peu plus larges que le prothorax au milieu ; fortement convexes, grossièrement ponctués-striés, les interstries étroits et convexes, subcostiformes.

Tarses pubescents en dessous, le 3^e article plus large et bilobé.

Dessous à ponctuation peu distincte, les points plus visibles, assez gros mais épars, sur le 1^{er} segment ventral.

Long. 1,6 - 1,9 mm.

Mont Elgon, vallée Koptawelil, st. 17, versant est, 2.300-2.470 m.

Subfam. **Erirrhinae**Gen. **BAGOUS** Germar**Bagous Gaillardi** Hustache

Sbornik ent. Nár. Mus. Praze, XIV, 1936, p. 22.

Éthiopie méridionale : Nanoropus, bords du lac Rodolphe, st. 26, nombreux spécimens (Jeannel). — Connue du Tchad.

Les deux stations connues de cette espèce, quoique fort éloignées, ont en commun un climat très chaud.

Bagous quadrinodulosus Hustache

L. c., X, 1932, p. 42. — Même localité que la précédente, st. 26, mais un seul spécimen (Jeannel).

Gen. **ENDAEUS** Schönherr

Genre assez répandu dans toute l'Afrique tropicale ; la nouvelle espèce suivante est la première décrite de la région alpine.

Endaeus pumilus, n. sp.

Ferrugineux, peu luisant, les antennes et les pattes plus claires, les yeux noirs ; revêtu en dessus d'une très fine pubescence éparsse, les interstries des élytres pourvus d'une série de très courtes et fines soies soulevées.

Rostre aussi long que le prothorax, épais, arqué, subcylindrique, en arrière avec la ligne médiane élevée et lisse, les côtés densément ponctués (♂) ou substriés et pubescents (♂), au sommet lisse. Tête convexe, le front moitié de la largeur du rostre, à son sommet avec un point enfoncé. Antennes insérées en avant du milieu (♀) ou vers le tiers apical (♂) du rostre, le 1^{er} article gros et aussi long que les deux suivants ensemble. Yeux modérément convexes.

Prothorax de moitié plus large que long, fortement arrondi sur les côtés, étranglé derrière le bord antérieur, la base arquée et plus large que le bord antérieur ; convexe, la ponctuation fine, très serrée, rugueuse, voilée par la pubescence. Écusson arrondi, concolore.

Élytres s'élargissant jusqu'au tiers postérieur, en ce dernier point trois fois environ aussi larges que le prothorax, les épaules brièvement arrondies et leur calus un peu élevé, le calus postérieur indistinct ; convexes, en arrière de la base légèrement impressionnés transversalement ; stries ponctuées, fines, leurs points très serrés, à peine plus petits en arrière ; interstries légèrement convexes, plus distinctement sur la déclivité, très finement pointillés aciculés, les latéraux très finement granulés.

Fémurs armés d'une petite dent, celle des antérieurs à peine plus forte ; tibias antérieurs arqués à leur base, puis graduellement mais peu fortement élargis jusqu'au sommet, à peine plus fortement dans leur moitié apicale, non carénés.

Long. 2 mm. environ.

Elgon Saw mill, versant est, vers 2.470 m., st. 15, 8 spécimens.

Subfam. **Anthominae**Gen. **NEOSPHINCTOCRAERUS** nov.

Tête circulairement coupée derrière les yeux et enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. Front et rostre sur un même plan. Rostre épais, courbé,

subcylindrique, faiblement aminci au sommet, ses scrobes commençant vers le tiers antérieur, obliquement arqués, en arrière tangents au bord inférieur des yeux et passant en dessous, à leur extrémité antérieure visibles de dessus sur une petite longueur. Antennes courtes; scape arqué, atteignant l'œil; funicule de six articles, le 1^{er} ovoïde et plus long que large, les suivants petits, très serrés, le 6^e contigu à la massue, la massue ovale, petite et courte.

Pattes courtes; fémurs claviformes, finement dentés, les antérieurs et intermédiaires creusés en dessous, plus profondément entre la dent et le sommet; tibias graduellement élargis, à la base arqués, au sommet tous pourvus d'un petit ongle; tarsi courts, le 4^e article moins long que les deux précédents réunis, les ongles appendiculés. Métasternum court, entre les hanches seulement aussi long que le diamètre de la hanche; 2^e segment ventral moins long que les 3^e et 4^e réunis, sa suture avec le 1^{er} fine; saillie mésosternale plane et aiguë en avant.

Insecte court, squamulé et sétulosé.

Genre très voisin de *Sphinctocraerus* Mars. dont il se distingue par les caractères ci-dessus, et notamment par la forme des scrobes, la brièveté du 4^e article tarsal et du métasternum; l'incision de la tête est moins profonde. A placer entre *Sphinctocraerus* Mars. et *Acalyptops* Hartm.

Neosphinctocraerus similis, n. sp.

Ovale, d'un brun rouge, les pattes et les antennes d'un roux jaune, le revêtement dorsal dense, cendré, blanchâtre, composé sur le prothorax de squamules oblongues, appliquées, sur les élytres d'un mélange de squamules plus petites, lancéolées, et de fins poils à peine soulevés, sur les pattes de squamules linéaires, sur le dessous ovales, serrées et plus claires.

Rostre moins long que le prothorax, deux fois et demie aussi long que large, plus épais que les fémurs antérieurs, coriacé-rugueux, ses squamules obliquement dirigées vers la ligne médiane. Front à peine moins large que le rostre, densément squamulé. Yeux fortement convexes, leur plus forte convexité en arrière, subcontigus au prothorax.

Prothorax subconique, plus large que long, en avant beaucoup moins large qu'à la base, largement et assez profondément resserré, la base faiblement arquée, les côtés arqués en arrière; fortement convexe, la ponctuation forte et très serrée, la ligne médiane plus élevée et avec une bande de squamules claires. Écusson tomenteux blanc.

Élytres peu plus longs que larges, obliquement élargis jusqu'aux épaules, les côtés peu arqués, au sommet largement arrondis; convexes, les stries assez fortes, ponctuées et squamulées, les interstries plans; au sommet de la déclivité une bande transversale cendrée, arquée, limitée en avant et en arrière par une étroite zone sombre.

Long. à peine 2 mm.

Éthiopie méridionale : Bourillé, bord de la riv. Omo, 800 m., st. 28, six spécimens. Différences sexuelles non observées.

Capturé en compagnie de *Thamnobius Jeanneli* avec lequel il pourrait être confondu à première vue.

Gen. **THAMNOBIUS** Schönherr

Thamnobius Jeanneli, n. sp.

Ovale, roux, les antennes et les pattes plus claires, le revêtement dorsal squamuleux, très serré, cendré et blond ou d'un brun clair, les élytres avec un point sutural médian et une étroite bande d'un brun foncé, légèrement post-médiane, arquée, dirigée en avant, atteignant le 7^e ou 8^e interstrie les soies des interstries blanches, semi-dressées, bien alignées, nombreuses, assez grossières.

Rostre deux fois aussi long que large, droit, plus large que les fémurs antérieurs, densément squamulé, au sommet ferrugineux et pubescent. Tête densément squamulée, l'intervalle des yeux plan et un peu moins large que le diamètre transversal de l'œil, de chaque côté avec une ligne de squamules sétiformes. Yeux peu convexes, dans leur milieu pourvus de quelques petites squamules. Antennes courtes; scape arqué, atteignant à peine le milieu de l'œil; funicule avec le 1^{er} article ovoïde, plus long que large, les autres très petits et serrés, la massue oblongue.

Prothorax conique, peu plus large que long, en avant moitié moins large qu'à la base, les côtés obliques, très peu arqués, la base faiblement sinuée de chaque côté, son lobe médian petit et échancré; graduellement relevé des côtés au milieu, la ligne médiane carénée mais squamulée; tapissé de squamules, rondes, serrées, plus claires sur les côtés et la ligne médiane, entremêlées de quelques petits points sétigères, les soies courtes et couchées. Écusson ovale, élevé, squamulé soyeux, entouré d'une légère dépression.

Élytres deux fois aussi larges que le prothorax, peu plus longs que larges, élargis obliquement derrière la base, les épaules marquées et brièvement arrondies; fortement convexes, la déclivité postérieure en quart de cercle, au sommet obtusément acuminés ensemble; stries fines, peu visibles, densément squamulées, les squamules ovales comme celles des interstries; interstries convexes.

Fémurs armés d'un très petit denticule; tibias droits et pourvus d'un petit ongle apical interne; tarses courts. Dessous rugueusement ponctué et densément couvert de squamules linéaires, flaves ou blondes.

La pubescence squamuleuse dispersée sur une partie des yeux est singulière et ne se retrouve pas chez les autres espèces examinées. C'est la plus petite des espèces de l'Afrique équatoriale, d'ailleurs inédites.

Long. 1,7-1,8 mm.

Éthiopie méridionale : Bourillé, bords de la riv. Omo, 800 m. d'alt. ; 28 spécimens, st. 28.

Capturé pendant l'un des jours les plus pénibles sans doute de l'exploration de l'Omo ; à l'exemple de BOHEMANN dont toutes les espèces (4) sont dédiées à des entomologistes, je dédie celle-ci à M. JEANNEL à qui elle rappellera l'une des journées des moins agréables de son magnifique voyage.

Les Curculionides avec les yeux pubescents ou squamules sont rares et appartiennent aux genres *Anchonocranus* Mthl. (*Erirrhinae*), parasite de l'olive dans l'Afrique du Sud, et *Lepidops* Hust. (*Ceuthorrhynchinae*), de Madagascar.

Gen. **ANCYLOCNEMIS** Marshall ¹

Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (♂), VI, 1920, p. 387. — *Epimerogrypus*
Heller, in Ebner Denks. Akad. Wiss. Wien. 98, 1923, p. 193.

Ancylocnemis nebulosus, n. sp.

Noir, le revêtement dense, grisâtre et brunâtre, variable, la tache foncée discale des élytres peu nette, suivie d'une vague fascie arquée et cendrée, les tubercules dorsaux petits et surmontés de soies squamuleuses noires.

Rostre pourvu de 5 lignes caréniformes, la médiane la plus élevée ; densément ponctué entre les lignes. Yeux subcontigus, leur intervalle moindre que la largeur du scape au milieu, réduit à deux lignes de petites squamules. Funicule de 7 articles serrés, graduellement élargis, les 4 derniers transversaux, le 7^e contigu à la massue, cette dernière ovale, courte, moins longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax à peine plus large que long, les côtés, de la base au quart apical, subrectilignes et très peu convergents, au quart apical brusquement et fortement resserrés, les angles postérieurs droits, brièvement arrondis, la base bisinuée ; peu convexe, pourvu de six petits tubercules fasciculés, dont 2 sur le milieu du bord antérieur et 4 disposés, en avant du milieu, en ligne légèrement arquée. Écusson cendré.

Élytres plus longs que larges, se rétrécissant en arrière dès les épaules, ces dernières arrondies et élevées, les côtés faiblement arqués, au sommet non divergents, terminés séparément par un triangle obtus ; stries fines, ponctuées et squamulées ; interstries presque plans ; le 2^e (suture non comptée) avec quatre tubercules, l'un près de la base, le 2^e très petit et parfois nul vers le tiers antérieur, le 3^e (le plus gros) vers le milieu, le 4^e vers le tiers postérieur ; le 4^e interstrie avec 4 tubercules, le 4^e en arrière et plus gros.

Tibias postérieurs pourvus d'une forte dent vers le milieu de leur tranche

1. Genre omis au Cat. W. Junk, pars 139, 1934, contenant encore les espèces suivantes : *Peyrerimhoffi* Hell. (Ent. Blätter XXVI, p. 6, Sahara) ; *fasciculatus* Marsh. (Ann. Mag. Nat. Hist. (♂), VI, 1920, p. 390, t. XIII, fig. 2, du Cap. au Tanganyika).

interne. Tarses courts, robustes, le 2^e article pas plus long que large ; ongles épaissis à la base et finement dentés.

Long. 3,6-4 mm.

Turkana nord, monts Murueris, 800-1.000 m. ; Lokitang, 750 m., st. 24. — Éthiopie méridionale : Bourillé, bords de la rivière Omo, 600 m., st. 28, 8 spécimens, ♂.

C'est la 4^e espèce décrite du genre ; par sa taille et sa forme elle se rapproche de *A. Peyerimhoffi* Hell., du Hoggar ; elle en diffère d'ailleurs, par ses antennes plus épaisses, le rostre plus large et plus fortement caréné, les yeux plus rapprochés, le prothorax et les élytres plus longs, la dent interne des tibias postérieurs.

Ancylocnemis Wernerii Heller

Heller, l. c., p. 194, fig. ; Ent. Blätter, XXVI, 1930, p. 6.

Éthiopie méridionale, trois spécimens des mêmes localités que la précédente.

Subfam. **Rhynchaeninae**

Gen. **RHYNCHAENUS** Clairville

Un seul spécimen d'une espèce nouvelle capturée sur les bords de l'Omo, à Bourillé (Jeannel).

Une espèce de ce genre *R. africanus* Hust. (Voy. Alluand et Jeannel Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 503) est alpine ; Molo, vers 2.420 m.

Subfam. **Tychyinae**

Gen. **SIBINIA** Germar

Turkana : Lokitang, 750 m., st. 24, un spécimen d'une espèce nouvelle (Jeannel).

Subfam. **Nanophiinae**

Gen. **NANOPHYES** Schönherr

Nanophyes pilipennis Faust

Ann. Soc. ent. Belg., 1899, p. 429. — Espèce répandue dans le Congo Belge et Français.

Elgon, Camp I, vers 2.100 m., st. 13, 4 spécimens (Jeannel).

Nanophyes congoanus Hustache

Sbornik Entom. Nar. Mus. Praze, XIV, 1936, p. 30.

Elgon, Camp I, vers 2.100 m., st. 13, 4 spécimens. — Éthiopie méridionale : Bourillé, st. 28, 1 spécimen (Jeannel).

Le genre a des espèces alpines dans l'Abyssinie et aussi au Kilimandjaro où M. JEANNEL a capturé (1^{er} voyage) un spécimen entre 2.600-2.800 m.

Subfam. Apioninae

Gen. APION Herbst

Les espèces nouvelles suivantes appartiennent toutes à la faune alpine.

Apion pilirostre, n. sp.

Ovale, convexe, noir, presque mat, revêtu d'une fine pubescence noire, courte, les poils, sur les élytres recourbés, sur le rostre subdressés, nombreux en dessus et en dessous, jusqu'au sommet.

Tête (avec les yeux) un peu plus longue que large, en arrière des yeux s'élargissant très peu, le vertex lisse, étroit, le reste grossièrement ponctué rugueux, le front plan, d'un tiers moins large que la base du rostre, avec les rebords oculaires et une ligne médiane élevés, les yeux grands mais modérément convexes, le diamètre de la tête à leur niveau d'un quart moins large que le bord antérieur du prothorax. Rostre dans le prolongement du front, à peu près droit, d'un tiers plus long que le prothorax, épais, ses côtés parallèles jusqu'à l'insertion antennaire, puis convergents en avant, très fortement (♀) ou moins fortement (♂), en arrière rugueusement et grossièrement ponctué-subsillonné et finement caréné au milieu, pourvu latéralement d'un profond sillon devant l'œil, en avant la ponctuation moins forte et très (♂) ou moins (♀) serrée, un peu luisant, la pubescence visible jusqu'au sommet. Antennes submédianes, d'un brun de poix, courtes, simplement ciliées; scape court, seulement aussi long que les deux premiers articles du funicule; 1^{er} article globuleux, aussi gros que le sommet du scape, le 2^e beaucoup moins gros, fortement rétréci à sa base, plus long que large, les suivants globuleux, de même grosseur, serrés, la massue grosse, ovale, obtuse, aussi longue que les 5 articles précédents réunis.

Prothorax subconique, à peine moins long que large, derrière le bord antérieur fortement étranglé et le bord antérieur relevé, la base modérément bisinuée et d'un tiers environ plus large que le bord antérieur, les côtés à peine arqués vers le milieu, les angles postérieurs aigus; fortement convexe, avec un léger sillon le long de la base, la ponctuation forte et assez serrée sur le disque, plus serrée et rugueuse dans l'étranglement antérieur, espacée vers les angles postérieurs; pubescence obsolète, par suite un peu plus luisant que les élytres. Écusson triangulaire, glabre, lisse, un peu luisant.

Élytres ovales, leur plus grande largeur vers le milieu, un peu plus longues que larges, en arrière obtusément arrondis, les côtés arqués, der-

rière la base dilatés arrondis; base bisinuée, le calus huméral allongé et élevé, le calus postérieur effacé; fortement convexes, vus de profil, à convexité régulière, la base formant un angle obtus, accusé, avec celle du prothorax; sillonnés, caténulés-punctués, les sillons s'affaiblissant en arrière, les interstries de 2 à 3 fois aussi larges que les sillons, plans, coriacés, rugueux, la pubescence plus distincte sur les côtés.

Pattes rugueuses, courtes, les tibias brièvement ciliés, les tarses robustes, le 1^{er} article plus long, le 2^e seulement aussi long que large, le 3^e court. Ongles dentés à la base. Dessous à ponctuation médiocre mais serrée, le métasternum avec une fovéole sur le milieu de son bord postérieur, les deux premiers segments ventraux fortement convexes, les 3^e et 4^e enfoncés, le 5^e convexe.

Long. 2,3-2,4 mm.

Kenya : Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12, types, 2 ♀ ♀, 1 ♂; Camp I de l'Elgon, versant est, 2.100 m., 1 ♂, st. 13.

Cette espèce, remarquable par la forme et la pubescence du rostre, doit être voisine de *A. oxyrhynchum* Wagn.; elle appartient au groupe de *A. ononis* Kirby.

Apion nigromaculatum, n. sp.

Oblong, d'un roux ferrugineux, les antennes et les pattes d'un jaune plus clair, le rostre rouge, son extrémité et sa base jusqu'à l'insertion antennaire noires; revêtu d'une pubescence assez dense, sur le dessus du corps jaune, assez grossière, couchée, plus serrée et formant une petite tache de chaque côté de l'écusson, sur le dessous du corps cendrée, sur les pattes claire, fine, peu visible.

Élytres avec une tache commune, transversale, médiane, subdénudée, noirâtre, peu régulière.

Rostre de moitié plus long que la tête et le prothorax, peu arqué, mince, linéaire, jusqu'à l'insertion antennaire un peu élargi, éparsément pointillé et pubescent, en avant luisant, glabre, les points très petits et épars. Antennes insérées à une distance de la base à peine plus longue que le diamètre longitudinal de l'œil, fines, longues; scape plus long que les deux articles suivants réunis, claviforme au sommet, à peine arqué à sa base; tous les articles du funicule plus longs que larges, le 1^{er} trois fois aussi long que large et plus long que les 2^e et 3^e réunis, le 3^e de moitié plus long que large, moins long que le 2^e, les suivants graduellement plus courts, ne grossissant pas sensiblement, le 7^e à peine plus large que le 6^e, la massue étroite, courte. Tête, yeux compris, transversale et un peu moins large que le bord antérieur du prothorax, à ponctuation espacée, le front subconvexe, plus large que la base du rostre, les yeux grands et modérément convexes.

Prothorax presque aussi long que large, en avant largement et profondément étranglé, devant la base brusquement mais très brièvement étranglé, les angles postérieurs aigus, les côtés fortement arrondis et la plus grande

largeur un peu en arrière du milieu, la base fortement bisinuée et plus large que le bord antérieur; convexe, en avant largement impressionné transversalement, avec une fovéole oblongue antéscutellaire, la ponctuation fine, peu serrée, les intervalles des points mats, la pubescence couchée, moins serrée que sur les élytres, dirigée en avant. Écusson foncé, ovale, avec quelques poils.

Élytres de moitié plus longs que larges, s'élargissant jusqu'au milieu, leur base beaucoup plus large que celle du prothorax, les épaules accusées, brièvement arrondies, les côtés peu arqués en avant, plus fortement dans le milieu, en arrière assez fortement rétrécis et au sommet étroitement arrondis ensemble; fortement convexes, les stries ponctuées et pubescentes, devenant plus étroites en arrière, les interstries plus larges que les stries, faiblement convexes, leur pubescence serrée, sur plusieurs rangs irréguliers, sur la tache foncée beaucoup plus courte, foncée, à peine visible.

Pattes élancées; tarsi élancés, le 2^e article moins long que le 1^{er} mais subtriangulaire et presque deux fois aussi long que large; ongles noirs et dentés.

Long. 2,1-2,2 mm.

Mont Elgon, Elgon Saw mill, Camp II, st. 15, 2.470 m.; trois spécimens ♀ ♀ ♀.

Cette espèce appartient au groupe des espèces jaunes, *lunigerum* Wagn., *consimile* Wagn., etc. Elle se distingue par la longueur de ses pattes, des antennes, du rostre, la coloration de ce dernier, la tache dorsale des élytres.

Apion (Perapion) nigrocaeruleum, n. sp.

Oblong, noir, les élytres d'un bleu d'acier ou verdâtres; luisant, la pubescence blanche, sur le dessus du corps microscopique, le plus souvent indistincte, dans les points des pattes et du dessous assez courte et espacée, un peu plus serrée sur les épimères du mésosternum.

Tête faiblement conique, un peu moins longue que large à la base, le vertex lisse, les tempes courtes, ponctuées, le front de moitié aussi large que le rostre, subplan, avec deux lignes d'assez gros points, parfois confluentes, leurs intervalles lisses. Yeux grands et peu convexes, la tête à leur niveau moins large que le bord antérieur du prothorax. Rostre large, épais, modérément courbé à la base, légèrement dilaté vers l'insertion antennaire, devant l'œil avec un sillon ponctué; ♂ à peine plus long que le prothorax, densément ponctué jusqu'au sommet; ♀ un peu plus long, plus arqué, en avant légèrement atténué, peu densément ponctué et luisant. Antennes insérées à une distance de la base du rostre moindre que le diamètre longitudinal de l'œil, courtes, robustes; scape aussi long que les 4 premiers articles, robuste; 1^{er} article subovale, plus long que large, le 2^e petit, seulement aussi long que large, les suivants transversaux, arrondis, de même largeur, la massue ovale, acuminée, grosse.

Prothorax conique, en avant médiocrement rétréci et derrière le bord antérieur légèrement resserré, presque aussi long que large, sa plus grande largeur très peu devant la base, cette dernière étroitement rebordée, subtronquée, les côtés légèrement arqués; convexe, plus fortement en arrière, avec un court sillon médian antéscutellaire, les points assez grands, mais peu profonds, leurs intervalles environ du double de la grandeur des points. Écusson en triangle curviligne, plan.

Élytres s'élargissant jusqu'au milieu, les côtés modérément arqués; fortement convexes, le calus huméral élevé et lisse, l'antéapical effacé, la déclivité postérieure forte; sillonnés ponctués, les points des sillons allongés et serrés, les interstries plus de deux fois aussi larges que les sillons, plans, finement coriacés.

Pattes moyennes; fémurs à points espacés; tibias droits; 2^e article des tarses aussi long que large; ongles assez fortement dentés à leur base.

Long. 2,5-2,6 mm.

Mont Elgon, versant est, Camp II, Elgon Saw mill, st. 15, vers 2.470 m., types, 10 spécimens; — Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., 1 spécimen, st. 12.

Cette espèce est très voisine de *A. Burgeoni* m.; elle en diffère par la tête plus large, les yeux plus convexes, le prothorax luisant, un peu plus long, sa ponctuation plus fine et plus écartée, les élytres un peu moins convexes, d'un bleu plus clair, les sillons plus nets, les interstries plus plans, leur sculpture plus fine, la massue antennaire ovale, plus grosse, les pattes noires.

***Apion (Pseudapion) veterator*, n. sp.**

Forme et facies de *Apion rufirostre* F. dont il diffère par les caractères suivants :

Dessus noir, même les élytres, la pubescence dorsale extrêmement fine courte, peu visible. Rostre beaucoup moins épais, chez le ♂ rouge avant le sommet, mais ce dernier noir. Antennes plus élancées, chez la ♀ le scape et les premiers articles du funicule d'un rouge foncé, les autres bruns, la massue étroite, chez le ♂ entièrement rousses, la massue plus claire. Tête plus courte, les yeux plus gros et plus convexes. Prothorax plus fortement resserré en avant, les côtés plus arqués, la ponctuation très fine et très éparse, la base un peu plus fortement bisinuée.

Élytres moins larges, les côtés faiblement arqués, le calus huméral beaucoup plus élevé et luisant, les stries fortes, profondes, leurs points serrés, les interstries peu plus larges que les stries mais convexes, indistinctement pointillés et luisants.

Pattes plus élancées, particulièrement les tibias, entièrement rousses avec les ongles noirs (♂) ou les genoux et le 2^e article tarsal légèrement enfumés (♀).

Long. 2-2,1 mm.

Kenya : Marakwet, Elgeyo escarpement, st. 30, 2.500 m.; 2 ♂, 1 ♀.

On sait que *A. rufirostre* F. vit sur les Malvacées; il en est de même probablement pour cette nouvelle espèce.

Apion Pauli Hartm.

Wagn., Ann. Soc. ent. Belg., LI, 1907, p. 293.

Elgon, Camp II, 2.470 m., st. 15; Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12.

Cette espèce et la suivante atteignent donc la région alpine.

Apion considerandum Fähræus

Öfvers. Vet. Ak. Verh., 1874, p. 239.

Kitale, Uasin Gishu, st. 12, un spécimen légèrement différent de la forme typique.

Apion africanum Gyllenhal

Gyll., in Schönh. Gen. Spec. Curc., V, 1839, p. 412.

Nairobi, vers 1.660 m., 1 spécimen, st. 53.

Apion (Piezotrachelus) Bayoni Wagner

Mem. Soc. ent. Belg., XIX, 1914, p. 49, t. 4, f. 3.

Mont Elgon : Elgon Saw mill, st. 15, 2.470 m.; — Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12.

Apion (Piezotrachelus) varium Wagner

Mem. Soc. ent. Belg., XVI, 1908, p. 5.

Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12.

Gen. APIOMORPHUS Wagner

Un spécimen d'une espèce nouvelle recueilli au Camp II de l'Elgon, st. 15, 2.470 m. Alpin, comme le génotype *cyaneus* Wagn. d'Abyssinie.

Il ressort de cette énumération que le genre *Apion* est largement représenté dans la faune alpine.

Gen. CYLAS Latreille

Cylas aeneus Hustache

Bull. Mus. Paris, 1922, p. 498.

Éthiopie méridionale : Nanoropus, bords du lac Rodolphe, st. 26, 1 spécimen.

Cylas puncticollis Boheman

Boh., in Schönh., Gen. Spec. Curc., I, 1833, p. 372.

Kitale : Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12.

Dans une note récente M. L. BURGEON (Rev. Zool. Bot. Afr., XVIII, 1936, p. 504), émet l'hypothèse très plausible que les espèces de ce genre, bien connues par leurs dégâts sur la Patate douce, *Ipomea Batatas*, doivent être les hôtes normaux de Convolvulacées indigènes. La capture de spécimens à haute altitude justifie cette hypothèse.

Subfam. **Attelabinae**

Gen. **SCOTOPSINUS** Voss.

Voss., Stett. ent. Zeit., LXXXV, 1925, p. 200.

Scotopsinus longiceps, n. sp.

D'un rouge terne, le prothorax, la tête, les antennes et le rostre à reflet cuivreux, la pubescence dorsale blanche, soyeuse, mais excessivement courte et éparse, un peu plus longue, sétiforme sur les pattes.

Tête cylindrique, plus de moitié plus longue que large, grossièrement rugueuse et ponctuée, le vertex avec un profond et large sillon, les tempes parallèles. Yeux semi-globuleux, leur diamètre à peine moins long que celui du front. Rostre plus long que large, graduellement et fortement élargi en avant, surmonté au-dessus de l'insertion antennaire de deux carènes divergentes en arrière, ponctué comme la tête. Antennes insérées vers le tiers basal du rostre; scape subcylindrique, plus de deux fois aussi long qu'épais; 1^{er} article ovale, plus court que le scape, aussi long que les 2^e et 3^e réunis, ces deux derniers égaux et à peine aussi longs que larges, le 4^e plus long, le 5^e faiblement, les 6^e et 7^e fortement transversaux, la massue foncée, son 1^{er} article aussi long que large, subconique, le 2^e faiblement transversal, le 3^e petit, beaucoup moins long que le 1^{er}.

Prothorax aussi long que large, faiblement conique, les côtés en avant très légèrement arqués, derrière le bord antérieur non étranglé; pourvu vers le tiers basal de deux élévations arrondies, tuberculeuses, peu élevées, séparées par le très fin sillon médian, ces tubercules flanqués en arrière d'une légère et courte impression, et en avant, vers le milieu, d'une grande impression; tout le disque couvert de fines rides dirigées vers le milieu. Écusson grand, trapézoïdal, à son sommet bisinué et échancré.

Elytres peu plus longs que larges, légèrement sinués derrière les épaules, ces dernières arrondies; brièvement impressionnés en arrière de la base entre les 5^{es} interstries; densément ponctués rugueux, le 3^e interstrie à sa base relevé en côte obtuse et lisse, pourvu avant son milieu d'une courte élévation costiforme, lisse, le 5^e interstrie costiforme, mais interrompu avant son milieu et la côte effacée en arrière.

Fémurs simples, inermes; tibias larges, fortement denticulés; tarse dilatés, foncés, à reflets métalliques.

♂. Prothorax armé de chaque côté en dessous, près du bord antérieur, d'une dent aiguë. Tibias antérieurs arqués.

♀. Prothorax inerme; tibias antérieurs plus larges mais moins arqués.

Longueur 6 mm.

Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12, 3 ♂♂, 1 ♀.

Les autres espèces de ce genre sont toutes propres à l'Afrique australe Le Cap, Cafrerie, Port Natal.

Subfam. *Cryptorrhynchinae*

Gen. *PARACAMPTOPSIS* Hustache

Hust., Voy. All. Jeannel Afr., ♂ XIX, Curc., 1929, p. 512.

Paracamptopsis Jeanneli, n. sp.

Ovale, brun roux, les pattes et les antennes (massue noirâtre exceptée) plus claires; les rugosités et les points remplis d'une très fine squamité flaves les côtes des élytres pourvues de quelques squamules lancéolées peu plus longues que larges, à peine soulevées, peu apparentes.

Rostre à peine moins long que le prothorax, peu arqué, aussi épais que les fémurs antérieurs, dilaté en avant de l'insertion antennaire, la dilatation peu plus longue que large et ses côtés parallèles; lisse, en arrière éparsément pointillé et brièvement sétulosé. Tête convexe, le vertex lisse et glabre, le front plus large que le rostre et pointillé sétulosé comme ce dernier. Yeux petits, presque effacés. Antennes submédianes.

Prothorax un peu plus long que large, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, en avant fortement rétréci et les côtés sinués en dedans, en arrière peu rétréci et les côtés subrectilignes, peu convergents, les angles postérieurs presque droits, la base tronquée et plus large que le bord antérieur, ce dernier arqué, ses lobes oculaires larges, arrondis mais peu avancés; convexe, transversalement impressionné en avant; ponctué fovéolé, les fovéoles très serrées.

Élytres ovales, plus longs que larges; convexes, fovéolés striés, les interstries étroits, costiformes mais non ou obsolètement découpés; base légèrement cintrée, les épaules complètement effacées.

Ventre avec de gros points épars sur les deux premiers segments. Méta-sternum profondément déprimé, ses côtés fortement relevés entre les hanches.

Long. 2,5-2,8 mm.

Mont Elgon : vallée Koptawelil, versant est, vers 2.300 m., st. 17. En tamisant sous bois :

Cette espèce voisine de *P. ovatus* m. en diffère par le prothorax plus long, moins élargi, moins rétréci en avant, ses élytres plus longs, leurs côtes plus étroites, plus régulières, la taille supérieure.

Les trois espèces, *oblongus* Hust., *ovatus* Hust. (du Mont Kenya, 2.400 m.) et *Jeanneli* appartiennent à la faune alpine.

Une quatrième espèce a été capturée en un seul spécimen au Camp III de l'Elgon vers 3.500 m.

Gen. **OCLADIUS** Schönherr

Ocladius abyssinicus Pic

Bull. Soc. ent. Fr., 1900, p. 108.

Kenya : Kitale, Uasin Gishu, 2.400 m. 1 spécimen (Jeannel).

Gen. **HAPLOCORYNUS** Faust

Faust, Stett. ent. Zeit. L.1889 p. 104.

Un spécimen du Turkana : Lokitang, 750 m.

Gen. **CAMPTORRHINUS** Schönherr

Camptorrhinus brunneolateralis Hustache

Rev. Zool. Afr., XII, 1924, p. 87.

Mont Elgon : Saw mill, 2.470 m., st 15. Localité bien insolite.

Camptorrhinus nigronotatus Fairmaire

Ann. Soc. ent. Fr. (6), V, 1885, p. 455.

Kenya : Turkana nord, Lokitang, 750 m.; st. 24. — Éthiopie méridionale : Bourillé, 600 m. (Jeannel), st. 28.

Captures étendant à l'ouest la dispersion de cette espèce.

Camptorrhinus erectisquamis Marshall

Ann. Mag. Nat. Hist. (10), I, 1928, p. 410.

Kenya : Turkana nord, Lokitang, 750 m., st. 24; monts Murueris, 1.000 m. (Jeannel), st. 23.

Subfam. **Ceuthorrhynchinae**

Gen. **RHINONCUS** Stephens

Rhinoncus castaneus Hustache

Naivasha, Rift Valley (Jeannel), 1.900 m., st. 49.

Gen. **EGRIODES** Marshall

Marsh., Mem. Mus. Zool. Univ. Coimbra, I, 1935, p. 46.

Egriodes tuberculiceps, n. sp.

Ovale rhomboïdal, noir, les antennes, les tibias et les tarsi d'un jaune testacé, le revêtement dorsal squamuleux, grossier, brunâtre, jaunâtre sur les côtés du prothorax, sur les élytres entremêlé de quelques squamules cendrées plus nombreuses vers la base et autour de l'écusson. Prothorax, tête et élytres pourvus de tubercules surmontés de squamules fasciculées et brunes.

Rostre aussi long que le prothorax, peu arqué, sublisé, squamulé à la base. Antennes médianes, grêles, les trois premiers articles du funicule assez allongés. Tête légèrement conique, densément squamulée, surmontée en avant de deux tubercules fasciculés, carénée en arrière au milieu; front profondément impressionné, les yeux grands et peu convexes.

Prothorax conique, transversal, la base deux fois aussi large que le bord antérieur, fortement bisinuée et engrenée avec celle des élytres, les côtés subrectilignes, les angles postérieurs surmontés d'un tubercule obtus, le disque avec quatre tubercules séparés par la profonde ligne médiane creusée; devant l'écusson; de ces tubercules deux (petits) sur le bord antérieur, deux (gros) en arrière, ces tubercules sur le même alignement que ceux de la tête. Écusson profondément enfoncé.

Élytres à peine aussi longs que larges, arqués sur les côtés, au sommet largement arrondis séparément; calus huméral gros, fasciculé, le calus postérieur formé de 2-3 fascicules; interstries 3, 5, 7, pourvus un peu en arrière de la base d'un tubercule fasciculé d'un brun noir, le 3^e en outre avec un tubercule fasciculé vers son milieu; disque fortement impressionné derrière la base, cette dernière relevée et noire; stries profondes, irrégulières, flexueuses, ponctuées, plus grossièrement vers la base; interstries assez étroits et convexes.

Pattes robustes; fémurs fortement dentés, rougeâtres, leurs squamules cendrées, grandes mais peu serrées; tibias larges, comprimés; tarsi robustes et courts, les ongles très fortement dentés, laciniés. Dessous à revêtement grossier, grisâtre et dense.

Long. 2,6 mm.

Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12, deux spécimens.

Les deux autres espèces de ce genre se trouvent dans la Rhodésie et l'Afrique orientale Portugaise.

Gen. **PAROXYONYX** Hustache**Paroxyonyx (Baryoxyonyx) humeridens**, n. sp.

Ovale rhomboidal, d'un rouge sanguin clair, le revêtement squamuleux dense, varié, ocracé, jaunâtre ou grisâtre, noir sur les tubercules. Prothorax relevé en son milieu en une forte protubérance, longitudinalement bifide à

son sommet, triangulaire vue de profil, revêtue de squamules longues et jaunâtres. Élytres dilatés aux épaules en une forte et large dent triangulaire, leur base engrenée avec celle du prothorax, redressée et noire, le disque pourvu de trois séries transversales de tubercules noirâtres à leur sommet, la 1^{ère} vers le tiers antérieur comprenant 4 tubercules, la 2^e légèrement post-médiane, légèrement flexueuse, de 6 tubercules beaucoup plus petits, dont celui du 5^e interstrie plus en avant, la 3^e antéapicale formée de chaque côté par un groupe de quatre fortes dentelures.

Rostre plus long que la tête et le prothorax, arqué, mince, très finement sculpté et presque glabre, roux (♀) ou plus court, un peu plus épais (♂). Antennes fines, élancées, rousses, rembrunies au sommet, médianes (♀) ou plus antérieures (♂), les deux premiers articles du funicule très longs, ensemble plus longs que les cinq autres, le 2^e plus long que le 1^{er}, tous les suivants beaucoup plus longs que larges, la massue étroite et fortement acuminée à son sommet. Yeux fortement convexes, leur intervalle enfoncé, étroit, égal au quart de la largeur du rostre. Tête densément squamulée.

Prothorax trapézoïdal, beaucoup plus large que long, sur les côtés obliquement et très profondément impressionné, devant la base impressionné moins fortement, le bord antérieur pourvu en son milieu de deux denticules noirs peu écartés; couvert de grosses squamules jaunâtres. Écusson enfoncé.

Élytres un peu moins longs que larges entre les épaules, graduellement et assez fortement rétrécis en arrière, impressionnés en avant le long de la suture, les stries fortes, en avant grossièrement ponctuées, les interstries larges, plans, rugueux, leurs squamules petites, linéaires, la suture avec une longue tache noire, postscutellaire, suivie d'une courte tache jaune ou blanche.

Pattes assez élancées; fémurs rembrunis dans leur milieu, finement dentés; tarses robustes et courts, les ongles appendiculés.

Long. 2,5 - 3 mm.

Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m.; st. 12, 5 spécimens.

Gen. **MICRELUS** Thomson

Micrelus cruentatus, n. sp.

Ovale, court, d'un rouge sanguin assez clair, les élytres avec trois fascies transversales plus foncées, la 1^{ère} linéaire, basale et noire, la 2^e médiane, formée par des soies noires, serrées, sur les interstries impairs, la 3^e subapicale et seulement plus foncée que le reste des téguments; soies des élytres obliques, assez grossières, noires et blanches, les blanches en une série interrompue sur chaque interstrie par les noires; prothorax avec le sillon médian couvert de squamules teintées de jaune, appliquées; pro, méso et métasternum densément couverts de squamules teintées de jaune, imbriquées, ovales, impressionnées, les épisternes métathoraciques glabres, squamulés seulement en arrière; abdomen revêtu de poils squamuleux assez grossiers

mais peu serrés; squamules des pattes linéaires, fines et espacées; pygidium coriacé, glabre, mais avec une bordure apicale de squamules.

Rostre roux, aussi long que la tête et le prothorax, arqué, obsolètement ponctué, à sa base avec quatre lignes de squamules, les internes prolongées autour des yeux. Tête avec quelques petites squamules éparses, le front impressionné, les yeux convexes. Antennes fines, les deux premiers articles du funicule allongés et subégaux, les 6^e et 7^e subglobuleux, la massue ovale et courte.

Prothorax subtrapézoïdal, plus large que long, le bord antérieur redressé, au milieu avec une échancrure séparant deux petites dents triangulaires et obtuses, le disque avec quatre tubercules obtus, foncés, couverts de squamules d'un rouge brun, disposés deux près de la ligne médiane et un peu en avant du milieu, les deux autres vers le tiers postérieur des bords latéraux, leur sommet débordant les côtés (vus de haut), les côtés, en arrière de ces tubercules, parallèles, en avant légèrement arqués et obliquement impressionnés; ponctuation assez forte et serrée.

Élytres à peine aussi longs que larges, les épaules saillantes et arrondies, les côtés modérément arqués, au sommet largement arrondis séparément et leur angle sutural très obtus; convexes, déclives en avant vers la base; sillons profonds, leurs points serrés, ceux de la base rectangulaires, plus grands, noirs ainsi que leurs intervalles, leur ensemble formant la ligne basale noire; interstries plus larges que les sillons, fortement convexes, leurs points serrés et sétigères, la suture foncée sur toute sa longueur.

Fémurs inermes; tarsi courts, les ongles finement dentés.

Long. 1,9 mm.

Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., st. 12, deux spécimens.

On sait que les espèces de ce genre sont inféodées aux Bruyères, Erica. Sans doute la présente espèce est-elle dans ce cas, bien que l'observation n'en soit pas signalée.

Gen. **CEUTHORRHYNCHUS** Germar

Ceuthorrhynchus bipunctatus, n. sp.

Oblong, roux clair, les élytres avec un point noir sur le milieu du 3^e interstrie, l'extrémité du rostre et les ongles noirs, le revêtement squamuleux d'un blanc teinté de jaune et composé sur le prothorax d'une bande sur le sillon médian et d'une deuxième, large sur les côtés, sur les élytres d'une tache basale sur les trois premiers interstries, atteignant les points noirs, peu dense, une étroite bordure apicale, les interstries pourvus d'une série de très courtes soies squamuleuses claires. Pattes à revêtement très fin, subglabres. Dessous revêtu de squamules teintées de jaune, très serrées sur les bords.

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, courbé, sublisé. Tête densé-

ment et finement ponctuée, carénée au milieu, le front déprimé, les yeux peu convexes. Antennes à cils hérissés, médianes (♀) ou plus antérieures (♂), le funicule de 7 articles, les deux premiers assez allongés et subégaux, les articles 3-5 plus longs que larges, les 6^e, 7^e subglobuleux, la massue ovale, courte, sa moitié apicale pubescente.

Prothorax trapézoïdal, peu plus large que long, en avant modérément rétréci et légèrement resserré, les côtés légèrement bisinués, les angles postérieurs aigus; pourvu de chaque côté, un peu devant le milieu, près du bord, d'un assez fort tubercule brun à son sommet, les côtés obliquement et profondément impressionnés devant le tubercule; en son milieu largement et profondément sillonné; ponctuation assez fine et très serrée. Écusson petit, squamulé.

Élytres d'un tiers plus longs que larges, subrectangulaires, se rétrécissant médiocrement en arrière, le calus huméral élevé, arrondi, saillant sensiblement latéralement, le calus postérieur faible, obsolètement muriqué; modérément convexes, la suture déprimée en avant, les stries étroites, ponctuées, les interstries plus larges que les stries, fortement convexes, très finement pointillés-coriacés, peu luisants, leurs soies excessivement courtes et fines, devenant en arrière plus grossières et un peu plus longues.

Pattes élancées; fémurs inermes; tibias droits, leurs soies apicales très courtes et noires; tarses peu allongés, les ongles dentés. Prosternum canaliculé devant les hanches, ces dernières étroitement séparés.

♂. Base de l'abdomen avec un large sillon, le 5^e segment avec une fovéole transversale; tibias intermédiaires et postérieurs pourvus d'un petit onglet apical interne.

Long. 2,6-2,8 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des Bruyères, vers 3.500 m., st. 18, une paire.

Cette espèce se rapproche des *Micrelus*, vivant précisément sur les Bruyères, mais elle est de forme plus allongée et ses soies sont extrêmement courtes; elle fait le passage entre les *Ceuthorrhynchus* s. str. et le groupe *Micrelus*.

Subfam. Zygopinae

Gen. SPHADASMUS Schönherr

Sphadasmus camelus Gyllenhal

Gyll., in Schönh., Gen. Spec. Curc., III, 2.1836, p. 820.

Mont Elgon, Camp II, 2.470 m., st. 15, 2 spécimens de la var. *cameloides* Hust.

C'est pour cette espèce l'une des altitudes les plus élevées.

Gen. LOBOTRACHELUS Schönherr

Genre excessivement nombreux en espèces répandues dans toute l'Afrique équatoriale, toutes très semblables de forme et de très petite taille, mais

paraissant variables de revêtement. Les trois espèces décrites ci-après semblent propres à la faune alpine.

Lobotrachelus kitalensis, n. sp.

Rhomboidal, noir, les antennes, les tibias et les tarses, le sommet du rostre d'un jaune testacé, luisant à travers la pubescence dorsale, cette dernière grise et blanche.

Rostre aussi long que le prothorax : ♂ densément squamulé, blanc presque jusqu'au sommet; ♀, mince, ferrugineux, lisse, luisant sauf à la base revêtue de poils grossiers et blancs. Ligne interoculaire, base de la tête, prosternum en avant des hanches antérieures, angles antéro-inférieurs du prothorax revêtus d'une couche de squamules blanches. Antennes médianes (♀) ou antérieures (♂), le 1^{er} article du funicule aussi long que les trois suivants réunis, les 2^e et 3^e aussi longs que larges, les suivants globuleux et ne s'épaississant que très peu, la massue ovale et courte. Tête à pubescence fine et peu serrée.

Prothorax conique, un peu moins long que large à la base, la base un tiers plus large que le bord antérieur, son lobe médian recouvrant entièrement l'écusson, densément pubescent, blanc, les angles postérieurs aigus, les côtés subrectilignes; convexe, les points médiocres, serrés, dans leur centre avec un pore émettant un poil, les poils acuminés, couchés, dirigés vers l'avant, d'un blanc grisâtre, ceux de la base du lobe médian plus grossiers, ceux des angles postérieurs squamuleux, très blancs, formant une petite tache triangulaire visible de dessus, les intervalles des points moindres que ces derniers et peu luisants.

Élytres presque de moitié plus longs que larges, faiblement triangulaires, se rétrécissant en arrière dès les épaules mais peu fortement, les côtés subrectilignes, au sommet largement arrondis séparément et marginés de ferrugineux; calus huméral oblong, petit, peu élevé, glabre, le sillon circa-scutellaire profond; convexes, les stries étroites, profondes et glabres; interstries deux fois aussi larges que les stries, plans, leurs points petits, piligères; poils 5-6 fois aussi longs que larges, d'un gris blanchâtre, couchés, atteignant presque les suivants, par suite paraissant serrés, irrégulièrement bisériés, plus serrés et plus clairs sur la suture.

Fémurs armés d'une très petite dent obtuse, leur pubescence cendré; tibias aussi longs que les fémurs, droits, leur pubescence cendrée; tarses un peu moins longs que le tibia, allongés, le 1^{er} article plus long que les 2^e et 3^e réunis. Dessous revêtu de squamules oblongues, blanches, serrées, davantage sur les côtés.

♂. Abdomen avec le 5^e segment marqué d'une profonde impression glabre, noire, mate, occupant presque tout le segment.

Long. 1,6-1,8 mm.

Kitale, Uasin Gishu, 2.400 m. st. 12, une série d'exemplaires types; — Elgon Saw mill, Camp II, 2.470 m., st. 15, 1 spécimen.

Petite espèce à dessin peu tranché.

Lobotrachelus imitatus, n. sp.

Rhomboïdal, noir, les antennes, les tibias et les tarsi d'un jaune testacé, un peu luisant, la pubescence foncière dorsale grise, fine et très éparse; orné d'un dessin jaunâtre composé de poils squamuleux serrés, comprenant sur les élytres une courte fascie basale formée d'une linéole sur la suture et les deux interstries adjacents, d'une courte fascie postmédiane sur les interstries 3-4 et parfois 5, d'une linéole sur le tiers postérieur de la suture, sur le prothorax une étroite bordure basale et une vague sur le bord antérieur et les côtés. Dessous à revêtement dense, blanc ou cendré, compact et formant tache sur les épisternes et les épimères; pattes revêtues de squamules linéaires, cendrées et assez serrées.

Rostre aussi long que le prothorax, ferrugineux au sommet au moins, densément (♂) ou éparsément squamulé. Intervalle interoculaire linéaire et densément squamulé. Funicule antennaire avec le 1^{er} article moins long que les trois suivants ensemble, le 2^e pas plus long que large, la massue oblongue.

Prothorax d'un quart environ plus large que long, subconique, la base de un tiers plus large que le bord antérieur, les angles postérieurs peu aigus, les côtés très peu arqués, brièvement resserrés dans les angles antérieurs; convexe, la ponctuation serrée, en arrière assez forte, en avant moins forte, les intervalles des points mats, le lobe basal ne recouvrant pas entièrement l'écusson.

Élytres plus longs que larges, s'élargissant un peu et obliquement de la base aux épaules, puis se rétrécissant modérément en arrière, au sommet largement arrondis séparément et leur angle sutural très obtus, le bord apical étroitement ferrugineux; convexes, obliquement déclives à la base, plus longuement autour de l'écusson; sillons étroits et profonds; interstries plans, de deux à trois fois aussi larges que les sillons, finement coriacés, ponctués.

Fémurs finement dentés; tarsi allongés.

♂. Impression anale très grande, profonde, glabre.

Long. 2 mm. à peine.

Kitale, Uasin Gishu, vers 2.400 m., st. 12, 8 spécimens.

Variétés: Tibias d'un brun foncé; fémurs roux comme les tibias; rostre entièrement roux.

Petite espèce, voisine de *kitalensis* dont elle se distingue par les élytres plus larges, plus courts, s'élargissant sensiblement de la base aux épaules, leur dessin différent; ce dessin varie quelque peu, soit jaunâtre, soit en partie blanchâtre, mais en dehors de ce dessin les élytres paraissent glabres, leur pubescence foncière étant très fine.

Lobotrachelus immixtus, n. sp.

Oblong, ferrugineux, mat, les antennes, les tibias et les tarsi d'un roux testacé; revêtement dorsal d'un blanc jaunâtre et d'un fauve clair, composé sur les élytres de squamules lancéolées, blanches et de poils grossiers, squamuleux, allongés, fauves.

Rostre un peu moins long que le prothorax : ♂, de la base à l'insertion antennaire se rétrécissant graduellement, couvert d'une couche de squamules blanches, la partie apicale pas plus longue que large, moins densément squamulée, rousse; ♀, subcylindrique, roux, éparsément pointillé et pubescent, à la base seulement avec quelques squamules. Intervalle interoculaire deux fois aussi large que le sommet du scape antennaire, densément squamulé. Funicule antennaire avec des cils hérissés, courts (♀) ou plus longs (♂), le 1^{er} article conique et moins long que les 3 suivants réunis, le 2^e plus long que large et plus long que le 3^e, les suivants courts et ne grossissant que très peu, la massue ovale courte.

Prothorax conique, à peine moins long que large à la base, en avant fortement rétréci, derrière le sommet largement mais faiblement resserré, la base deux fois aussi large que le bord antérieur, son lobe médian ne recouvrant pas entièrement l'écusson, lequel est densément squamulé, blanc, comme le lobe, les angles postérieurs très aigus, un peu prolongés en arrière, densément squamulés, blancs, les côtés obliquement et faiblement convergents, à peine arqués jusqu'au tiers antérieur; convexe, la ponctuation fine et serrée, les points émettant sur le milieu du disque, des poils squamuleux flaves, sur les côtés des squamules plus grosses et plus claires.

Élytres triangulaires, à peine un tiers plus longs que larges, modérément rétrécis en arrière, le calus huméral peu élevé et glabre en arrière; convexes, légèrement déprimés autour de l'écusson; stries fines, ponctuées et pourvues d'une série de fins poils couchés, flaves; interstries de 3 à 4 fois aussi larges que les stries, plans, leurs squamules serrées, entremêlées de poils, formant autour de l'écusson une vague tache blanchâtre.

Pattes à revêtement blanchâtre. Fémurs légèrement renflés, leur denticule assez fort; tous les tibias pourvus d'un petit ongle apical interne, plus fort chez le ♂. Dessous couvert d'une couche de squamules blanches.

♂. Impression du 5^e segment ventral grande, profonde et glabre.

Long. 3 mm.

Kitale, Uasin Gishu, 2.400 m.; st. 12, 5 ♀♀, 1 ♂.

Cette espèce est caractérisée par sa coloration, la nature de son revêtement et les caractères spéciaux du ♂. Elle est voisine de *L. congoanus* m.

Gen. **HOPLITOPALES** Schönherr**Hoplitopales bellus** Hustache

Voy. Alluaud et Jeannel, Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 510, fig.

Mont Elgon, Elgon Saw mill, st. 15, 2.470 m., 1 spécimen. — Mont Kenya, vers 2.400 m.

Subfam. **Barinae**Gen. **BARIS** Germar

Genre semblant médiocrement représenté dans la faune alpine; il est cependant vraisemblable que la flore alpine doit avoir parmi ses hôtes quelques espèces particulières. On peut observer cependant que dans la faune paléarctique les espèces alpines ne sont qu'en très petit nombre.

Diverses espèces ont été capturées en un seul spécimen, parmi lesquelles trois (dont une décrite ci-après) peuvent être considérées comme appartenant à la faune alpine; elles proviennent de :

Elgon, Camp II, 2.470 m.; Uasin Gishu, Kitale, 2.100 m.; Thika Fall, 1.700 m.; Nanoropus, 565 m.

Les *Baris kenyae* Hust. (2.800-3.000 m.), *kijabensis* Hust. (2.400 m.), *aeneipennis* Hust. (2.100 m.), *riftensis* Hust. (2.100 m.) antérieurement capturés par M. JEANNEL sont évidemment alpins.

Baris conicollis Marshall

Ann. Mag. Nat. Hist. (10) I, 1928, p. 422, f. 7.

Mont Elgon, Camp I, 2.210 m., 3 spécimens. — Uganda.

Baris erythrocollis, n. sp.

Noir, le prothorax, la tête, le rostre, les antennes et les pattes d'un rouge jaune, les points des élytres pourvus d'un court poil sétiforme clair, ceux des pattes de squamules linéaires jaunâtres, serrées, ceux du métasternum de squamules oblongues peu serrées, mais très serrées et formant une tache sur le sommet des épimères et sur les épisternes, l'abdomen subglabre, muni seulement de soies très courtes et éparses, le prosternum avec quelques poils courts, épars, devant les hanches plus grossiers et formant une petite tache.

Rostre aussi long que le prothorax, arqué, épais, en arrière latéralement non comprimé, l'aire antéoculaire densément ponctuée et limitée supérieurement par un sillon, le sillon transversal de la base profond, en dessus finement ponctué-subsillonné. Tête convexe, alutacée, très éparsément pointillée, luisante, le front convexe, les yeux plans. Antennes robustes, le scape épais au sommet, le 1^{er} article du funicule aussi long que les trois suivants

réunis, les suivants transversaux, serrés, croissant un peu en épaisseur, la massue rembrunie, oblongue.

Prothorax presque aussi long que large, brusquement rétréci et les côtés arqués dans son tiers apical, au sommet tubuleux et moitié aussi large qu'à la base, les angles postérieurs droits, les côtés de la base au tiers antérieur légèrement divergents et un peu arqués à partir du milieu, plus fortement en avant, la base faiblement sinuée, son lobe médian court et tronqué; modérément convexe, transversalement impressionné en avant, les points sur le disque assez gros, leurs intervalles plus grands que les points et lisses, sur les côtés et sur les flancs devenant très serrés et formant des rides longitudinales. Écusson noir, impressionné.

Élytres d'un tiers plus longs que larges, se rétrécissant modérément en arrière dès les épaules, ces dernières obliques et leur calus petit et ponctué, le calus postérieur effacé; convexes, les sillons étroits en arrière, devenant vers la base plus larges et plus profonds; interstries plans, plus larges que les sillons, le 3^e élargi à sa base, tous alutacés et pourvus d'une série de points petits, moindres que ceux du prothorax, serrés, légèrement râpeux à leur bord antérieur et brièvement sétulosés.

Pattes robustes et assez courtes, les ongles libres, simples.

Prosternum en avant pourvu de deux petites fovéoles linéaires, en arrière entre les hanches triangulaire et pourvu de deux groupes de squamules.

Long. 3,3-3,5 mm.

Kikuyu : Thika falls, 1.700 m., st. 7, ♀, type; — Crater lake, ouest du Lac Naivasha, 1.900 m., st. 50, ♂ type.

Cette espèce est voisine de *B. rubrothorax* m.; elle s'en distingue par la coloration d'un rouge plus clair du prothorax, de la tête, du rostre, et surtout des pattes et sa ponctuation dorsale deux fois moins forte tant sur le prothorax que sur les élytres.

Subfam. Rhynchophorinae

Gen. STASIASTES Faust

Stasiastes glabratus Faust

Novit. Zool., I, 1894, p. 567 (*Phaenomerus*); Togo.

Espèce peu rare dans le Congo français et belge et retrouvée beaucoup plus au nord-est, dans les plaines de l'Omo à Bourillé, 600 m., 1 spécimen, st. 28.

Gen. PHAENOMERUS Schönherr

Genre répandu dans les contrées tropicales, Indes, Ceylan, Nouvelle-Guinée, Madagascar, et représenté dans l'Afrique équatoriale par plusieurs espèces, toutes de la région basse. Une espèce alpine capturée à l'Elgon, Camp II, 2.470 m., un spécimen.

Une deuxième espèce appartenant à un genre probablement nouveau à Marakwett, Elgeyo escarp. vers 2.500 m.

Gen. **SITOPHILUS** Schönherr (*Calandra* auct.)

Le cosmopolite *S. orizae* a été rencontré dans diverses localités jusqu'à Kitale, à 2.100 m.

Il est surprenant qu'aucun autre *Rhynchophorinae* n'ait été rencontré.

Subfam. **Cossoninae**

Famille ayant de très nombreux représentants, et dont quelques genres sont caractéristiques de la faune alpine.

Sir G. A. K. MARSHALL ayant, avec la plus extrême obligeance, examiné un certain nombre d'espèces de ma collection, il en résulte un déplacement de quelques-unes d'entre elles quant à leur genre.

Gen. **ELGONIELLA**, nov.

Hanches antérieures avec un écartement aussi large que le sommet du scape. Tête séparée en deux parties par une profonde incision un peu en arrière des yeux, la partie antérieure squamulée, la postérieure très lisse, glabre et très luisante.

Rostre épais, sa courbure continuant celle du front, dilaté en avant de l'insertion antennaire, ses scrobes commençant en avant du milieu, arqués, en arrière leur bord supérieur éloigné des yeux; mandibules croisées et dentées. Tête enfoncée dans le prothorax presque jusqu'aux yeux, en dessous convexe, lisse et échancrant fortement en arc le bord antérieur du prosternum, le front un peu moins large que le rostre.

Yeux latéraux, ovales, transversaux, petits, grossièrement granulés. Antennes insérées en avant du milieu du rostre; scape arqué à la base, graduellement et fortement épaissi au sommet, dépassant l'œil; funicule de 7 articles, le 1^{er} ovoïde, les suivants courts, la massue grosse, ovale, obtuse, pubescente, son 1^{er} article plus large que long, moins long que le reste de la massue.

Prothorax tronqué à ses extrémités, le bord antérieur sans lobes oculaires et (vu de profil) peu oblique, moins que le postérieur. Écusson très petit. Élytres avec la base légèrement échancrée en arc et finement rebordée, les épaules brièvement arrondies, prolongées par une carène latérale brusquement effacée avant le sommet.

Fémurs inermes; tibias droits, légèrement comprimés, à leur sommet tronqués et pourvus d'un ongle externe dorsal et d'un petit mucron interne; tarses grêles, finement pubescents en dessous, le 3^e article un peu plus large que le 2^e mais entier, le 4^e implanté dans une faible échancrure du 3^e,

court, les ongles petits et simples. Métasternum deux fois aussi long que les hanches.

Hanches intermédiaires deux fois plus écartées que les antérieures et les postérieures deux fois plus que les intermédiaires, la saillie intercoxale postérieure beaucoup plus large que la hanche postérieure et en avant légèrement arquée; 1^{er} segment ventral derrière la hanche notablement plus long que le 2^e, le 2^e au milieu aussi long que les 3^e et 4^e ensemble, toutes les sutures droites sur les côtés, la 1^{re} légèrement arquée dans le milieu. Mésosternum lisse et sur le même plan que le métasternum. Insecte pubescent, mais avec les hanches entièrement glabres, lisses et luisantes.

Genre à caractères complexes; la conformation de ses tarses, l'écartement des hanches antérieures, permettent de le rattacher aux Cossonides, mais ses antennes et diverses autres particularités l'en éloignent; la troncature de ses tibias est analogue à celle de beaucoup de Cryptorrhynchides; par l'ensemble de ces caractères il semble cependant mieux placé dans les *Cossoninae*.

Le facies du génotype est celui d'un *Rhytirrhinus* allongé.

Genre aberrant à placer dans le groupe de *Cotaster* Motsch.

Elgoniella Jeanneli, n. sp.

Allongé, revêtu d'une dense et fine pubescence d'un jaune flave, les antennes (massue exceptée foncée), les tibias et les tarses d'un rouge ferrugineux.

Rostre rougeâtre, peu plus long que la moitié du prothorax, arqué, densément ponctué et pubescent en arrière, sa dilatation apicale aussi longue que large, ses côtés parallèles; glabre, à ponctuation moins forte et moins serrée. Antennes avec le 2^e article du funicule peu plus court que le 1^{er}, aussi long que large et fortement rétréci à sa base, à son sommet de même épaisseur que les suivants, ces derniers transversaux.

Prothorax un peu plus long que large, en avant fortement étranglé, les côtés renflés, subparallèles, mais vers le milieu avec une large et profonde incision oblique et dirigée en arrière, la partie centrale profondément impressionnée, l'impression n'atteignant pas la base, limitée en avant par le bourrelet apical, la ponctuation invisible.

Elytres d'un tiers plus larges que le prothorax, parallèles jusqu'au tiers postérieur, comprimés sur les côtés, le disque plan, la déclivité postérieure oblique; pourvus chacun de trois côtes, la 1^{re} (3^e interstrie) en avant très fine ou obsolète, plusieurs fois interrompue, sur la déclivité postérieure découpée en trois crêtes allongées, la 2^e (5^e interstrie) élevée, entière, brusquement terminée au sommet de la déclivité, la 3^e (7^e interstrie) la plus élevée, entière, se terminant un peu plus en arrière que la 2^e, l'espace entre les 2^e et 3^e côtes déprimé, la déclivité postérieure tuberculée sur le 2^e interstrie, toutes ces côtes et tubercules pubescents; la ponctuation invisible, voilée par la pubescence.

Pattes avec une fine pubescence concolore et peu serrée; fémurs vers le sommet avec une ponctuation assez serrée et râpeuse; tarses en dessus glabres et luisants. Dessous coriacé ponctué, les points peu profonds et assez serrés, les points brièvement piligères.

Long. 3,8-4 mm.

Kenya : cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, 4.000 m., st. 20, 9 spécimens.

Gen. **COSSONUS** Clairville

Genre comprenant de nombreuses espèces dans l'Afrique équatoriale et auquel il faut ajouter les deux espèces suivantes alpines.

Cossonus gracilitarsis, n. sp.

Noir, luisant, le scape antennaire à sa base et les tarses ferrugineux.

Rostre à peine d'un quart moins long que le prothorax, faiblement arqué, élargi vers l'insertion antennaire, de ce point graduellement mais faiblement élargi jusqu'au sommet, la dilatation (♂) à côtés parallèles et plus de deux fois aussi longue que large; en arrière comprimé et densément pointillé, mat sur les côtés, en dessus assez densément pointillé et peu luisant (♂), ou plus éparsement pointillé et luisant (♀). Tête conique, le vertex lisse, imponctué, séparé du front par une fine ligne transversale, le front assez densément pointillé, sa fovéole très petite, les yeux grands et peu convexes. Antennes médianes (♂) ou moins antérieures (♀); scape comprimé, brusquement et fortement épaissi au sommet; 2^e article du funicule moins long que le 1^{er}, à peine aussi long que large, les suivants très serrés, fortement transversaux, s'élargissant fortement, la massue grosse, pubescente, ovale, obtuse au sommet.

Prothorax aussi long que large, les côtés subparallèles de la base au milieu, en avant arqués et convergents jusqu'à l'étranglement apical, ce dernier fort et presque imponctué, la base bisinuée, les angles postérieurs obtus; marqué sur sa base d'une large impression triangulaire médiane, grossièrement ponctué, traversée par la carène médiane, la ponctuation grossière, ménageant de chaque côté du milieu une aire allongée à ponctuation fine et espacée. Écusson grand, en ovale transversal, plan et lisse.

Élytres peu plus larges que le prothorax, parallèles jusqu'au quart postérieur, avec 10 stries ponctuées, les points gros, serrés entamant les bords des interstries, en arrière devenant plus petits et les stries plus profondes; interstries non ou à peine de la largeur des sillons, avec quelques rugosités très fines et éparsement et quelques points microscopiques.

Tibias armés d'un ongle externe remarquablement robuste, en crochet, ferrugineux à son sommet; tibias antérieurs élargis en leur milieu (fortement chez le ♂), les autres graduellement et fortement élargis. Tarses filiformes, le 1^{er} article allongé et aussi long que les 2^e et 3^e ensemble. Dessous à

punctuation grossière, peu serrée, devenant plus fine sur l'abdomen, forte et unisériée sur la base des 3^e, 4^e et 5^e segments, plus fine et assez serrée sur le sommet du 5^e, l'impression médiane du métasternum et de l'abdomen marquées.

Long. 4,5-6 mm.

Marakwett, Elgeyo escarpement, vers 2.500 m., st. 30, 53 spécimens.

Espèce caractérisée par la gracilité des tarsi et la faible dilatation apicale du rostre, particulièrement chez la ♀.

Cossonus rufipennis, n. sp.

Terne, noir, les élytres d'un roux ferrugineux, les antennes à la base, les arses d'un roux plus clair.

Rostre peu plus long que la moitié du prothorax, légèrement arqué dans sa moitié apicale, ♀ très peu et graduellement élargi, ♂ distinctement élargi, sa dilatation à bords parallèles et de moitié plus longue que large; en dessus convexe et à punctuation en avant fine, espacée (♀) ou plus serrée (♂), en arrière serrée et traversée par une fine carène médiane lisse. Tête conique, le vertex lisse, le front densément pointillé, avec un point plus gros, les yeux peu convexes. Antennes médianes (♂) ou antémédianes (♀), robustes; scape arqué, brusquement épaissi au sommet, dépassant le milieu de l'œil, roux ainsi que les 2 ou 3 premiers articles du funicule; 2^e article conique, moins long que le 1^{er} et faiblement transversal, les suivants serrés, fortement transversaux mais ne grossissant que peu, la massue ovale, grosse.

Prothorax un peu plus long que large, se rétrécissant dans ses deux tiers antérieurs, les côtés en arrière peu, en avant largement arqués, l'étranglement apical étroit et léger, lisse, luisant, avec quelques petits points, la base bisinuée, avec une large mais peu profonde impression triangulaire grossièrement ponctuée, traversée par une carène médiane lisse, fortement rétrécie en avant; la punctuation forte, serrée, confluyente sur les côtés, les intervalles des points lisses. Écusson en ovale transversal, plan, lisse, roux.

Élytres peu plus larges que le prothorax, parallèles jusqu'au tiers postérieur, la base faiblement bisinuée; pourvus de 10 stries entières, ponctuées, les points serrés, assez gros, diminuant de grosseur en arrière, les interstries un peu moins larges que les stries convexes, avec quelques microscopiques points sur le disque, mais sur la déclivité postérieure les points beaucoup plus gros, serrés, et pourvus de microscopiques poils.

Long. 3,8-4,2 mm.

Marakwett, Elgeyo escarpement, 2.500 m. d'alt., st. 30, 11 spécimens.

Cette espèce appartient au même groupe que *C. gracilitarsis* et provient de la même région.

Deux autres espèces nouvelles ont été trouvées, l'une à Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m., 1 spécimen, l'autre à l'Elgon, Camp III, 3.500 m., 1 spécimen. L'absence des deux sexes n'a pas permis de les décrire.

Gen. **FALSOCOSSONUS** Voss.

Menton avec deux soies apicales, les mandibules triangulaires, fortes. Rostre à sa base un peu moins large que le front, à peine plus long que large au sommet, s'élargissant peu et graduellement, la dilatation apicale faible, au sommet les ptérygies étroites, débordant légèrement les côtés, en dessus convexe. Scrobes triangulaires, profonds, en arrière larges et moins profonds, arrivant presque à l'œil. Antennes robustes, courtes, insérées en arrière du milieu du rostre; scape brusquement et fortement épaissi au sommet, dépassant le bord antérieur de l'œil; funicule cylindrique, de 7 articles, le 1^{er} turbiné et un peu plus gros que les autres, les suivants transversaux et serrés, la massue ovale-oblongue, pubescente, de 4 articles, son 1^{er} article moitié de sa longueur totale. Tête conique, deux fois aussi large que longue, les yeux obliques, transversaux, plus étroits inférieurement, peu convexes.

Prothorax allongé, peu moins large que les élytres, tronqué à sa base. Écusson distinct. Élytres subcylindriques, la base à peine sinuée, ses angles latéraux un peu saillants en avant; sans calus huméral ni anté-apical; au sommet largement arrondis ensemble; pourvus chacun de 10 séries de points, la 9^e se réunissant à la 10^e au niveau des hanches postérieures.

Fémurs claviformes. Tibias pourvus d'un long onglet apical externe, les antérieurs en dessous triangulairement et fortement dilatés dans leur moitié apicale, la dilatation pubescente et terminée en avant par une petite dent; les autres tibias graduellement élargis mais avec une petite dent à leur sommet interne. Tarses courts, le 1^{er} article aussi long que les deux suivants ensemble, le 3^e un peu plus large que le 2^e, non bilobé, mais en dessus échancré pour l'insertion du 4^e, ce dernier long.

Prosternum plus de 4 fois aussi long en avant des hanches qu'en arrière, en arrière très étroit, les hanches linéairement séparées. Mésosternum aussi long que le diamètre d'une hanche intermédiaire, l'écartement des hanches intermédiaires étroit, moins large que le sommet du scape antennaire, et quatre fois moindre que celui des hanches postérieures; métasternum beaucoup plus long que le diamètre de la hanche postérieure; segments ventraux 1 et 2 très longs, d'égale longueur derrière la hanche, leur suture très fine et légèrement arquée dans le milieu, le 2^e beaucoup plus long que les 3^e et 4^e réunis, ces derniers à sutures profondes.

♂. Plus petit, plus fortement sculpté, le 5^e segment largement arrondi au sommet.

Petits insectes subcylindriques et glabres.

Ce genre peut se placer près de *Pseudomesites* Marsh, dont il diffère par la conformation du dessous et des tibias, les différences sexuelles faibles.

Le génotype est : *H. elgonensis*, n. sp.

A ce genre appartient aussi, d'après M. G. MARSHALL qui a eu l'obligeance de me confirmer sa validité :

Cossonus lobeliae Auriv., Kilimandj. Meru Exped. 7, 21, 1906, p. 435, f. 8.
— Kilimandjaro vers 3.000 m.

Cossonus hyperboreus Hust., Voy. Alluand et Jeannel, Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 345. — Mont Kenya, 3.300-3.500 m.

Falsocossonus elgonensis, n. sp.

Cylindrique, noir de poix, assez luisant, les pattes et les antennes d'un ferrugineux foncé, les fémurs souvent rembrunis, le prothorax parfois avec une tache sur les angles postérieurs et une bordure apicale ferrugineuses, les élytres avec une tache humérale et une tache apicale ferrugineuses, la tache humérale souvent prolongée en bande latérale atteignant la tache apicale, particulièrement chez la ♀; le rostre pourvu de chaque côté, au-dessus de l'insertion antennaire, d'une petite élévation tuberculeuse, le plus souvent rousse; sculpture dorsale très fine. Scrobes (vus de profil) triangulaires, larges, profonds, atteignant les yeux, passant en dessous.

Rostre aussi large que le front, un peu plus long que large, en avant de l'insertion antennaire un peu élargi et ses côtés obliques, épais, à pointillé fin et épars, au sommet alutacé. Tête convexe, conique, éparsément pointillée, les yeux presque effacés. Antennes médianes, robustes; scape arqué, fortement épaissi au sommet, aussi long que les trois articles suivants ensemble; deux premiers articles subconiques aussi longs que larges, le 2^e moins gros, les suivants très serrés, fortement transversaux et de même épaisseur, la massue oblongue, obtuse, plus large que le sommet du scape.

Prothorax d'un quart plus long que large, les côtés parallèles, en avant obliquement et fortement, en arrière très brièvement rétréci, la base précédée d'un sillon; convexe, la ponctuation très fine et très éparsée, les intervalles des points très fortement alutacés. Écusson rond, plan et lisse, imponctué.

Élytres un peu plus larges que le prothorax, parallèles, brusquement et largement arrondis au sommet, la base légèrement échancrée en arc et ses angles huméraux légèrement saillants en avant; convexes, très finement ponctués striés, les points très petits, non serrés, s'effaçant en arrière, les interstries larges, plans, très finement coriacés, sur la déclivité postérieure alutacés, la strie marginale plus profonde.

Fémurs claviformes, pourvus sur leur tranche interne d'une ligne de fine pubescence jaune, plus dense sur le renflement; tibias graduellement et fortement élargis, chez les antérieurs la dilatation plus large et sa pubescence jaune plus fournie; 3^e article des tarsi un peu plus large que le 2^e. Hanches antérieures étroitement séparées.

Ponctuation très fine et très éparsée sur l'abdomen, plus forte et plus serrée sur le sternum, les intervalles des points alutacés. Abdomen convexe.

♂. Forme un peu plus courte, la ponctuation dorsale plus forte, quoique fine, le prothorax seulement aussi long que large. Premier et 2^e segments ventraux en leur milieu légèrement impressionnés. Taille moindre.

Long. 3,5-5 mm.

Mont Elgon, prairies alpines et zone des Bruyères, 3.900-4.000 m., st. 19, plus de 100 spécimens, types; cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, 4.000 m., st. 20, quatre spécimens, — Mont Kinangop, 3.500-3.700 m., deux spécimens, st. 48.

Les taches rousses sont variables; les spécimens du Kinangop ont une sculpture un peu plus forte.

Obs. — Cette espèce et peut-être aussi les autres du genre vivent en grand nombre dans les inflorescences desséchées des Lobélies. Nous avons signalé dans la « Liste des Stations » (Mission de l'Omo, fasc. 1, p. 12) que ces Curculionides, des Staphylinides et des Catopides (*Oritocatops lobeliae* Jeann.) constituent une association remarquable [R. JEANNEL].

Gen. PSEUDOMESITES Marshall

Marsh., Ann. Mag. Nat. Hist. (10), X, 1932, p. 228.

Génotype : *ruwenzoriensis* Hust., Voy. All. Jeannel, Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 551 (*Cossonus*) — (*lobeliae* Marsh., l. c., p. 229, f. 3,4.) Hust., Rev. Zool. Bot. Afr., XXVI, 1934, p. 36¹.

Genre caractéristique de la faune alpine. Les espèces se répartissent ainsi :

Monts Ruwenzori, 3.000-4.000 m. : *ruwenzoriensis* m., *senecionis* Marsh., *Burgeoni* m.

Mont Kenya : 3.500-3.700 m. : *dorytomoides* m., *kenyae* m., *glacialis* m., *frigidus* m.

Mont Elgon, vers 4.000 m., *costatus* n. sp., *elgonensis* n. sp.

Mont Nyamukubi, 2.600 m., *metallicus* m.

Pseudomesites elgonensis, n. sp.

♀. Oblong, peu luisant, glabre, les antennes et les pattes, le prothorax et les élytres d'un roux ferrugineux, mais le prothorax avec une grande tache centrale sur les flancs, les élytres avec une grande tache centrale et une bande marginale n'atteignant pas le sommet, le dessous d'un noir de poix, les taches du dessus mal délimitées et de grandeur variable.

Rostre peu plus long que la moitié du prothorax, épais, deux fois aussi long que large au sommet, sa dilatation antérieure assez forte, transversale, moins longue que la partie postérieure; assez densément pointillé, noir

1. Dans le catalogue Junk, pars 49, 1936, p. 153, il n'a pas été tenu compte de la synonymie spécifique certaine de ces deux espèces, Hust, l. c., p. 36. J'ai sous les yeux mes types et les cotypes de MARSHALL.

ainsi que la tête, roux au sommet. Tête conique, courte, les yeux presque effacés, la ponctuation fine et éparse. Antennes submédianes, robustes; scape arqué, brusquement et fortement épaissi au sommet, atteignant l'œil; 1^{er} article du funicule gros, peu plus long que large, le 2^e moins gros mais à peine moins long que le 1^{er}, les suivants arrondis, médiocrement serrés, ne grossissant que très peu, la massue oblongue, peu large et aussi longue que les 5 articles précédents réunis.

Prothorax à peine plus long que large, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, en ce point peu élargi et les côtés faiblement arqués, assez largement resserré en avant, très brièvement latéralement à la base, cette dernière d'un cinquième plus large que le bord apical; peu convexe, alutacé, submat, les points très petits et espacés. Écusson en ovale transversal plan et lisse.

Élytres elliptiques, leur plus grande largeur un peu en arrière du milieu, la base légèrement échancrée en arc, les angles huméraux obtus, brièvement saillants en avant; peu convexes; sur le disque finement striés ponctués, les points en avant assez petits, serrés, entamant les interstries, dans le milieu très petits, sur la déclivité gros, noirs; interstries larges, subplans, en arrière à peine plus convexes, finement et densément coriacés, vers le sommet presque lisses et plus luisants.

Pattes avec quelques très fins poils blancs. Tarses allongés, le 3^e article grand et fortement bilobé. Dessous alutacé, les 3^e et 4^e segments ventraux rouges, la ponctuation sur le 2^e segment ventral très fine et très éparse, en avant graduellement plus forte et plus serrée.

♂. Rostre plus court, sa dilatation antérieure fortement transversale, sa ponctuation serrée. Fovéole frontale petite mais distincte. Antennes plus robustes. Métasternum et base du 1^{er} segment ventral plans, densément ponctués mais glabres. Taille ordinairement moindre.

Long. 3,8-4,5 mm.

Cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, 4.000 m. st. 20. Une cinquantaine de spécimens.

Espèce à placer près de *P. glacialis* m. dont elle se distingue d'ailleurs par de nombreux caractères. La coloration noire envahit souvent, particulièrement chez le ♂, tout le disque des élytres, ne laissant qu'une étroite bande basale et une grande tache apicale translucide jaunes.

***Pseudomesites costatus*, n. sp.**

Étroit, allongé, d'un roux jaune, les côtés du prothorax, la suture des élytres, les interstries 3-10, à leur sommet excepté, la massue antennaire, rembrunis ou noirs.

Rostre : ♀ aussi long que les deux tiers du prothorax, presque droit, sa dilatation apicale très légère; ♂ plus court et plus épais, sa dilatation apicale faible mais visible, aussi longue que large; peu luisant, à punctua-

tion très fine, en arrière assez serrée, au niveau de l'insertion antennaire avec une courte strie dorsale. Tête conique et courte, la fovéole frontale légère, les yeux effacés. Antennes médianes (♀) ou plus antérieures (♂); scape robuste, atteignant l'œil, brusquement mais médiocrement épaissi au sommet, les deux premiers articles du funicule subégaux, le 1^{er} turbiné, les suivants très serrés, fortement transversaux, graduellement plus larges, la massue ovale, grosse.

Prothorax un peu plus long que large, largement et assez fortement resserré en avant, la ligne d'étranglement traversant le dessus, sa plus grande largeur vers le milieu, mais cette largeur très peu plus grande que celle de la base, de ce point les côtés subrectilignes, en avant arqués convergents, la base tronquée, finement rebordée et précédée d'un étroit sillon; peu convexe, la ponctuation fine et espacée sur le milieu, plus forte et plus serrée sur les bords et sur les flancs. Écusson semi-ovalaire, transversal, plan, lisse.

Élytres très peu plus larges que le prothorax, parallèles jusqu'au tiers postérieur, au sommet rétrécis et assez étroitement arrondis; peu convexes longitudinalement; fortement et profondément sillonnés-ponctués, les points, au fond des sillons, en avant serrés, en arrière complètement effacés, les interstries plus larges que les sillons, en côtes arrondies, vers le sommet plus élevées, la 3^e réunie à la 10^e et prolongée jusqu'au sommet; les côtes lisses, luisantes, imponctuées, en avant la 4^e réunie à la 6^e vers son tiers antérieur et par suite la 5^e abrégée.

Troisième article des tarsi élargi mais incomplètement bilobé.

Fémurs claviformes, leur base pourvue en dedans d'une ligne de pubescence cendrée (♀) ou jaune (♂). Dessous peu luisant à ponctuation fine et peu serrée sur le métasternum, très fine et très éparsée sur l'abdomen.

♂. Métasternum dans le milieu aplati et couvert d'une dense pubescence dorée dirigée vers la ligne médiane enfoncée; impression basale des deux premiers segments ventraux ponctuée et avec de courts poils dorés peu serrés, l'impression du 5^e segment grande et assez profonde.

Long. 5-5,3 mm.

Cratère de l'Elgon, pied du Koitobbos, 4.000 m., st. 20, une centaine de spécimens.

Espèce très distincte, mais dont la coloration est quelque peu variable comme chez toutes les espèces rousses.

Obs. — Cette espèce et la précédente vivent avec les *Oritocatops* et *Heterocossonus* dans les inflorescences sèches des Lobélies. (Miss. de l'Omo, Liste des Stations). [R. JEANNEL].

Gen. AFROCOSSONUS, nov.

Ce genre diffère de *Cossonus* par l'absence d'écusson, le prothorax subtronqué à sa base, les élytres oblongs, les épaulés effacées, leur base

faiblement échancrée en arc; pourvus chacun de 9 stries, la 8^e distincte seulement en avant, se réunissant à la 9^e vers son tiers antérieur, les ongles petits, parallèles mais libres, le mésosternum en avant déprimé et non strictement sur le même plan que le métasternum, ce dernier moins long, peu plus long que le diamètre de la hanche intermédiaire. Fémurs claviformes, les hanches lisses, luisantes, sans soies.

Ce genre comprend trois espèces, dont l'une, *A. nodosus*, pourrait en être détachée comme sous-genre.

Le génotype est : *A. elgonensis*, n. sp.

1. Prothorax sans impression; élytres non tuberculés. Mésosternum faiblement déprimé en avant. Hanches antérieures étroitement séparées, leur écartement au plus égal à l'épaisseur du scape antennaire à son sommet. Insecte plus ou moins luisant 2.
- Insecte mat, fortement sculpté. Prothorax avec un sillon médian longitudinal. Mésosternum assez fortement incliné en avant. Hanches antérieures plus fortement écartées. Élytres pourvus de nodosités sur la déclivité postérieure..... **nodosus**, n. sp.
2. Prothorax à ponctuation fine et espacée. Élytres avec leur angle huméral légèrement saillant en avant, les interstries plus larges que les stries et au moins en avant peu convexes. Rostre moins long que le prothorax. Prosternum à ponctuation fine, l'intervalle des hanches antérieures très étroit, formé par deux triangles dont les sommets sont contigus au milieu de l'intervalle des hanches. Élytres avec la 6^e strie distincte en arrière mais se réunissant à la 7^e vers son tiers extérieur.. **elgonensis**, n. sp.
- Prothorax à ponctuation forte et serrée. Élytres avec l'angle huméral brièvement arrondi, non saillant en avant, les interstries moins larges que les stries, costiformes, la 6^e strie réunie à la 7^e seulement derrière la base. Rostre aussi long que le prothorax, les antennes subapicales. Prosternum à ponctuation forte **glacialis** Hust¹.

Afrocossonus elgonensis, n. sp.

Oblong, noir, assez luisant, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux.

Rostre d'un tiers moins long que le prothorax, ainsi que la tête avec une ponctuation très fine et espacée. Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre. Prothorax aussi long que large, rétréci à ses extrémités, en arrière brièvement, en avant plus longuement mais faiblement tubuleux, les côtés à

1. *Mimus glacialis*, Hust., Voy. All. Jeannel, Afr. Or., XIX, Curc., 1929, p. 544. — Mont Kenya, 2.800 m.

peine arqués; peu convexe, la ponctuation espacée, très fine sur le bord antérieur, graduellement plus forte d'avant en arrière, le long de la base assez grossière et serrée.

Élytres s'élargissant faiblement jusqu'au tiers postérieur et les côtés subrectilignes, au sommet (vus de haut) subtronqués et de chaque côté calleux; base faiblement échancrée en arc et l'angle huméral obtusément arrondi et un peu saillant en avant; modérément convexes, les points des stries sur la moitié antérieure ronds, serrés, profonds, en arrière effacés et les stries profondes; interstries trois fois aussi larges que les stries, lisses, en avant peu convexes, en arrière costiformes, rougeâtres (sauf la suture noire), le 3^e se réunissant au 8^e en formant un fort calus.

Pattes glabres, obsolètement ponctuées. Tibias pourvus au sommet d'un denticule interne et d'un deuxième denticule plus petit, plus rapproché du 1^{er} denticule que du milieu.

Dessous luisant, les trois derniers segments rougeâtres, la ponctuation sur le métasternum assez forte mais espacée, sur le 1^{er} segment moindre, sur les trois derniers fine; milieu du métasternum et base des 1^{er} et 2^e segments plans (♀) ou légèrement enfoncés (♂), le 5^e segment avec une impression transversale et apicale, à ponctuation plus forte (♂).

Long. 3,5-3,8 mm.

Camp III de l'Elgon, zone des Bruyères, 3.500 m., st. 18, 2 ♂♂, 1 ♀.

Cette espèce se distingue aisément de *A. glacialis* Hust. par sa forme moins ovale et glabre, le rostre plus court et plus épais, l'insertion antennaire moins antérieure, les antennes moins longues, le prothorax moins fortement resserré en avant, sa ponctuation beaucoup plus fine et éparse, la forme et la sculpture des élytres, l'armature apicale interne des tibias.

***Afrocossonus nodosus*, n. sp.**

Oblong, très mat, fortement sculpté, brun de poix, les pattes (fémurs plus foncés), les antennes (massue foncée exceptée) d'un roux ferrugineux; les points pourvus chacun d'une très courte soie, claire, luisante, ces soies microscopiques, sur les côtes et les nodosités des élytres nombreuses, serrées, formant d'étroites lignes irrégulières.

Rostre moins long que le prothorax, densément (♂) ou moins fortement (♀) ponctué, sa dilatation apicale assez forte, d'un brun rougeâtre, aussi longue (♀) ou moins longue (♂) que large. Antennes robustes; scape fortement arqué, graduellement et fortement épaissi; funicule avec le 1^{er} article ovoïde, un peu plus épais que les suivants, un peu plus long que large, le 2^e à peine plus court que le 1^{er}, fortement rétréci à sa base, les suivants transversaux, serrés, grossissant peu, la massue grosse, ovale, pubescente, obtuse à son sommet.

Prothorax aussi long que large, largement étranglé en avant, brièvement rétréci à sa base, les côtés parallèles dans leurs deux tiers médians; convexe, transversalement déprimé en avant, dans le milieu avec un large sillon, plus

profond en avant qu'en arrière, mais s'effaçant vers l'étranglement antérieur; grossièrement et densément ponctué comme les côtés convexes, mais avec sa ligne médiane un peu relevée et presque imponctuée, lisse.

Élytres s'élargissant graduellement en arrière jusqu'au tiers postérieur et les côtés peu arqués, l'angle huméral de la base légèrement saillant en avant, au sommet assez largement arrondis ensemble; peu convexes, leur déclivité postérieure brusque, forte; grossièrement ponctué-striés, les points très serrés, séparés par des intervalles linéaires; interstries moins larges que les stries, la suture plane sur toute sa longueur, les autres interstries irrégulièrement convexes, le 7^e fortement sur toute sa longueur, les 3^e et 5^e au sommet de la déclivité épaissis, élevés, en forme de nodosités allongées et parfois teintées de roux.

Fémurs modérément claviformes, rugueusement ponctué. Tibias droits, finement ciliés sur leur moitié apicale interne, à leur sommet interne avec un petit denticule.

Dessous mat, la ponctuation grossière, serrée, très serrée sur le métasternum, plus fine mais très serrée sur le 5^e segment, les 2^e et 5^e segments plus longs que les 3^e et 4^e ensemble. Écartement des hanches antérieures plus large que l'épaisseur du scape au sommet. Saillie mésosternale oblique en avant et rugueuse.

Long. 3,5 - 3,7 mm.

Mont Elgon, versant est, prairies alpines, 3.900 - 4.000 m., st. 19, 1 ♂, 2 ♀♀.

Chez cette espèce les fémurs sont moins fortement claviformes que chez les deux précédentes, l'écartement des hanches intermédiaires est le double (non le quadruple) de celui des antérieures.

Gen. **PSEUDOMIMUS** Hartmann

Pseudomimus sublaevicollis, n. sp.

Allongé, peu convexe, noir, luisant, les antennes et les tarsi d'un ferrugineux foncé.

Rostre un peu plus long que large, un peu plus large que l'intervalle des yeux, ses côtés parallèles, la ponctuation fine et espacée comme celle de la tête. Yeux faiblement convexes. Antennes médianes, robustes; scape arqué, au sommet brusquement élargi; 1^{er} article turbiné, aussi large que long, les articles 2-7 fortement lenticulaires, très serrés, de même largeur, la massue ovale-oblongue, obtuse, seulement aussi épaisse que le sommet du scape.

Prothorax d'un quart environ plus long que large, les angles postérieurs arrondis obtusément, les côtés, de ce dernier point très faiblement convergents et rectilignes jusqu'au tiers antérieur, puis plus fortement convergents, l'étranglement apical net, sa ligne transversale traversant le dessus, la base subtronquée; modérément convexe, la ponctuation sur le disque très fine et

très écartée, sur les bords un peu moins fine mais avec les intervalles des points encore plus grands que les points. Écusson rond, plan, lisse.

Élytres à peine plus larges que le prothorax, parallèles jusqu'au tiers postérieur, au sommet largement arrondis, les épaules obtusément arrondies; disque déprimé, les stries fines, leurs points, en avant ronds, petits, séparés par des intervalles plus grands que les points, en arrière devenant plus petits; interstries plus de deux fois aussi larges que les points des stries, plans en avant, convexes sur la déclivité postérieure, pourvus d'une série irrégulière de points microscopiques.

Pattes courtes, les tibias graduellement élargis, leur onglet apical robuste et roux. Métasternum et 1^{er} segment ventral sillonnés dans le milieu, le 5^e segment avec une fovéole ronde et profonde.

Long. 3,8 mm.

Kitale, Uasin Gishu, vers 2.100 m. d'alt., st. 12, deux spécimens.

Par sa forme étroite il se rapproche de *P. Maynei* m. du Congo dont il se distingue immédiatement par les interstries plus larges et beaucoup moins convexes, les élytres et le prothorax plus longs.

C'est la première espèce alpine signalée, mais il en a d'autres dans l'Abysinie!

Le genre comprend de nombreuses espèces dans la région tropicale.

Gen. **HIMATINUM** Cock.

Himatium Woll., Trans. Ent. Soc. Lond., 1873, p. 436, 461, 542 (nec Clark).

Genre à vaste dispersion : Amérique du Nord, Guatémala, Java, Malabar, Assam, Seychelles, Madagascar, Le Cap, Cameroun, Congo, et dont une espèce remonte dans la région alpine du Kenya.

Himatium coffeae Marshall

Ann. Mag. Nat. Hist. (10), XI, 1933, p. 13¹.

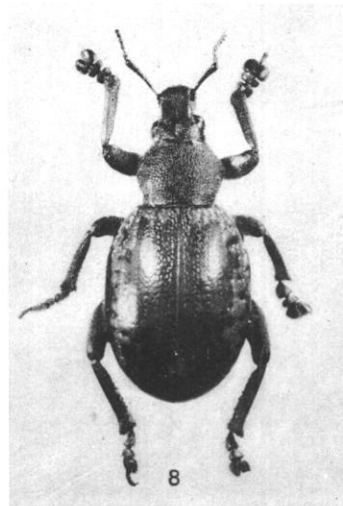
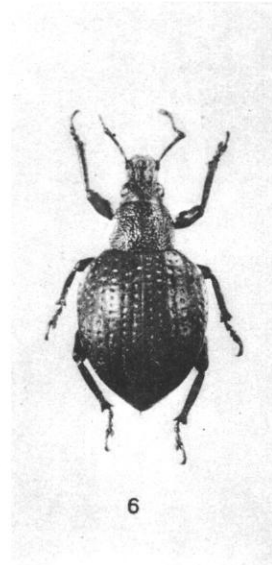
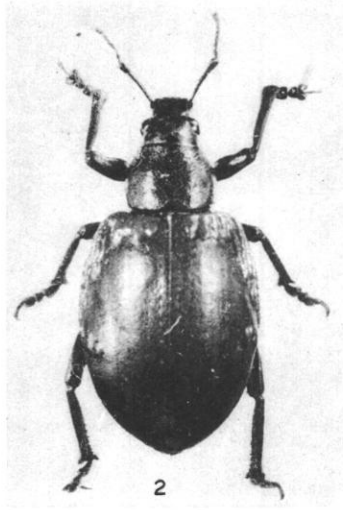
Congo Belge et Français : Mayombé, Eala, Sakuru, Mombassa.

Kijabé, Kikuyu escarp. 2.100 m., 1 spécimen, st. 8.

1. Bibliographie erronée dans Cat. Iunk, pars 149, p. 144.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

- Fig. 1. — *Seneciobius ebeninus*, n. sp.
Fig. 2. — *Seneciobius bisalis*, n. sp., ♀.
Fig. 3. — *Xestorrhinus lobeliae*, Aur.
Fig. 4. — *Seneciobius regularis*, n. sp.
Fig. 5. — *Seneciobius Jeanneli*, n. sp., ♀.
Fig. 6. — *Oreorrhinus punctipennis*, Hust.
Fig. 7. — *Leptospyris cardui*, Aur.
Fig. 8. — *Seneciobius Jeanneli*, n. sp., ♂.
Fig. 9. — *Seneciobius Lovéni*, Aur., ♀.



Jeannel, phot.

Vigier & Brunissen, imp.